

Le bill des tarifs: à un cheveu de la rupture finale

Le Sénat refuse de céder à l'ultimatum de Diefenbaker et demande: conférence avec les Communes

Par Clément Brown

OTTAWA. — Refusant de céder à l'ultimatum du gouvernement, le chef de l'opposition libérale aux Communes, monsieur Ross MacDonald, a demandé une conférence avec les représentants des Communes sur le principe d'un droit d'appel de toute décision du ministre

du revenu en matière de tarifs douaniers. L'offre a été faite, hier après-midi, après que l'on fut venu à un cheveu d'une rupture finale. La tenue d'une conférence de cette sorte est d'ailleurs prévue dans les règlements du Sénat ainsi que de la Chambre des communes.

DERNIERE HEURE

M. Coyne produit d'autres lettres confidentielles

● M. Coyne a produit hier de nouvelles lettres confidentielles pour démontrer que M. Fleming a été informé dès le mois d'août 1959 d'une hausse éventuelle de la pension du gouverneur. M. Fleming a dit qu'il avait entendu parler de la chose pour la première fois au printemps de 1961.

● Pressé de questions, M. Coyne répond avec prudence sur chaque point pour démontrer qu'il n'y avait aucun désaccord profond entre lui et le gouvernement.

● M. Fleming déclare aux Communes que les mesures visant à abaisser le taux d'escompte du dollar canadien ne violent en rien les ententes internationales au sujet du fonds monétaire.

● M. Coyne accuse M. Bruce Hill, directeur de la Banque du Canada, d'être un instrument politique de M. Fleming et d'avoir agi avec duplicité dans cette affaire.

● L'ancien gouverneur Graham Towers déclare qu'il a déjà discuté théoriquement avec les directeurs de la Banque des circonstances dans lesquelles un gouverneur doit refuser de démissionner, mais qu'il n'a pas donné son avis sur la "malheureuse situation actuelle".

● M. Coyne prédit que le déficit du gouvernement sera de \$1,500,000 à la fin de l'année et que c'est très malsain.

(Lire détails en page trois)

Marché commun : sans attendre la décision de la Grande-Bretagne

Les "Six" s'engagent dans la voie de l'intégration politique et invitent Londres à une conférence, début août

Trois événements ont caractérisé au cours des deux dernières journées l'évolution des problèmes concernant la Communauté économique européenne et ses relations avec la Grande-Bretagne. A Canberra, un communiqué conjoint anglo-australien a confirmé les craintes entretenues par l'Australie sur les conséquences d'une éventuelle association de Londres à la CEE : on peut parler d'opposition effective de Canberra à une telle association.

Vers l'intégration politique

ROME — Les ministres des affaires étrangères des six pays membres de la Communauté économique européenne en sont arrivés lundi soir à un important accord sur la nécessité d'accroître la coopération politique entre leurs pays. Ils ont arrêté une formule de caractère général qui va moins loin que le projet de large confédération européenne prôné par le président de Gaulle mais marque un pas en avant important.

Ils ont recommandé, d'un commun accord, que des mesures soient prises en vue de "l'intégration politique" des pays de la Communauté par le moyen,

d'abord, de consultation fréquente à l'échelon le plus élevé. En d'autres termes, les rencontres des chefs de gouvernement des "six" auront lieu régulièrement et se prolongeront par des réunions des titulaires des divers ministères. Les ministres ont laissé aux chefs de gouvernement précises lors de leur conférence à Bonn, le 18 juillet.

Trois grands dossiers

Au cours de cette conférence, les premiers ministres feront notamment le point dans les grands domaines suivants : la défense de l'Europe; l'Europe

PREMIER MONTREAL

Le patronage

de saint Thomas d'Aquin à Gerald Martineau

Par Gérard Filion

(Lire en page quatre)

FRANCE: PAR CONTUMACE, COMME SIX EX-COLONELS

Les ex-généraux Jouhaud et Salan sont condamnés à mort

PARIS. — Le tribunal militaire spécial, chargé d'instruire les causes des auteurs et complices du coup d'Etat d'Algérie en avril dernier, a condamné hier à mort les anciens généraux Raoul Salan et Edmond Jouhaud, ainsi que six anciens colonels. La peine de mort a été prononcée par contumace, les deux accusés se trouvant en fuite depuis le 25 avril: on pense généralement qu'ils se cachent en Algérie. Dans le cas de contumace, les accusés ne peuvent bénéficier des circonstances atténuantes: le tribunal ne peut que les acquitter ou les condamner à mort. On sait d'autre part que les ex-généraux Maurice Challe et André Zeller, qui s'étaient livrés à la justice, ont été condamnés le 31 mai à quinze ans de détention criminelle.

La peine de mort a également été prononcée contre les ex-colonels Antoine Argoud, J.M. Boizat, Jean Gardes, Yves Godard, Charles Lachery, qui se trouvent aussi en fuite depuis l'échec du coup du mois d'avril.

E.-U.: parmi les mesures envisagées pour impressionner Moscou

Washington rappellerait des divisions de réserve et mobiliserait la garde nationale

PLUSIEURS MILIEUX S'INQUIETENT DE L'APPARENTE SUPERIORITE AERIENNE DE L'URSS

WASHINGTON — La volonté du gouvernement américain de ne négliger aucune mesure pour placer les Etats-Unis et, avec eux, tout l'Occident en état de faire face à une éventuelle épreuve de force avec l'Union soviétique au sujet de Berlin, a été confirmée une fois de plus hier par une déclaration de l'adjoint au secrétaire à la défense, M. R. Gilpatrick. A l'effet annoncé au cours d'une conférence de presse la possibilité, voire la probabilité, du rappel de plusieurs divisions de réserves et de la mobilisation d'une partie de la garde nationale.

C'est la 4^e fois, l'une des principales mesures que le gouvernement envisage: il n'a pas voulu indiquer, cependant, les

autres mesures auxquelles songe le Pentagone qui, depuis lundi, a commencé — d'ordre du président Kennedy — à dresser l'inventaire des ressources militaires des Etats-Unis et à examiner le degré de préparation du pays pour affronter une guerre.

M. Gilpatrick a ajouté que cet inventaire devrait être achevé d'ici une quinzaine et permettra au Pentagone de faire au président des suggestions précises quant aux mesures rapides et concrètes à prendre dans le cours de la présente crise de Berlin. C'est à la suite de la décision de Moscou de suspendre la réduction de ses effectifs et d'accroître du tiers son budget militaire que le président

Kennedy a ordonné l'inventaire des ressources militaires des U.S.A.

Kennedy réclamerait des pouvoirs spéciaux

M. Gilpatrick a également indiqué que les résultats de cet inventaire permettraient à M. Kennedy de décider s'il y a lieu d'augmenter sensiblement les moyens militaires des Etats-Unis et d'obtenir pour lui-même des pouvoirs extraordinaires de manière à pouvoir agir avec célérité à tout moment.

Pendant ce temps, plusieurs déclarations faites par des parlementaires américains indiquent que le Congrès accordera sans hésiter au président toutes les ressources et les pouvoirs

supplémentaires que celui-ci pourrait être amené à réclamer.

Hausse possible des crédits militaires

Le président de la Chambre des représentants, M. S. Rayburn, a prédit que le peuple américain "paiera le prix nécessaire, quel qu'il soit, pour rivaliser avec le nouveau budget militaire d'agression de l'URSS". Le chef de la majorité démocrate au Sénat, M. M. Mansfield, a tenu des propos semblables et a exprimé l'opinion que cette crise va éliminer l'opposition qui se manifestait au programme d'assistance à l'étranger du président Kennedy, programme qui suppose des crédits de l'ordre de \$4,800,000,000.

D'autre part, plusieurs sénateurs ont demandé une augmentation immédiate des crédits militaires, certains parlant même du besoin de milliards de dollars de plus.

Supériorité de l'aviation soviétique?

Il convient de signaler que les reportages consacrés à l'impressionnante manifestation de puissance aérienne par l'Union soviétique, dimanche dernier, a provoqué des craintes évidentes dans les milieux parlementaires américains. L'URSS a fait voir à cette occasion des bombardiers lourds et des appareils supersoniques nettement

Le Sénégal, ou l'indépendance lucide et sereine

Aux ambitions démesurées, aux déclarations bruyantes, Dakar préfère l'efficacité discrète

Par Jean-Marc Léger

Pour la plus grande partie de l'opinion occidentale, l'Afrique nouvelle, l'Afrique émancipée, tend malheureusement à s'identifier soit aux événements pénibles du Congo ex-belge, de l'Angola, du Kenya, soit aux proclamations fulgurantes des Etats "activistes" qui représentent inlassablement le processus du colonialisme et annoncent périodiquement la création d'unions politiques aussi spectaculaires qu'éphémères. Ces drames et ces éclats relèguent trop souvent au second plan l'effort persévérant entrepris dans le calme par la majorité des jeunes Etats africains pour relever le niveau de vie des populations et pour définir entre eux les moyens d'une coopération durable.

Décolonisation sans heurts

La décolonisation se fait jusqu'ici sans heurts: le Sénégal a accédé à l'indépendance dans l'amitié avec son ancienne métropole et s'il a fallu avoir un drame c'est plutôt au sujet des rapports avec le voisin, l'ex-Soudan, au moment de la crise qui a entraîné l'effacement du Mali. Disons tout de suite que cette indépendance paisible n'est pas du goût de tout le monde: certains éléments voient dans les importants accords de coopération conclus avec la France une hypothèque sur la souveraineté sénégalaise et paraissent regretter confusément que leur pays n'ait pas suivi la voie empruntée par le Mali ou la Guinée. Les uns donnent simplement l'impression d'avoir été "privés de leur révolution", les autres estiment que les accords avec Paris et l'appartenance à la Communauté à la révolution intérieure et à l'unité africaine: ces deux courants entretiennent une opposition numériquement faible mais tenace.

Une distinction trompeuse

Il y a une distinction en passe de devenir classique entre "l'Afrique réformatrice" et "l'Afrique révolutionnaire", les pays du groupe de Casablanca d'une part (Guinée, Ghana, Mali, R.A.U., Maroc) et ceux du groupe de Monrovia, de l'autre (la plupart des pays francophones, Nigeria, Libéria, Ethiopie, le Soudan). Les dirigeants du Sénégal reculent sans division et affirment non sans raison qu'on ne mesure pas l'activité révolutionnaire aux déclarations fracassantes, que certains Etats dits "réformistes" sont dans leur politique intérieure, nettement plus radicaux que certains membres du groupe prétendument "révolutionnaire". Et il est vrai qu'un certain nombre de mesures prises par Dakar, que certaines transformations économiques et sociales récemment amorcées, vont plus loin nettement que ce qui a été fait dans les domaines équivalents au Maroc, au Ghana ou dans la R.A.U. Mais voilà: Dakar ne croit pas nécessaire pour opérer ces transformations de le proclamer bruyamment, sur un ton de défi, ni de rechercher le moindre prétexte pour justifier le colonialisme disparu. Il n'en faut pas plus pour que certains appliquent au Sénégal le qualificatif à leurs yeux infamant de "réformiste".

Pas d'ambitions démesurées

L'équipe Senghor-Dia poursuit résolument la révolution à l'intérieur et l'affirmation à l'extérieur; elle entend faire disparaître toutes les séquelles du colonialisme mais s'efforce, dans le même temps, de définir une politique de coopération amicale avec les autres pays africains et avec l'ancienne métropole.

Cette orientation, qui correspond d'ailleurs profondément au tempérament sénégalais comme à l'histoire et à la position géographique du Sénégal, explique que la fédération du Mali, les hommes de Bamako, qui avaient une orientation toute différente, entendaient imposer leur option à l'ensemble fédéral. Le jour où le gouvernement de Dakar décida de se retirer du Mali, il eut avec lui toute la population, de sorte que pour nombre de Sénégalais, même si l'anniversaire officiel de l'indépendance est fixé au 4 avril (date du transfert par la Communauté de ses dernières compétences au Sénégal et au Soudan), la souveraineté a réellement commencé ce jour d'août où la fédération cessa d'exister.

M. Senghor ne défraye pas aussi souvent la manchette des grands quotidiens que M. Nkrumah, ni M. Mamadou Dia autant que Sékou Touré, Kasavubu ou Gizenga: on est tenté de dire "tant mieux pour le Sénégal", car cela indique que les dirigeants sénégalais œuvrent dans le calme et visent à édifier le Sénégal nouveau avant de prétendre bâtir ou animer une vaste union pan-africaine.

Le problème de base: le développement

La manifestation la plus éloquente de cette attitude réside probablement dans la façon dont le gouvernement sénégalais a abordé l'immense problème du développement, sous le signe de ce qu'il appelle "la voie africaine du socialisme". Avant de promulguer le plan, en avril dernier, le gouvernement avait fait procéder à une étude complète des besoins et des ressources du pays dans tous les secteurs, de ses ressources humaines comme matérielles, avait fait dresser une

hiérarchie des urgences et avait prévu l'éducation, le développement économique, la santé, la culture, la formation des cadres, le premier ministre Dia a fait appel à un expert international réputé des problèmes des pays en voie de développement, le père Joseph Lebrat, directeur du mouvement "Economie et humanisme".

Avec le concours de plusieurs équipes franco-sénégalaises, le père Lebrat a procédé à un inventaire complet du Sénégal, puis a présenté un vaste rapport dont le gouvernement a tiré des recommandations puis un plan de développement.

Il n'est sans doute pas à l'heure présente en Afrique noire un pays doté d'un instrument aussi complet de la planification du développement du Sénégal. Et il ne s'agit pas que de développement économique: l'homme complet ou on se préoccupe de l'enseignement comme de l'aménagement du territoire, du système hospitalier comme de l'expansion des coopératives.

Ce souci du réel et cette pondération se retrouvent dans tous les aspects de la politique du Sénégal indépendant. Si le passage à la souveraineté s'est fait sans heurts, cela est dû en bonne partie à l'existence d'hommes politiques et de cadres administratifs doués d'une longue expérience. Le Sénégal a envoyé des députés au Parlement français dès le milieu du 19^e siècle, c'est-à-dire avant la Savoie, qui ne fut annexée à la France qu'en 1860. Mais c'est principalement à partir de 1945 que se dégagèrent les équipes et les hommes qui sont aujourd'hui à la tête du Sénégal.

Un gouvernement d'intellectuels

Ils militèrent dans les deux grands partis politiques africains que furent le Rassemblement démocratique africain et le Parti du regroupement africain avant de se retrouver, aisés au sein de l'Union progressiste sénégalaise qui détient tous les sièges à l'Assemblée nationale. La loi-cadre de 1956 allait permettre au Sénégal, comme dans les autres ex-territoires de la France d'outre-mer, la formation du premier gouvernement local doté d'une autonomie interne partielle qui deviendrait totale avec la Communauté première version (septembre 1959) et déboucherait sur la pleine indépendance en avril 1960.

Peu de pays d'Afrique peuvent

offrir aujourd'hui une équipe dirigeante de la valeur de celle du Sénégal dont on a dit à juste titre qu'il est "aux mains d'intellectuels". Le cabinet actuel comprend notamment sept anciens ministres, deux anciens députés, un ancien professeur, un ancien journaliste, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de médecine, un ancien professeur de la Faculté de lettres, un ancien professeur de la Faculté de sciences, un ancien professeur de la Faculté de philosophie, un ancien professeur de la Faculté de théologie, un ancien professeur de la Faculté de droit, un ancien professeur de la Faculté de

EATON

MET EN VEDETTE

LE BUREAU DE LA MARIEE

Le point de départ des mariages réussis

Voici la liste de quelques-uns des plus importants détails qui se rattachent à ce grand événement et pour lesquels Eaton se fera un plaisir de vous venir en aide.

LA ROBE DE LA MARIEE ainsi que celles du service d'honneur, seront discutées, choisies et coordonnées avec le concours de notre Conseillère de la mariée, qui vous aidera à créer l'ambiance qui convient, selon le degré d'intimité ou de cérémonie du mariage.

LE TROUSSEAU soigneusement pensé pour convenir au genre de vie qui s'ouvre devant elle. La compétence de notre Conseillère de la Mariée, se rapportant aux tendances de la mode, lui sera une aide précieuse.

LE LINGE DE MAISON. Les robes pour son nouveau foyer seront choisies avec l'aide d'Eaton, qui possède une vaste expérience dans ce qu'il y a de plus nouveau, de plus joli et de plus pratique pour convenir aux besoins de la future mariée.

LES PREFERENCEES DE CADEAUX. Le Bureau Eaton des Cadeaux sera d'un grand secours aux parents et amis, en les aidant à choisir leur cadeau selon les goûts de la future mariée.

LE CHOIX DES MOTIFS DE PORCELAINE ET D'ARGENTERIE que la mariée a sélectionnés avec l'aide du Bureau Eaton des Cadeaux, sera noté dans un registre. Ceci évitera les répétitions et facilitera le choix des cadeaux de nocés aux donateurs.

LES FAIRE-PART ET INVITATIONS, remerciements, cartes de visite, papeterie, etc., peuvent être commandés et gravés par notre intermédiaire sur demande.

LE PORTRAIT DE LA MARIEE ainsi que les photos relatant l'histoire de ce grand jour, sont une des spécialités du Studio Eaton du Portrait. Les arrangements peuvent être faits par l'entremise du Bureau de la Mariée.

LE GATEAU DE NOCES magnifiquement décoré, ainsi que les friandises pour la réception du mariage, peuvent être commandés au Petit comptoir Bûche des Gâteaux.

LE NOUVEAU FOYER DE LA MARIEE. Ce sera un plaisir pour celle-ci de projeter l'agencement de son nouveau foyer avec le concours du Service Eaton de décoration des Petits Intérieurs.

L'AIDE-MEMOIRE DE LA MARIEE la renseignera sur l'étiquette à suivre pour un mariage, les nécessités du trousseau et les multiples détails qui rivalisent d'importance pour ce grand événement. La future mariée peut se procurer cette brochure en s'adressant au Bureau de la Mariée. Pour retenir les services de la Conseillère Eaton de la Mariée, il suffit soit d'envoyer une lettre, ou de faire une visite au Bureau de la Mariée au septième étage, ou encore de donner un coup de téléphone. Elle se fera un plaisir de familiariser la future mariée avec tous les services que Eaton met à la disposition de sa clientèle et qui sont gratuits, bien entendu.

BUREAU EATON DE LA MARIEE
SEPTIEME ETAGE

Composex VI. 2-9331
Poste 506



LES MARIAGES D'AUTOMNE SONT UN ENCHANTEMENT CHEZ EATON

Les lignes simples et les tissus somptueux créent l'image d'une nouvelle élégance pour la mariée d'automne. L'éclat des satins, la richesse des soies brochées, la souplesse des taffetas contribuent à l'aspect romantique que la mode décrète pour le jour le plus important de votre vie. Voici une des belles créations de notre collection d'automne, provenant du SALON DE L'ENSEMBLE, au troisième étage.

ROBES LONGUES de 85.00 à 295.00

ROBES COURTES de 45.00 à 135.00



Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction Victor 4-3361
Sport Victor 4-3362
Tirage Victor 4-3364
Expedition Victor 4-3365
Composition Victor 4-3366

Pressé de questions, mais prudent et logique Coyne maintient qu'il n'y avait aucun désaccord entre lui et le gouvernement

Coyne accuse un directeur de la Banque du Canada de "duplicité"

OTTAWA — M. James E. Coyne, un des directeurs de la Banque du Canada, a déclaré hier, en des termes qui ont été interprétés comme une accusation de duplicité, que le directeur de la Banque du Canada, M. C. Bruce Hill, devrait recevoir l'ordre de comparaître devant le comité sénatorial des banques et du commerce.

Des sénateurs libéraux et conservateurs ont protesté devant cette affirmation et ils ont crié : "Monte ! Monte !"

M. Coyne a déclaré que M. Hill est allé rencontrer le ministre des finances M. Fleming, le 5 mai dernier, sans consulter ses collègues et a demandé à M. Fleming de ne pas accepter le renouvellement du mandat de M. Coyne comme gouverneur de la Banque du Canada, si le Bureau des directeurs de la Banque du Canada faisait une telle recommandation.

J'appelle cela de la duplicité, a affirmé M. Coyne. Il a ajouté que M. Hill avait agi ainsi pour des raisons politiques, il aurait pu s'opposer à votre nomination pour d'autres raisons, a alors dit le sénateur libéral, David Croll.

Le sénateur conservateur, William Brunt, a déclaré que ce n'est pas le privilège de M. Coyne de critiquer les gestes de M. Hill parce que ce dernier ne viendra pas témoigner devant le comité.

M. Coyne a alors dit que M. Hill était préparé à témoigner devant le comité sénatorial. Il a alors brandi le texte d'une déclaration préparée à l'avance par M. Hill et distribué aux autres directeurs de la Banque du Canada. Un des directeurs de la Banque du Canada m'a fait parvenir le texte de cette déclaration, dit M. Coyne.

M. Coyne a dit qu'il avait la confiance des directeurs de la Banque du Canada tant que les questions politiques n'ont pas été soulevées.

Il a affirmé que M. Hill était présent lors de la réunion des directeurs de la Banque du Canada en février dernier, au cours de laquelle M. Hill a fait un exposé sur les discours publics faits par M. Coyne. M. Hill est resté muet, a dit M. Coyne, pendant que les autres directeurs ont affirmé que le procès-verbal était conforme aux délibérations et il fut adopté.

L'ancien gouverneur Towers :

"Je n'ai pas donné mon avis sur la situation actuelle"

M. Graham F. Towers, ancien gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré hier dans un communiqué préparé à l'intention de la presse, que durant son terme d'office il avait dit à ses collègues de la Banque qu'une situation pourrait survenir où le gouverneur pourrait estimer qu'il est de son devoir de ne pas démissionner.

Mais, a dit M. Towers, il n'a exprimé aucun point de vue à savoir si ses opinions précédentes avaient une relation quelconque avec "la malheureuse situation actuelle".

Son communiqué a été émis à la suite du témoignage de M. James Coyne, actuel gouverneur de la Banque, qui a comparu devant le comité sénatorial des banques et du commerce.

M. Coyne a déclaré que M. Towers lui avait dit le 2 juin qu'il ne devrait pas démissionner.

(Suite à la page 6)

LA DEVALUATION DU DOLLAR

Fleming : tout est conforme au Fonds monétaire international

Le ministre des finances, M. Fleming, a déclaré hier aux Communes que le Canada n'avait pas violé les obligations internationales du Canada contractées à l'égard du Fonds monétaire international.

Il répondait alors à une question de M. Erhart Regier, PS de Burnaby, concernant une dépêche en provenance de Washington à l'effet que les responsables du Fonds international voulaient connaître les véritables raisons de la dévaluation du dollar canadien. La dépêche affirmait également qu'il n'y avait pas eu de consultations entre le gouvernement du Canada et les dirigeants du Fonds monétaire à ce sujet.

Le Canada, a dit M. Fleming, est prêt à défendre sa politique, qui est conforme à la loi sur le Fonds monétaire international.

M. Fleming a ajouté que toute déclaration émanant d'une autre source et affirmant que l'action du gouvernement canadien violait le Fonds monétaire international ne reposait sur aucun fondement.

Il faisait alors évidemment allusion à une affirmation de M. Coyne devant le comité sénatorial des banques à l'effet que le Canada, en dévaluant sa monnaie, violait un accord international selon lequel aucun pays n'a le droit de modifier son taux d'échange de plus d'un pour cent.

M. Fleming a de plus accusé M. Coyne d'abus de confiance pour avoir dévoilé que le Canada violait le Fonds monétaire international.

(Suite à la page 6)

Le Canada n'a pas violé ses engagements au Fonds monétaire

WASHINGTON. — On affirme qu'il sera difficile d'accuser le Canada d'avoir violé ses engagements au Fonds monétaire international en dévaluant sa monnaie parce que le Canada, dont le dollar n'est ni lié au dollar américain ni au prix de l'or, n'est astreint à aucun engagement relativement à son taux d'échange.

Per Jacobsson, directeur général du Fonds monétaire n'a pas voulu commenter les affirmations faites hier par le gouverneur de la Banque du Canada à l'effet que le gouvernement avait violé ses engagements en dévaluant sa monnaie, ou modifiant son taux d'échange de plus d'un pour cent.

Mais d'autres sources révèlent que seuls les pays dont la monnaie est liée au dollar américain ou au prix de l'or sont astreints à la clause obligant à stabiliser le taux d'échange.

Le Canada devint monnaie libre sur le marché international en 1950 et sa valeur fluctua selon les lois de l'offre et de la demande.

Les pays à monnaie liée au dollar américain ou au prix de l'or sont obligés de maintenir à un pour cent près la valeur du taux d'échange. Toute variation plus élevée du taux d'échange doit recevoir l'approbation des 18 membres du Bureau directeur du Fonds monétaire qui groupe les représentants de 70 pays.

OTTAWA. — A l'ajournement de six heures, hier soir, au Comité sénatorial du gouvernement de la Banque du Canada, M. James Coyne, continuait à affirmer qu'il n'y a pas d'opposition de principe entre ses vues, même en matière monétaire, et celles du gouvernement qui demande son renvoi précisément sur cette question. En fait, depuis le début de l'enquête, M. James Coyne a conservé la parole pendant près de huit heures, expliquant laborieusement les propositions économiques, fiscales et monétaires du gouvernement ainsi que les siennes. Bien qu'il note à l'occasion des différences considérables, le gouverneur continue d'affirmer qu'elles ne sont pas incompatibles et qu'il aurait été disposé à collaborer avec le ministre des finances.

Le contre-interrogatoire de M. Coyne est commencé depuis la fin de l'après-midi d'hier. On se demande au juste quand il va se terminer.

M. James Coyne a persisté dans son opinion que le gou-

"ASSEZ, ASSEZ"

M. Coyne inonde le sénat de 9,000 mots à l'heure

OTTAWA — M. James E. Coyne est en train d'inonder le comité sénatorial des banques et du commerce sous un déluge de mots.

Certains sénateurs, abasourdis, sont allés jusqu'à crier "assez".

Le gouverneur de la Banque du Canada alimente les procès-verbaux du comité à raison de quelque 9,000 mots à l'heure.

Avant de pouvoir aller déjeuner, hier, les sénateurs ont dû avaler 80,000 mots de l'imposant exposé de M. Coyne.

Les sténographes officiels estiment que M. Coyne parle à un rythme de 150 mots à la minute, bien plus vite que la plupart des témoins.

Le gouverneur, qui n'a pas un instant perdu son calme et n'a jamais élevé la voix en dépit de quelques questions épineuses, ne montrait aucun signe de lassitude.

Le sénateur David Croll, libéral de l'Ontario, a fait remarquer que M. Coyne parlait aussi vite que le ministre des finances, M. Fleming, dont on sait qu'il débita son discours du budget durant 2h, et demie, à une moyenne de 9,600 mots à l'heure.

"Pitié"

Certains membres du comité ont reproché à M. Coyne de faire des réponses trop élaborées. L'un d'eux a crié "Pitié".

Une seule réponse et ses collègues, lundi soir, ont pris plus d'une heure.

Aucun sénateur, cependant, n'a interrompu l'orateur. Seul le sénateur Jean-François Pouliot, libéral du Québec, est sorti et a déclaré aux journalistes qu'il en avait par-dessus la tête des déclarations du gouverneur de la Banque centrale.

M. Coyne, cinquagénaire pondéré à l'allure jeune, fait montre d'une surprise précoce. Entouré de piles de documents et dossiers, il met invariablement la main sur celui dont il a besoin pour préciser l'un ou l'autre point de son exposé. Le gouverneur ne veut visiblement laisser aucune question dans l'ombre.

M. Fleming, qui a déclaré qu'il n'y avait pas de violation du Fonds monétaire international, a dit qu'il n'y avait pas eu de consultations entre le gouvernement du Canada et les dirigeants du Fonds monétaire à ce sujet.

Le Canada, a dit M. Fleming, est prêt à défendre sa politique, qui est conforme à la loi sur le Fonds monétaire international.

M. Fleming a ajouté que toute déclaration émanant d'une autre source et affirmant que l'action du gouvernement canadien violait le Fonds monétaire international ne reposait sur aucun fondement.

Il faisait alors évidemment allusion à une affirmation de M. Coyne devant le comité sénatorial des banques à l'effet que le Canada, en dévaluant sa monnaie, violait un accord international selon lequel aucun pays n'a le droit de modifier son taux d'échange de plus d'un pour cent.

M. Fleming a de plus accusé M. Coyne d'abus de confiance pour avoir dévoilé que le Canada violait le Fonds monétaire international.

(Suite à la page 6)

Repentigny : une femme sera commissaire d'école en 1962

REPENTIGNY. — Lors des élections aux postes de commissaires d'école, l'an prochain, les commissaires d'école de la ville de Repentigny ont proposé d'élire une femme à la place de la commissaire actuelle, M. Germaine Gagnon.

On sait que Mme Germaine Gagnon, qui possédait sa candidature à ce poste à recueillir 222 votes tandis que son adversaire recevait l'appui de 343 propriétaires.

Il a déclaré que plusieurs facteurs jouaient contre Mme Gagnon, cette année et qu'elle aurait dû attendre à l'an prochain pour poser sa candidature.

C'est alors qu'il a dit que les commissaires d'école se proposent de réserver un siège à une femme lors des élections qui auront lieu l'année prochaine. Il souhaite que ce geste soit imité par les autres municipalités scolaires de la province.

VOS ÉPARGNES RAPPORTENT

6%

GARANTI

Tous les fonds de ce plan sont placés sous forme de premières hypothèques assurées par la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement, un organisme du gouvernement du Canada.

Les titres sont offerts par unités de \$1,000 et rapportent \$60, l'an (6%).

Le capital et l'intérêt sont garantis sans conditions.

Rechenables en TOUT temps, mais la première année, l'intérêt est résalé à 4%, taux normal d'un compte courant.

Les comptes courants rapportent de 4% d'intérêt, payable trimestriellement, et salé sur le solde trimestriel.

Les comptes ouverts le 10 du mois courant rapportent de l'intérêt à partir du premier jour de ce mois.

HORAIRE D'ÉTÉ : en semaine de 9 h. à 4 h. 30 p.m.

FARMERS & MERCHANTS TRUST COMPANY LTD.

1175, avenue Union, Montréal — Tél.: UN 6-6551

1450, avenue Ste-Catherine, Montréal — Tél.: UN 1-9446

Bureaux à : Calgary, Edmonton, Medicine Hat, Saskatoon et Nainou, Bahamas



Voici la première des 600 boîtes téléphoniques d'urgence qui seront installées dans Montréal en vue d'accélérer la communication avec les services de la police et des incendies. Cette photo a été prise à l'angle des rues Appleton et Hudson, dans le district de la Côte-des-Neiges. (Photo Le Devoir)

RECHERCHES DU DR KATO A L'U. DE MONTREAL

Vaincre la maladie par le mécanisme de défense naturelle des capillaires

Par Marc-Henri Côté

La première ligne de défense de l'organisme contre les infections et inflammations qui le menacent est dans la transformation des cellules des petits vaisseaux ou capillaires, en phagocytes. Cette constatation a permis à deux chercheurs de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal, le Dr L. Kato, m.d., et M. B. Geozzy, d.e.s.c., de procéder à l'identification de substances qui stimulent la fonction phagocytaire des cellules des capillaires.

En Argentine, ou il était l'invité du gouvernement argentin au congrès international de la médecine expérimentale, le Dr Kato a eu l'occasion de donner des conférences; également quelques pays de l'Amérique latine, dont le Pérou. Il a décrit hier au cours d'une conférence l'évolution de ses travaux.

Le Dr Kato se livre depuis dix ans à l'Université de Montréal, à des recherches sur le mécanisme de défense cellulaire, par lequel l'organisme mobilise un grand nombre de cellules qui sont normalement passives, celles des petits vaisseaux.

Cette équipe de chercheurs travaille constamment à des expériences cliniques sur l'endothélium capillaire.

Depuis quelque 22 ans, en compagnie de son compatriote d'origine hongroise, le Dr B. Geozzy, le Dr Kato s'intéresse à des problèmes de physiopathologie.

Ces recherches ont permis de déterminer que la plupart des antibiotiques affaiblissent les microbes suffisamment pour que le mécanisme de la résistance naturelle intervienne.

L'intérêt de ces chercheurs pour la lepre expérimentale a été provoqué par la recherche de l'action phagocytaire des cellules des capillaires. Il s'agissait de trouver une maladie d'assez longue durée qui puisse permettre de vérifier le mécanisme de cette action.

La lepre chez le rat était cette maladie et son étude a donné lieu à de remarquables découvertes par les Drs Kato et Geozzy dans les laboratoires de l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal.

Les premiers, ils ont réussi à communiquer la lepre du rat au cobaye et à isoler le facteur, une protéine, qui entraîne le phénomène par lequel les cellules de

(Suite à la page 6)



DES TABLES DE FAMILLE POUR LES SANS FAMILLE

Vos femmes parties à la campagne ? La table de famille désertée ? Venez, venez de l'été, avec ceux qui partagent votre sort, dîner dans l'atmosphère réconfortante du "Candlelight". Le charme du foyer, les délices des steaks, l'enchantement des brochettes de homard, des salades Tournedos à la tyrolienne... apprêtées à votre goût. Comme à la maison, mieux qu'à la maison... Dans les salles fraîches du "Candlelight". Dejeuner, dîner et souper. Les bars ouverts à midi.

7965 BOULEVARD DECARIE
RE. 1-8202 - MONTREAL

Candlelight

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. Le Canadian Press est autorisé à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$26.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 12 JUILLET 1961

Le patronage

de saint Thomas d'Aquin à Gérald Martineau

La scène de l'enfant illégitime est une des séquences les plus émouvantes du film *Monsieur Vincent*. Les dames patronesses refusent de recueillir l'enfant d'une fille-mère parce qu'il est, selon elles, le fruit du péché. Mais monsieur de Paul leur rappelle que l'enfant n'est pas responsable de la faute de ses parents; il est, comme tous les autres hommes, digne de la rédemption du Christ. Il suffit de quelques paroles audacieuses, prononcées au bon moment, pour donner une orientation nouvelle à la pensée et à la conduite des chrétiens.

C'est ce que M. Gérald Martineau vient de faire en matière de patronage. Son discours sur le patronage marquera un tournant de la pensée catholique sur cette question. Une pratique jusque-là considérée comme dégradante, voire malhonnête, prend subitement figure d'un acte de vertu. Dorénavant, on ne pourra plus discuter intelligemment sur le patronage sans se référer à la théologie du docteur Martineau.

Théologie simple mais combien éclairante. Le texte s'ouvre par un aveu et conclut par une justification difficilement réfutable.

"Oui, confesse le docteur Martineau, j'ai fait du patronage. Je l'ai fait au grand jour. Je ne m'en cache pas et je ne m'en défends pas. Tant et aussi longtemps qu'il y aura de la misère à soulager, des problèmes familiaux à résoudre, je n'hésiterai pas à réduire les profits des compagnies pour les faire distribuer entre des centaines et des centaines de gens. Ceux qui ont reçu ces sommes n'ont pas à avoir honte. Ce sont d'honnêtes gens."

On a bien lu: "Tant et aussi longtemps qu'il y aura de la misère à soulager, des problèmes familiaux à résoudre..." On avait cru jusqu'à présent que le patronage consistait à monnayer son pouvoir politique au bénéfice de partisans, d'amis et de parents. C'est faux. Le patronage est fait pour soulager la misère et pour résoudre des problèmes familiaux. Il est une forme moderne de la charité. Il répond à la description que le petit catéchisme donnait autrefois des oeuvres de miséricorde corporelle: donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, racheter les captifs, donner l'hospitalité aux étrangers, visiter les malades et ensevelir les morts. Il y a tout ça dans le patronage. Si on voulait pousser l'analyse plus loin, on y découvrirait même des oeuvres de miséricorde spirituelle. M. Martineau n'est pas allé jusqu'à cette conséquence ultime, mais on sent que sa pensée nous y conduit.

Il y a davantage: le patronage est une méthode efficace de partage des richesses, car il se propose de "réduire les profits des compagnies pour les faire distribuer entre des centaines et des centaines de gens". L'Etat moderne, même en pays capitaliste, pratique couramment cette forme de justice distributive: les lois sociales, assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales, pensions aux mères nécessiteuses, ont précisément pour fin d'enlever aux riches une partie de leurs biens pour en faire profiter les gens du peuple.

Le Crédit social, avec son dividende mensuel, est moins avancé que Gérald Martineau. Le *Welfare State*, imaginé par Lord Beveridge, laisse la Grande-Bretagne à cent lieues derrière la province de Québec. Nous possédons chez

nous quelque chose de plus direct, de plus efficace, de plus expéditif. Un administrateur du patronage cotise les entrepreneurs et les fournisseurs du gouvernement; automatiquement, les bénéfices sont remis dans une caisse commune où l'on puise pour soulager des misères et régler des problèmes familiaux.

Selon quelles normes se fera la distribution? Pourquoi faire remettre \$1,000, à l'un et \$10,000, à l'autre? Comment expliquer les injustices commises envers des membres pourtant dévoués de l'Union nationale? Saint Thomas d'Aquin s'est chargé de répondre à la question et de trouver un fondement philosophique à l'arbitraire de Gérald Martineau.

"L'égalité de la justice distributive", écrit le docteur angélique, s'établit en accordant des parts diverses à différentes personnes proportionnellement à leurs mérites." (1)

Une loi sociale pourrait-elle atteindre la même fin? Prenez le cas des allocations familiales; les enfants des pauvres ne reçoivent pas plus que les enfants des riches. C'est une injustice. Si au contraire les allocations étaient administrées par un patronage aussi consciencieux que Gérald Martineau, il y aurait "des parts diverses à différentes personnes proportionnellement à leurs mérites". Le montant de l'allocation serait plus élevé si le père de l'enfant pouvait se réclamer des mérites plus grands dans la hiérarchie de l'Union nationale; à mérites plus grands, allocation plus généreuse.

Jusqu'où pourrait aller l'application d'une telle mesure de justice distributive? Les docteurs en théologie et en philosophie ont là un champ ouvert à la libre spéculation. Dans le cas d'un patronage comme Gérald Martineau, la générosité peut s'élever jusqu'au haut pic de la magnificence. Là encore, pour saisir la profondeur de la doctrine Martineau, il faut recourir à un texte lumineux de saint Thomas d'Aquin.

"La magnificence, écrit-il, c'est l'usage de la richesse à un point de vue spécial qui est la grandeur. Elle est donc un surcroît de libéralité." (2)

Il paraît évident que M. Martineau ne peut pas s'arrêter à la simple libéralité dans la pratique du patronage. Ce serait se rabaisser à un niveau de médiocrité qui n'est pas digne de sa personne. La magnificence (substantif dérivé de deux mots latins: *magna* et *facere*, qui signifie faire de grandes choses) convient à la taille de l'homme qui a et qui continue d'exercer le patronage pour l'Union nationale.

Il est des hommes qui marquent profondément leur époque par la vigueur et l'audace de leur pensée. Quand on songe aux grands esprits qui ont illuminé le monde et dont la pensée a marqué un tournant dans l'évolution des idées, il vient spontanément à l'esprit les noms d'Aristote, Platon, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Descartes, Darwin, Einstein. Un nouveau soleil s'est levé dans le firmament de la pensée universelle, Gérald Martineau, docteur à patronage.

Préparons-nous à vénérer sa mémoire et à le proposer en imitation aux générations futures.

- (1) IIa — IIae, Q. 63, art. 1.
- (2) IIa — IIae, Q. 117, art. 3, réponse à la première objection.

Gérald FILION

Blocs-Notes

Parler à tout le monde en même temps

Dans une conférence qu'il prononçait récemment à Québec — et dont la Semaine à Radio-Canada donne de larges extraits — M. Alphonse Ouimet signale comme il est difficile de parler à tout le monde à la fois: c'est pourtant ce que doit faire la radio et surtout la télévision. Le président de Radio-Canada sait que cela ne saurait s'accomplir sans provoquer des réactions négatives: il est bon qu'il en soit ainsi, pourvu que la critique soit de bonne foi.

M. Ouimet aborde un problème plus délicat: celui des idées. Quelle attitude une radio d'Etat doit-elle adopter vis-à-vis l'actualité, lorsque celle-ci engage des principes et suscite des discussions?

Un choix préalable

La position prise par le président de Radio-Canada est juste. "Rien ne serait plus simple, déclare-t-il, que de libérer les ondes de toutes les émissions d'information et d'affaires publiques portant sur des questions controversées pour leur substituer des spectacles légers et sans conséquence."

"Bien des tracas nous seraient enlevés du même coup, mais Radio-Canada deviendrait le véhicule de la médiocrité satisfait et du conformisme de tout repos. Par le fait même elle cesserait d'exister, parce qu'elle nierait les raisons qui ont justifié et appelé son établissement."

M. Ouimet dit encore: "Radio-Canada ne croit pas qu'il faille dissimuler la vérité ou atténuer ses implications, même si celles-ci risquent de déplaire. Ce n'est pas son rôle non plus de cacher les événements désagréables ni d'ignorer certains faits pertinents pour l'intelligence d'un pro-

blème. Elle est consciente cependant qu'il ne s'agit pas d'exagérer dans ce sens."

Etre à l'écoute du milieu

Tout ceci est rigoureusement vrai. Prenons des exemples concrets: quand l'opinion publique discute de patronage, de régime des alcools, d'école neutre, d'indépendantisme ou des droits du Sénat: que deviendrait une radio ou une télévision qui écarteraient systématiquement ces thèmes, ou n'en donneraient qu'un écho lointain et assourdi?

Nous la regarderions comme un mauvais serviteur des idées et du milieu. Son rôle reviendrait à paralyser, à endormir, à tuer l'opinion, — à la divertir des préoccupations les plus sérieuses et parfois les plus graves.

Mais en abordant des thèmes considérés comme délicats ou explosifs, radio et télévision vont déplaire à plusieurs catégories d'auditeurs et de spectateurs: à ceux qui veu-

Parfois les papes rédigent eux-mêmes les éditoriaux de leur journal...

De notre correspondant romain Georges Huber

L'OSSERVATORE ROMANO fête ces jours-ci son centième anniversaire. Une audience du pape à tout le personnel du journal — rédacteurs, employés, typographes avec leurs familles — l'émission d'une série de timbres postes, enfin, la publication d'un magnifique numéro spécial du journal, marquent cette date.

Précieuse liberté

"L'Osservatore Romano" est — tous le savent — le journal des papes. Sa fondation remonte à l'initiative de deux laïcs catholiques désireux de défendre l'Eglise. Le directeur et la majorité des rédacteurs sont des laïcs. Le journal devait originairement s'appeler "L'Ami de la vérité". A la réflexion, on trouva ce titre un peu trop solennel et on le changea en celui d'"Osservatore romano". Le journal, comme presque toutes les feuilles d'opinion, connut de grosses difficultés. Il faillit même disparaître. Léon XIII — on était en 1890 — acheta "L'Osservatore Romano" qui sera désormais le journal du Saint-Siège.

Si tous ont un journal, il convient que le pape ait aussi le sien. Léon XIII donna cette consigne au directeur du journal: "Vous ne dépendrez désormais de personne, sauf de nous et de notre secrétaire d'Etat". Précieuse liberté! Saint Pie X suivait de près le journal du Saint-Siège comme il faisait d'ailleurs pour toute la presse catholique de la péninsule. Benoît XV allait plus loin. Il le lisait très attentivement, chaque jour, et, à la fin du mois, envoyait un bulletin... scolaire au directeur du journal. Le bulletin portait sur quatre matières: direction, rédaction, impression, qualité du papier. Sur chaque matière, le pape exprimait son jugement, qui était parfois sévère... Des encouragements et une bénédiction tempéraient toutefois la sévérité des notes.

Il arrivait au directeur de "L'Osservatore Romano" de recevoir du Vatican une grande enveloppe blanche. Il y trouvait un article rédigé par le pape lui-même, avec ces lignes en guise de chapeau: "Cher monsieur, j'étais le directeur de "L'Osservatore Romano", je répondrais en ces termes à tel ou tel journal, ou à tel ou tel homme politique..."

Pie XI dicte

Pie XI, successeur de Benoît XV, témoigna au journal le même intérêt. Il appelait parfois dans son bureau M. Giuseppe Della Torre, directeur de "L'Osservatore Romano" et, séance tenante, lui dictait un article. Celui-ci, bien entendu, paraissait sous la signature de l'auteur, tout comme les éditoriaux de Benoît XV.

Pie XII rédigea lui-même des notes officielles de "L'Osservatore Romano" parues pendant la guerre. Un prélat de la secrétairerie d'Etat, Mgr Albert Giovannetti, nous le révèle dans le livre "Le Vatican et la guerre".

Ces gestes des papes contemporains attestent-ils pas, d'une façon éloquent, l'importance exceptionnelle que le Saint-Siège attache à la presse pour la défense de la vérité et du droit, et pour l'avènement du règne de Dieu?

Les articles officiels et les notes officielles de "L'Osservatore Romano" sont très remarqués dans les milieux journalistiques et diplomatiques. On sait que ces articles et ces notes expriment la pensée du Saint-Siège.

Jean XXIII travaille dans le silence de la nuit

Les discours du pape sont une autre attraction de "L'Osservatore Romano". Benoît XV rédigeait ses discours avant de

lent qu'on les distraie et amuse à tout prix; à ceux qui refusent que certains problèmes soient posés et soit partisane des tabous; à ceux enfin qui choqueraient telle expression d'opinion, telle personnalité, etc.

C'est un risque qu'il faut

quand même assumer. Sans doute, il ne s'agit pas de livrer les ondes, par système, à la controverse ni surtout de chercher le scandale. Une régulation d'Etat doit constamment se rappeler qu'elle n'est pas un journal d'opinion, et qu'elle a rarement à prendre parti.

Mais elle doit rester à l'écoute du milieu, garder le contact avec tous ses éléments vivants.

Commercialisation

M. Ouimet déclare en outre que "à l'encontre de la conception commerciale qui prévaut dans la télévision américaine, (la Société) attribue à ce public plus d'intelligence qu'on ne veut bien lui en accorder habituellement (...). Devrait-elle faire erreur dans son évaluation des gens, Radio-Canada préfère que ce soit en les croyant meilleurs et non pires qu'ils ne sont en réalité."

En d'autres termes, la Société entend risquer de se tromper en visant trop haut plutôt qu'en visant trop bas. C'est une attitude saine.

Il ne semble pas toutefois que la Société ait toujours eu la liberté ou la volonté de la maintenir. Elle est, souvent par le fait du gouvernement ou de l'opinion, trop livrée à

les prononcer, et remettait ensuite son manuscrit à la rédaction du journal. Pie XI procéda autrement. Sauf pour les circonstances solennelles comme les Consistoires, il n'écrivait pas ses discours. Il se contentait de quelques notes au crayon sur une feuille de papier. Il méditait longuement et prononçait ses discours avec une lenteur et une force qui vous impressionnaient. Pie XII suivait la méthode de Benoît XV: il rédigeait chacun de ses discours. Pour les allocutions allemandes, françaises, espagnoles, portugaises, il en soumettait le texte à des prélat étrangers de la secrétairerie d'Etat, qui pouvaient, en toute liberté, faire des observations d'ordre linguistique. Polyglotte de grande classe, Pie XII tenait à faire revoir ses manuscrits pour éviter les fautes. La méthode de Jean XXIII tient à la fois de celle de Pie XII et de celle de Pie XI. Le Saint-Père improvise certaines allocutions, spécialement dans les audiences publiques, en s'inspirant de l'Evangile du jour, des leçons du bréviaire ou même de l'actualité internationale. Pour les circonstances importantes, il écrit ses discours. C'est là un travail qu'il fait de préférence dans le silence de la nuit, alors que tout dort dans la petite cité du Vatican.

Ce qui ne vieillit pas

"L'Osservatore Romano", qui, avec tout les sujets de l'actualité politique, sociale, culturelle, littéraire, scientifique, porte dans le monde entier la pensée du Saint-Père, est un journal à la fois grave et jeune. Grave à cause de sa tenue, de sa modération, de l'absence de tout excès. Jeune aussi en raison de ses liens avec la papauté, qui est une institution très vieille, la plus vieille que connaisse l'Occident, mais aussi une institution merveilleusement jeune parce que rattachée à Celui qui ne vieillit pas.

Lettre au "Devoir"

Drôles de conscience

Cher monsieur Laurendeau, Je lis avec intérêt les comptes rendus de l'enquête Salvas. Toutefois, je ne puis m'empêcher d'exprimer publiquement mon dégoût devant cette liste de gens qui s'allongent de jour en jour, et qui affirment, sous la foi du serment, avoir reçu une "juste" récompense pour service rendu au parti.

Comment une personne peut-elle s'imaginer recevoir une "juste" récompense quand elle est prise à même les fonds publics et pour du travail qu'elle n'a jamais fait? Il faut avoir la conscience passablement large pour accepter des chèques allant même dans les milliers de dollars sans savoir pour quelle raison exactement ce chèque est envoyé.

Je dis que nous devons payer, à vie, des salaires fastidieux de conseillers législatifs à ceux qui ont institué ce régime pourri...

Il serait temps que la commission Salvas avertisse définitivement ces audiences, car, devant la kyrielle de "crachats" qui témoignent jour après jour, les honnêtes gens seront portés à devenir malhonnêtes sous le prétexte "je ne s'en pas pire que les autres."

Pseudo: ECOEURE,

Mont-Laurier.

la commercialisation. Est-il normal, par exemple, qu'à peu près toutes les meilleures heures du jour soient occupées, au moins à la télévision, par des programmes commandités? Est-il normal que la seule émission consacrée aux lettres ait été juchée, l'an dernier, au sommet de l'horaire (11 hres 30 p.m.)? Pourquoi ciné-club est-il exclusivement une émission d'été? Pourquoi le Théâtre et l'Heure du Concert connaissent-ils des saisons si courtes? Et ainsi de suite.

Dans la plupart des cas, j'ai la conviction qu'on répondrait: motif pécuniaire, nécessités commerciales. Radio-Canada paraît devenir un compromis entre ce que ses pères avaient rêvé — des réseaux à peu près entièrement déchargés des servitudes commerciales — et ce qu'en toute logique plusieurs de ses critiques devraient réclamer qu'elle soit: une entreprise entièrement livrée à la publicité, et qui par conséquent n'a plus besoin de l'aide de l'Etat. Dans ce dernier cas, la Société n'aurait qu'à disparaître et à laisser la place aux postes et réseaux privés. Fort heureusement il n'en est pas ainsi. Nous lui devons chaque année quelques-uns des plus beaux spectacles ou quelques-unes des meilleures discussions de la saison.

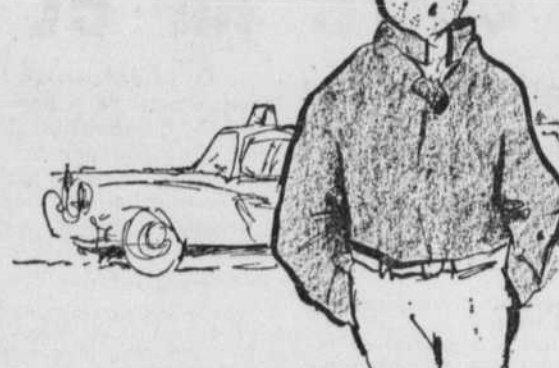
ANDRÉ L.

Taxi: les chauffeurs devront être bilingues et résider à Montréal

Par Jean-Marc Laliberté

Le conseil municipal, lors de son assemblée du 28 juin, sera appelé à voter l'importante modification aux règlements concernant les taxis.

En vertu de ces amendes, des règlements des taxis, les chauffeurs de taxi devront être bilingues et résider à Montréal.



Ca veut dire qu'on va être obligé d'apprendre d'aut-chose que le "joual"?

Lettres au "Devoir"

N. D. L. R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

Pourquoi les Juifs parlent anglais

Monsieur le rédacteur, Voici une mise au point à propos de la lettre intitulée "Le recensement et la question juive", parue le 27 juin dans le DEVOIR, et signée Michel Saint-Aubin. A la question sur l'appartenance à un groupe ethnique il y eut parmi d'autres réponses l'indication "juive". On ne sera pas surpris de constater qu'une écrivaine majeure des Juifs de Montréal ait opté pour cette réponse. Elle était cependant fautive et aussi illogique que la question qui devait la provoquer. Il n'y a pas et il n'y eut jamais de groupe ethnique juif. Il n'existe pas non plus de "race" juive, tout comme il n'y a pas de "race" catholique. Qu'est-ce que le judaïsme? C'est une religion catholique (c'est-à-dire universelle) dont l'idéologie est partiellement fonction d'un territoire géographique déterminé, en l'occurrence la terre d'Israël. Qu'est-ce que le catholicisme apostolique et romain? C'est une religion universelle dont l'idéologie est partiellement fonction d'un territoire géographique déterminé, en l'occurrence la terre d'Israël. Tous les Juifs sont-ils israéliens? Tous les catholiques sont-ils italiens? Poser ces questions, c'est y répondre.

Les descendants de Jacob sortirent d'Egypte au nombre de 600.000 accompagnés d'une "multitude mixte" (cf. la Bible). Depuis lors, sans faire de prosélytisme, le judaïsme se répandit sur le globe. Il y a encore à l'heure actuelle des Juifs négres (voir Falachas d'Ethiopie), des Juifs arabes (à Bagdad) et il y eut jusqu'au siècle dernier des Juifs de race chinoise (à Kai-Fung-Fu, cf. Jewish Encyclopedia, art. China, art. Falachas, etc.).

Au début du Moyen Âge, une grande peuplade de la Crimée se convertit au judaïsme, les Khazars, et les descendants forment le plus clair des Juifs russes actuels. L'empereur Constantin adopta le christianisme comme religion d'Etat et partant de l'Europe après avoir beaucoup hésité entre cette religion et le judaïsme. Il s'en est donc fallu de peu pour que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'inquisition eut raison du judaïsme espagnol, par ailleurs il s'en est donc fallu d'un cheveu que toute l'Europe soit juive, y compris la France, l'Angleterre et l'Irlande. Le judaïsme, faute de prosélytisme et suite aux persécutions chrétiennes, ne fut qu'une minorité partout en Europe, mais il y était représenté dans chaque bourgade de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, etc. Les croisades mirent fin au judaïsme français (sauf au Comtat Venaissin, hors d'atteinte de saint Louis), l'in

Grande-Bretagne: accueil triomphal au cosmonaute

La reine Elisabeth recevra Gagarine à déjeuner vendredi

LONDRES. — Dans un geste inhabituel et imprévu, la reine Elisabeth a invité hier le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, actuellement en séjour à Londres, à déjeuner vendredi au palais Buckingham. Gagarine a accepté avec empressement. Un porte-parole du palais a précisé que cette invitation résultait d'une initiative personnelle de la souveraine.

La presse de Londres a critiqué le gouvernement britannique pour n'avoir pas accordé au cosmonaute un accueil officiel sous prétexte qu'il n'est pas une personnalité officielle.

COREE DU SUD: SELON L'AMBASSADEUR AUX ETATS-UNIS

Le pays était sur le point de sombrer au moment du coup d'Etat des chefs militaires, le 16 mai

NEW-YORK. — L'ambassadeur de la Corée du sud aux Etats-Unis a affirmé hier que le coup d'Etat du 16 mai dernier dans son pays a été une "bénédiction" car la Corée du sud se trouvait à ce moment "dans la position d'un navire qui va sombrer". M. Il Kwon Choung a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse devant le "Overseas Press Club" avant de commencer une tournée d'amitié et de bonne volonté dans les principaux pays des deux Amériques.

Le diplomate veut au cours de ce voyage expliquer les raisons

1er anniversaire de la sécession du Katanga

ELISABETHVILLE. — Le président Moïse Tshombe a dit hier que le Katanga est disposé à coopérer avec le reste du Congo dans tous les domaines pourvu que son indépendance soit respectée et que son économie ne soit pas hypothéquée. Le chef de la province sécessionniste prenait la parole à l'occasion des fêtes du premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Katanga.

A la foule rassemblée, place de l'indépendance, Tshombe a dit que la structure économique du Katanga appelle une association économique harmonieuse avec le reste du Congo mais que "nous devons concilier notre désir de coopération avec notre devoir de protéger les fruits du dur labeur de notre nation". Il a ajouté que personne ne peut contester sérieusement au Katanga les attributs de la souveraineté non plus que la stabilité politique intérieure.

Défilé militaire

Le président a déclaré qu'après une année d'indépendance, le Katanga a "une monnaie pleine de santé, des finances stables, une économie florissante et une armée courageuse et disciplinée". Après quoi il a reçu le salut des principaux éléments de son armée qui ont défilé à la tête d'un immense cortège où se trouvaient les enfants des écoles, les mouvements de jeunesse, les syndicats ouvriers, etc.

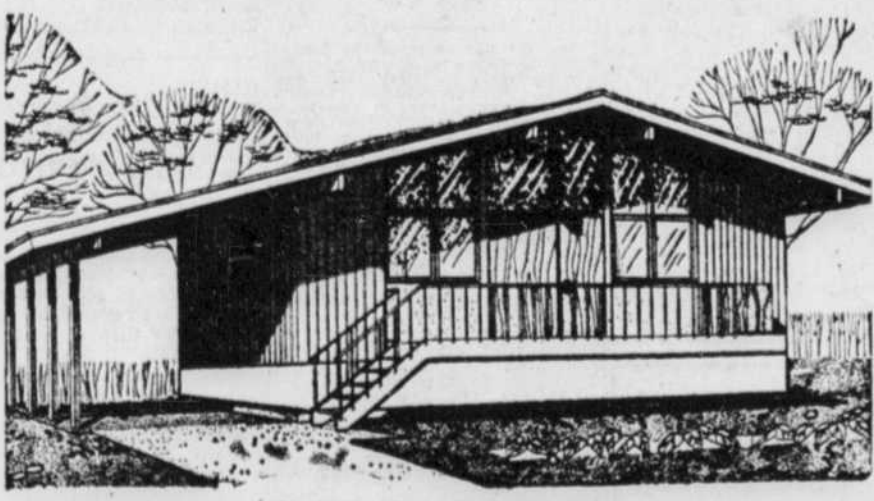
Plus de 2.500 soldats ont défilé dans un ordre impressionnant. Pendant ce temps, l'aviation katangaise (deux chasseurs à réaction, huit appareils de transport, des hélicoptères et des avions de reconnaissance) survolait la capitale aux acclamations de la foule.

Aucun membre du corps consulaire n'assistait à la manifestation étant donné qu'aucun pays n'a encore reconnu l'indépendance du Katanga.

AVIS DE DECES

FOREST. — A Outremont, le 10 juillet 1961, à l'âge de 92 ans, est décédé, Louis Philippe Forest, époux de Georgiana LaPorte. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 courant. Le convoi funéraire partira de sa résidence No 451 Boul. St-Joseph ouest, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

5 ANS POUR PAYER



BONI \$500.00 BONI

Sur un camp d'été construit au 'Domaine du lac Siesta' à Saint-Calixte, situé à 32 milles au nord de Montréal ou sur un camp d'été construit sur votre propre terrain.

PLUSIEURS AUTRES MODELES A PARTIR DE \$1,000.

• RENSEIGNEMENTS •

H. LACHAPELLE
DU. 1-1234
RA. 2-1387

LIONEL TAILLON
2620, Daudet, Duvernay
MO. 9-1663



Aux... QUATRE COINS du monde...

SUD-OUEST AFRICAINE: la mission des Nations Unies renonce à se rendre dans ce territoire

SALISBURY. — La mission d'enquête de l'Organisation des Nations Unies a finalement renoncé à se rendre dans le sud-ouest africain afin de ne pas créer un incident international qui pourrait avoir de graves répercussions. La mission a pris cette décision au cours d'une réunion hier et a de plus annoncé qu'elle se rendra plutôt au Tanganyika pour y interroger un certain nombre de réfugiés du sud-ouest africain. Le gouvernement de l'Union sud-africaine avait déclaré la semaine dernière qu'il arrêterait les membres de la mission s'ils tentaient de pénétrer illégalement dans le territoire sous tutelle du sud-ouest africain. Jusqu'à hier, la mission affirmait qu'elle irait quand même dans ce territoire, malgré l'opposition du gouvernement de Pretoria, mais lundi, le gouvernement britannique annula les visas accordés aux membres de la mission pour se rendre dans le protectorat du Bechuanaland, voisin du sud-ouest africain. Il semble que c'est cette mesure de Londres qui a amené la mission à réviser son programme.

IRAK: Kassem déclencherait une offensive contre les puissants intérêts pétroliers britanniques

BAGDAD. — Bien que le gouvernement irakien ait nié qu'il s'apprête à nationaliser la puissante société britannique Irak Petroleum Co., en qualifiant cette rumeur "d'invention malicieuse des milieux impérialistes", les observateurs prévoient que le premier ministre Kassem déclencherait sous peu une offensive contre cette entreprise. Ces observateurs croient qu'à l'occasion du 14 juillet, anniversaire du coup d'Etat de 1958 et de la proclamation de la république, le premier ministre réaffirmera les prétentions de l'Irak sur la principauté de Koweït et annoncera diverses mesures au sujet de l'Irak Petroleum. Ils ajoutent que l'IIPC est considéré par Kassem comme son "canal de Suez" et que tôt ou tard, il en viendra à confisquer la puissante entreprise comme Nasser a fait du canal de Suez, en 1956. Entre-temps, il semble que la position de Bagdad dans les autres capitales arabes à propos de Koweït s'est renforcée: les divers gouvernements acceptent la promesse de Kassem de ne pas recourir à la force contre la principauté tout en blâmant celle-ci d'avoir fait appel à Londres.

SOUDAN: la junte militaire aurait arrêté un certain nombre d'anciens dirigeants politiques

LONDRES. — La radio du Caire a annoncé hier que la junte militaire du Soudan avait arrêté les anciens premiers ministres Abdullah Khalil et Ismael el Azhari ainsi que dix anciens personnalités politiques de premier plan. Parmi les personnes arrêtées, se trouverait l'ancien secrétaire général du parti communiste qui est hors-la-loi au Soudan. La radio du Caire a ajouté que ces personnes ont été arrêtées pour avoir "répandu des rumeurs fallacieuses et conspiré contre les intérêts du peuple". C'est le Conseil suprême des forces armées qui aurait ordonné dimanche ces arrestations. Depuis que la junte a pris le pouvoir à Khartoum en novembre 1958, il y a eu périodiquement des requêtes de la part de divers groupes pour le rétablissement du pouvoir civil. En novembre dernier, un groupe de dirigeants politiques signait un manifeste affirmant que "le gouvernement n'est pas l'affaire de l'armée".

URSS: "K" réclame de nouveau l'application de la formule de la "troïka" au secrétariat général des Nations Unies

MOSCOU. — Le premier ministre Khrushchev a annoncé hier qu'il continuera à faire campagne pour obtenir l'application au secrétariat général des Nations Unies de la formule dite de la "troïka", c'est-à-dire de la nomination de trois secrétaires généraux représentant le bloc occidental, le bloc communiste et l'ensemble des pays neutres, respectivement. Au cours d'un déjeuner offert au Kremlin en l'honneur du président K. Nkrumah, du Ghana, actuellement en visite officielle en URSS, "K" a dit que les cercles "capitalistes" continuant à dominer le secrétariat général de l'ONU et que le maintien de cette situation ne peut que conduire l'organisation internationale à sa perte. Le chef du gouvernement soviétique a fait d'autre part le procès du colonialisme et a salué en Nkrumah l'un des principaux artisans de la lutte pour l'émancipation de tous les peuples colonisés.

RHODESIE DU NORD: les nationalistes africains sont mobilisés pour une vaste campagne contre la nouvelle constitution

BROKEN HILL. — Le "parti uni pour l'indépendance", principale formation nationaliste de la Rhodesie du nord, va déclencher sous peu une vaste campagne de résistance passive contre la nouvelle constitution octroyée par le gouvernement de Londres. Selon les nationalistes, cette constitution consacre l'hégémonie de la minorité blanche et nie aux Africains le droit à détenir la majorité dans l'Assemblée et le gouvernement. Plus de 2.000 délégués ont adopté lundi soir à l'unanimité une résolution réclamant une "action directe immédiate" et confiant à Kenneth Kaunda, président du parti, les pleins pouvoirs pour appliquer cette résolution y compris celui de "réclamer de tout militant l'accomplissement des tâches les plus diverses à quelques minutes d'avis". La résolution ajoute que les nord-Rhodésiens doivent être prêts à sacrifier "leur vie, leur carrière, leurs biens et leur confort pour l'obtention du droit à l'indépendance accordé par Dieu à tous les peuples".

BRESIL: Quadros entend mener une politique étrangère indépendante tout en réaffirmant la vocation occidentale du pays

RIO-DE-JANEIRO. — Le président Janio Quadros a réaffirmé hier la volonté de son gouvernement de mener une politique étrangère indépendante, sous le signe de la "neutralité active", mais a dit en même temps que le Brésil appartient par vocation à la civilisation occidentale et que son idéologie fondamentale ne saurait être que celle de l'Occident. Inaugurant une grande exposition d'art argentin à Rio, le président Quadros a dit notamment: le Brésil est conscient de ses obligations envers les autres pays latino-américains et se considère comme membre du groupe des nations libres. Notre attachement est total à la civilisation occidentale. Mais nous réclamons néanmoins le droit de conduire nos affaires comme nous l'entendons et nous tendons à tous les pays une main fraternelle. Le président brésilien a également exalté l'amitié du Brésil et de l'Argentine et a prédit que ces deux pays permettront de donner à l'Amérique latine une place de premier plan sur la scène internationale.

TURQUIE: les deux tiers des électeurs ont approuvé le projet de constitution

ANKARA. — Plus des deux tiers des citoyens qui ont participé au référendum de dimanche dernier ont approuvé le projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire que dirige le général Gursel. Les derniers rapports indiquent que la participation a été de l'ordre de 75%; 13,500,000 électeurs avaient droit de vote. Le général Gursel, chef de l'Etat et du gouvernement, s'est dit satisfait des résultats du référendum et doit adresser un message à la nation aujourd'hui. La nouvelle constitution devrait être promulguée dans quelques jours; les élections générales auront lieu en octobre et permettront ainsi le rétablissement du régime parlementaire en Turquie. La junte militaire cédera au nouveau gouvernement la place qu'elle occupe depuis le coup d'Etat non sanglant du 28 mai 1960 qui a entraîné la chute du régime Menderes.

ETATS-UNIS: le gouvernement cubain serait disposé à accepter des tracteurs agricoles

MIAMI. — Un porte-parole de la mission de prisonniers cubains envoyée aux Etats-Unis par Fidel Castro pour essayer de relancer les négociations en vue de la libération des 1.200 prisonniers, a déclaré hier que le gouvernement cubain est disposé à accepter des tracteurs agricoles en échange de prisonniers. M. W. Castroverde a précisé qu'avant de quitter La Havane, le groupe a été autorisé par Castro à accepter des tracteurs agricoles ordinaires s'il ne pouvait obtenir des tracteurs lourds servant aux travaux publics. Un nouveau comité est en voie de formation aux Etats-Unis pour remplacer le comité des "tracteurs de la liberté" qui s'est dissous après avoir été incapable de s'entendre avec le gouvernement cubain. Castroverde a dit que ce nouveau comité tentera de réunir une somme de \$16 à \$17 millions avec laquelle il acquerra le plus grand nombre possible de tracteurs.

FINLANDE: le Parlement est rappelé pour résoudre la crise ministérielle

HELSINKI. — Un communiqué officiel a annoncé samedi que le Parlement, actuellement en congé, sera appelé à se réunir afin de tenter de résoudre la crise ministérielle ouverte la semaine dernière. La décision a été prise après une longue conférence entre le président de la République, M. U. Kekkonen, et les chefs des groupes parlementaires. Lundi dernier, le chef de l'Etat acceptait la démission qui lui remettait le premier ministre Vieno Sukselainen: celui-ci posait ce geste après avoir été reconnu coupable par une Haute Cour de graves fautes administratives dans ses fonctions de directeur général de l'Office des pensions de l'Etat. Le ministre de l'intérieur, M. E. Loukka, avait accepté la demande du chef de l'Etat d'assumer l'intérim de la direction du gouvernement mais tout indique que les membres du gouvernement provisoire aussi bien que l'opinion publique souhaitent une prompt solution de la crise.

Italie: soudaine expansion du terrorisme

Des nationalistes germanophones paralysent la circulation sur les plus importantes liaisons par rail

VERONE. — Frappant pour la première fois loin de la région du Tyrol du sud, des commandos de nationalistes germanophones ont saboté hier des installations électriques sur plusieurs grandes liaisons ferroviaires internationales. Des dizaines de trains ont eu des retards allant de cinq à dix heures sur les grandes lignes qui relient l'Italie à l'Autriche et à la Suisse.

Soigneusement préparées et parfaitement synchronisées, les explosions ont commencé à minuit, dans la nuit de lundi à mardi, et ont continué hier: des bombes à retardement constituées essentiellement de dynamite ont fait sauter les pylônes du réseau de transmission électrique le long des voies ferrées. Sur les lieux de chaque attentat, les gendarmes ont trouvé des tracts en allemand qui disaient: "La prochaine fois, nous frapperons en beaucoup plus d'endroits; nous allons réduire à néant le tourisme en Italie" et les tracts étaient signés "les combattants de la liberté".

Problème qui remonte à 1946

On sait que depuis plusieurs années, la minorité de langue allemande qui habite dans le nord de l'Italie réclame une large autonomie interne pour la province de Bolzano ou les germanophones forment la majorité. L'Autriche soutient les revendications de ces quelque 200.000 germanophones; le Tyrol du sud ou Haut Adige est d'ailleurs une ancienne province autrichienne qui fut cédée à l'Italie après la première guerre mondiale. Vienne accuse Rome de n'avoir pas appliqué loyalement les accords Gruber-Gasperi signés à Paris en 1946. Plusieurs rencontres italo-

autrichiennes et un débat aux Nations Unies n'ont encore permis aucun progrès dans le règlement de ce problème. Et la situation ne cesse de s'envenimer.

Quiétude au sujet du tourisme

Le gouvernement italien a réagi avec colère et une certaine inquiétude aux attentats d'hier. Le ministère des affaires étrangères a annoncé qu'il protestera auprès de l'Autriche "au sujet des déclarations faites récemment par diverses personnalités autrichiennes, propos qui ne peuvent qu'encourager les auteurs du terrorisme". On constate aussi dans plusieurs milieux gouvernementaux la crainte qu'un éventuel accroissement du terrorisme détourne de l'Italie une grande partie des touristes qui chaque année y affluent; le tourisme a rapporté l'an dernier à l'Italie plus de \$800 millions en devises fortes.

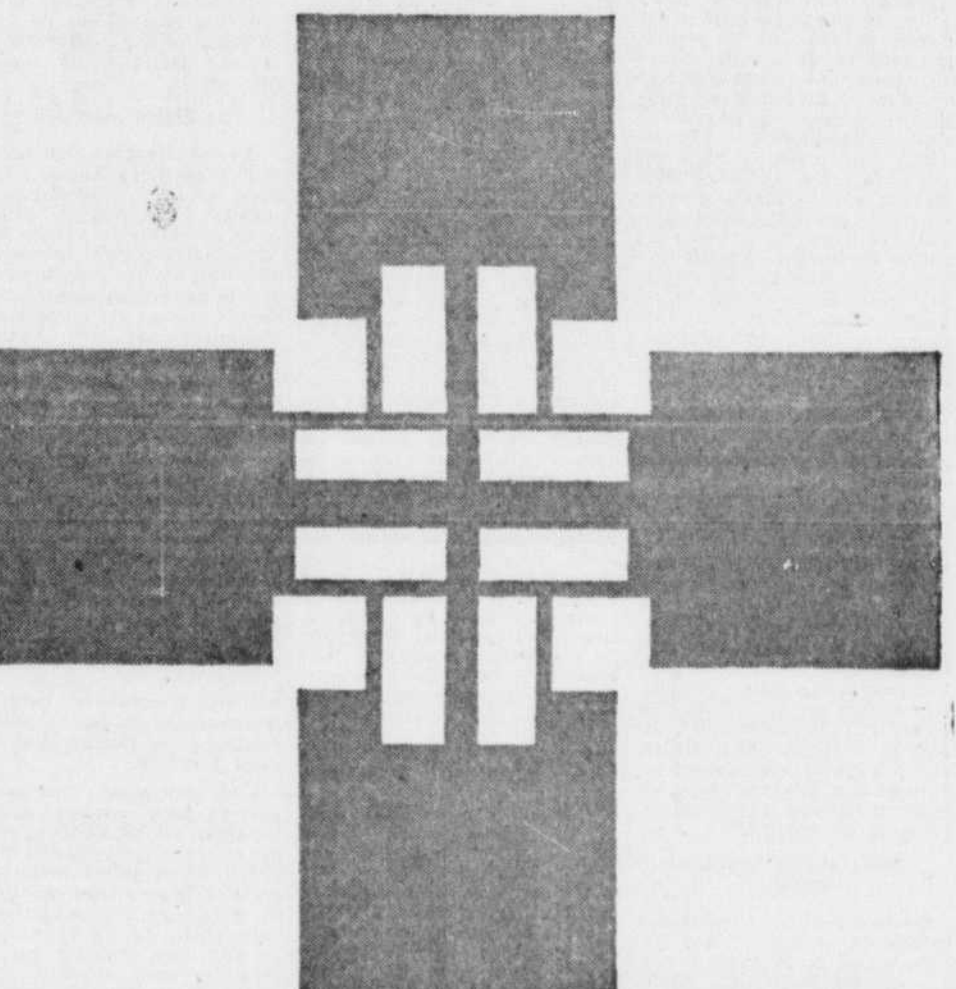
Jusqu'ici les actes terroristes avaient été commis dans le seul Tyrol du sud. C'est la première fois que des attentats sont commis dans le reste de l'Italie. Les dynamites ont eu lieu sur les lignes suivantes: Munich-Brenner-Verone-Rome; Bâle-Come-Milan-Rome; Paris-Genève-Modosola-Milan et Bellinzona-Luino.

Des autocars ont transporté les passagers des trains qui se trouvaient immobilisés et le furent souvent pendant plusieurs heures. Le service normal n'a repris qu'au cours de l'après-midi. Un porte-parole des chemins de fer italiens a prétendu que si certains trains n'avaient pas eu un léger retard,

DU. 1-2504

LAUZON DRIVING SCHOOL LTD.

Notre bureau est à votre porte



VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉ AU "COURONNEMENT"

de l'édifice de la Banque Royale du Canada
PLACE VILLE MARIE

le mercredi, 12 juillet, de 11h. à 1h.30 P.M.

- 11h.15 — A l'entrée sud de l'édifice cruciforme, rue Dorchester, arrivée des dignitaires.
- 11h.30 — Entre les ailes sud et est, surveillez le hissage de la dernière poutre d'acier jusqu'au sommet du plus grand édifice à bureaux du Commonwealth.
- 11h.45 — Discours par d'éminentes personnalités.
- 12h. p.m. — On posera le dernier boulon, ce qui complètera la structure principale du plus bel ensemble architectural de Montréal.

- Le public est invité dans la cour de Place Ville Marie, à l'angle sud-est de Dorchester, près University.
- Musique par la fanfare des Fusiliers Mont-Royal avec la gracieuse permission du Lieut.-Col. Guy Lévesque, MC, CD, de 11 h. a.m. à 1 h. 30 p.m.
- Commentaires bilingues et description des activités par Jacques Desbaillets, du lieu de la cérémonie, au 23e étage, à toutes les rues voisines de Place Ville Marie.

L'édifice de la Banque Royale du Canada

PLACE VILLE MARIE

L'adresse d'affaires hors de pair au Canada

LE PLUS GRAND EDIFICE DU COMMONWEALTH BRITANNIQUE





Les quatre jeunes étudiants qui se sont classés en tête de liste au concours des bourses de voyage et d'études Brooke Bond, sur des travaux littéraires, artistiques et calligraphiques, causent avec M. H. L. Keen, président de Brooke Bond Canada Ltd., avant leur départ pour un voyage de deux semaines en Europe. Ce sont Lomer Lafrance, de Gaspé; Barry Burdony, de Vita, Manitoba; M. Keen; Louise Roy, d'Amos, et Robert Taylor, de Medicine Hat, Alberta.

Photo David Bier

En dépit des efforts de Lisbonne, le difficile problème de l'Angola est désormais "internationalisé"

Par René Vermont

Le "vent de changement" semble avoir atteint l'empire portugais. L'Angola, que la suppression de toute forme d'opposition subversive avait mise à l'abri des tempêtes nationalistes, est en proie depuis le début de l'année à la guerre révolutionnaire. Le phénomène n'est pas nouveau. Le monde a assisté, et assiste à l'heure actuelle, à des conflits analogues en Afrique et ailleurs.

Pourtant l'avenir de ce pays de 1.248.000 kilomètres carrés, peuplé seulement de 4.500.000 habitants (l'une des plus faibles densités en Afrique avec six habitants par kilomètre carré), semblait être des plus prometteurs. Au moment où la mode est d'évoquer l'indépendance économique par rapport aux ex-métropoles, soit-on que l'Angola est plus indépendante du Portugal pour ses exportations et importations que n'importe quel autre pays africain? Que son économie est sagement diversifiée, et que grâce à ses exportations de diamant, de poisson, de café et de pétrole, elle a une assise infiniment plus solide que le Liberia (dont 70% des ressources proviennent du seul caoutchouc), l'Égypte (70% du café), l'Éthiopie (70% du café), le Ghana (55% du cacao)? L'Angola possède en outre une balance commerciale positive. La présence de colons européens (130.000 Portugais) ne pose pas les mêmes problèmes dans ce pays sous-peuplé qu'en Rhodesie, au Kenya et en Union Sud-Africaine. Cette population est soumise à un standing assez médiocre, connaît une vie rude, et certains de ses éléments ont plutôt été absorbés par le milieu africain qu'ils n'ont assimilé les Africains.

Ainsi une société d'un type particulier était en voie de formation. Les "assimilados" venaient s'y fonder, autochtones adoptant un genre de vie civilisé, le critère étant celui de la culture (ou peut-être de la race) et non celui de la couleur (qui houe toute évolution). Malheureusement cette assimilation a joué sur un rythme trop lent : 1% de "civilizados", déclarent certains observateurs, si les autorités portugaises affirment que 40% des postes administratifs sont aux mains de métis et d'assimilés.

Il n'y a plus "d'affaires internes". Quelles sont les chances des parties en présence ? Aux Nations unies, le Portugal a subi une défaite. Malgré les efforts de sa délégation, l'affaire angolaise a été examinée par le

Lettre au "Devoir"

(Suite de la page 4)

Nos modernes aiment s'affranchir de toute tutelle; pour eux, l'expérience des anciens n'a aucune valeur. On veut se suffire à soi-même, être des créateurs, des innovateurs et nous rejoignons en cela la parole biblique: "Vous serez comme des dieux". Voilà l'idéal.

Il est toujours vrai que les mêmes causes produisent les mêmes effets et on peut observer, à tous les vents, que le déplacement des diplomates, les visites de courtoisie hypocrites des chefs d'État d'un pays à l'autre, et toutes les mêmes rengaines, car nous n'avons rien appris. La tentation de dire: "Si vis pacem, para bellum" continue d'alimenter l'esprit des journaux de la presse mondiale pendant que les peuples de l'univers vivent avec la perpétuelle épine de Damoclès suspendue au-dessus d'eux.

L'économie des nations ne sert qu'à produire des armements et le fardeau des taxes étrangle l'humanité. Nous continuerons de faire de nos fils de la chair à canon. Il faut recommencer le recensement des têtes à abattre car le jour est proche où le sang coulera de nouveau à pleins ruisseaux.

Quand la conscience universelle détruira-t-elle l'abbatoir en faisant disparaître le nerf de la guerre? Il faudrait mettre les profiteurs au poteau dans l'enclos.

Nous ne recouvrerons véritablement un équilibre stable que dans la mesure où les mots DÉCEANCE, HONNEUR, PROBITÉ, DEVOUEMENT, CHARITÉ, AMOUR DU PROCHAIN ET BIEN COMMUN auront retrouvé leur sens premier et feront écho dans le cœur des hommes, jusqu'au dernier.

Comme Diogène... à la lumière de sa lanterne, je cherche un homme sage.

Roger Saint-Jacques

Coyne maintient qu'il n'y avait...

(Suite de la page 3)

M. Coyne continue à trouver l'explication et l'attitude de la demande de démission que lui a formulée M. Fleming le 30 mai dernier. Dans au moins deux longues déclarations, il a établi ce qu'il croit être les similitudes de vues du gouvernement et du gouverneur. Il a analysé, une par une, les propositions budgétaires de M. Fleming. Lorsqu'il ne partageait pas les vues du ministre, le gouverneur déclarait quand même que ses propres vues n'étaient pas incompatibles et qu'il pouvait encore rester à son poste et servir la politique du gouvernement.

Un sénateur conservateur s'est écrié, hier, visiblement exaspéré, qu'il était vraiment difficile de trouver un seul point sur lequel le gouverneur Coyne ne donnait pas son appui au gouvernement ou avec lequel il était en total désaccord.

Le sénateur William Brunt (PC, Ontario) a interrogé le gouverneur dans tous les sens pour arriver à cette remarque. En fait, le gouverneur de la Banque du Canada était visiblement prudent dans ses réponses, se refusant à répondre simplement oui ou non à certaines questions, mais y mettant les nuances nécessaires pour qu'il soit vraiment impossible de savoir s'il était en complet désaccord avec le gouvernement.

On sait que M. Coyne a déclaré que la principale raison pour laquelle il a refusé de démissionner, est qu'il a été incapable de s'exprimer sur quelle mesure gouvernementale il était en désaccord avec M. Fleming.

On sent souvent dans ses réponses son souci de démontrer cette affirmation. Sur le taux d'escompte du dollar, par exemple, il a déclaré qu'il a critiqué la politique du gouvernement sur l'opportunité de forcer la dévaluation du dollar, mais qu'il était parfaitement prêt à voir à ce que la Banque du Canada collabore avec le gouvernement sur sa politique.

Il a dit aussi qu'il croyait que le gouvernement ne devait pas forcer la baisse du taux d'intérêt au Canada. Mais il a ajouté que M. Fleming n'a pas annoncé cela comme une politique. Il est en revanche, d'accord avec d'autres mesures qui influenceront d'une certaine façon le taux d'intérêt.

M. Coyne a dit plusieurs fois que le gouverneur de la Banque du Canada doit souvent tenter de dissuader le gouvernement d'adopter une mesure fiscale ou monétaire qu'il juge inopportune. Mais si la question relève purement du gouvernement quant à la décision finale et la responsabilité, le gouverneur peut très bien l'accepter. L'appuyer et conserver son poste, quitte à continuer à faire valoir ses opinions. D'ailleurs, les divergences d'opinion ne sont pas normalement connues du public. Et la Banque du Canada coopérerait dans la mesure où sa collaboration serait requise.

La donc décrit le rôle du gouverneur comme celui d'un conseiller financier du gouvernement et d'un responsable de certains aspects de la politique monétaire, principalement en ce qui regarde les fluctuations du volume monétaire. C'est sur ces points là qu'un gouverneur en désaccord doit démissionner.

Dans le passé

A un autre moment de la journée, le sénateur Gustave Monette a interrogé M. Coyne précisément sur un différend entre M. Coyne et Fleming au sujet de l'opportunité d'augmenter la circulation monétaire en abaissant le minimum des réserves dans les banques.

C'est à cette question que s'est référée M. Fleming quand il a accusé M. Coyne d'avoir refusé de collaborer en 1957 pour abaisser les réserves liquides des banques à chartes.

M. Coyne a d'abord déclaré qu'il ne se souvient pas que M. Fleming ait soulevé cette question quand il lui demandait de démissionner le 30 mai dernier.

Et dans sa relation des faits, il a fait sentir à plusieurs reprises qu'il s'agissait à son avis d'une discussion qui s'est continuée sur une longue période, sans qu'à aucun moment, le gouverneur n'ait signifié un non catégorique au gouvernement.

M. Fleming, d'ailleurs, m'a demandé à plusieurs reprises d'intervenir pour que les banques à chartes abaissent leurs réserves de 15 p.c. à 13 p.c. des dépôts en banque.

Le président de la Banque Toronto-Dominion, M. Ashforth, s'était plaint que les banques à chartes n'avaient pas assez de fonds pour financer un nouveau programme gouvernemental de subsides pour le grain.

C'est à la suite de cela qu'il fut suggéré que les réserves liquides des banques passent de 15 à 13 p.c. Cela aurait libéré \$200.000.000.

Mais M. Coyne était d'avis que tant d'argent n'était pas requis, que la Banque du Canada avait déjà relâché la circulation monétaire et que les banques à chartes, par exemple, gardaient 17 p.c. de leurs dépôts en réserve alors que la loi avait fixé un minimum de 15 p.c.

La discussion sur le sujet se poursuivait à plusieurs reprises, dit M. Coyne. A aucun moment, M. Fleming n'a donné l'impression d'être placé devant un refus catégorique de la part du gouverneur et il abordait toujours la question, verbalement ou par écrit, comme si la discussion se poursuivait tout naturellement.

M. Coyne essayait d'expliquer à M. Fleming quels étaient les faits, forts différents d'ailleurs de ce qu'en disaient les récentes déclarations électorales.

Il appartenait d'ailleurs au parlement de fixer par la loi le minimum des réserves et cela n'aurait pas dans les fonctions du gouverneur.

M. Coyne a insisté sur le fait qu'il n'y a jamais eu de véritable opposition entre lui et M. Fleming à ce sujet mais des consultations.

Plusieurs observateurs affirment que l'attitude brutale de l'Australie a stupéfié le ministre Sandys et semé la confusion dans la délégation qui l'accompagnait.

Antilles: refus
Port d'Espagne, Trinidad — Les chefs politiques des Antilles britanniques ont répété hier à lord Perth, ministre d'État pour les colonies, que leur territoire serait menacé d'un véritable désastre si la Gde-Bretagne s'associait au marché commun européen sans préserver le régime des tarifs douaniers préférentiels entre pays britanniques. Ils ont ajouté que si cela se faisait, la fédération des Antilles devrait réviser le traité qu'elle a conclu avec les pays du Commonwealth et la solidarité des pays du monde libre en général.

Plusieurs observateurs affirment que l'attitude brutale de l'Australie a stupéfié le ministre Sandys et semé la confusion dans la délégation qui l'accompagnait.

Pakistan: accord conditionnel
Rawalpindi, Pakistan — Le gouvernement pakistanais a admis hier l'ouverture de négociations entre la Gde-Bretagne et le marché commun européen à la condition que toute formule éventuelle d'association assure la protection des intérêts du Pakistan et que les pays du Commonwealth soient consultés à chaque étape des négociations.

que la Banque du Canada aurait imprimé de la monnaie pour éviter que le gouvernement faillisse à ses engagements. Mais si j'avais senti que le gouvernement faisait des demandes inflationnistes pour la nouvelle monnaie, "je ne serais pas resté plus longtemps et le Canada en aurait entendu parler", a-t-il ajouté.

Les Six...

(Suite de la première page)

face aux problèmes de l'Afrique; l'Europe face aux problèmes de l'Amérique latine. Des experts français présenteront un rapport dans les deux premiers cas, des experts italiens le feront pour le troisième.

Certains observateurs se demandent si la décision ainsi prise d'entrer dans la voie d'une étroite coopération politique ne va pas placer un autre obstacle à l'éventuelle association pour l'indépendance nationale des colonies portugaises. Des émigrés vivent au Congo (Leopoldville) et au Congo (Brazzaville); ils appartiennent à la tribu des Bakongo, qui est aussi celle des présidents Fulbert Youlou et Kasavubu. Le mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) est installé à Conakry, mais sa rivalité avec les organisations réfugiées à Leopoldville ne fait pas de doute, si dans la phase actuelle une alliance tactique est concevable.

Le Brésil, médiateur?
A cette offensive, tant aux Nations unies qu'en Angola, le Portugal fait front. Mais depuis son discours à l'Assemblée nationale en novembre le président Salazar qui a atteint soixante et onze ans n'a pas précisé sa pensée. Si des correspondants américains se sont fait l'écho d'un assouplissement des positions portugaises, ils ont été démentis par Lisbonne. Qui pourrait aider le Portugal et l'Angola à sortir de cette passe difficile?

Les nations européennes colonisatrices seraient sans doute suspectées dans leurs intentions. Les Etats nouvellement indépendants de l'Afrique sont à court de cadres pour leurs propres tâches. Seule une nation autochtone, et qui a résolu le problème racial, le Brésil, pourrait intervenir selon des modalités à trouver. Une transition est nécessaire, des amours-propres sont à ménager, des soutiens à accorder, l'ordre à maintenir et la bonne volonté existant entre Portugais et Africains à sauvegarder.

Intervention à Londres

Cependant, les ministres ont estimé nécessaire de faire un autre geste à l'endroit de la Gde-Bretagne en l'invitant à participer à des consultations politiques au début du mois prochain. A l'initiative de l'Italie, les ministres ont conséquemment décidé d'inviter le gouverneur à une conférence à participer à une conférence du Conseil ministériel de l'Union de l'Europe occidentale, le 1er août. L'UEO comprend les "six" et la Gde-Bretagne et son conseil ministériel est formé par les ministres des affaires étrangères des sept pays. C'est donc en quelque sorte un "forum" idéal pour une consultation entre la Gde-Bretagne et la Communauté économique européenne. Il s'agit de la Gde-Bretagne et la Communauté économique européenne. Il s'agit de la Gde-Bretagne et la Communauté économique européenne.

Australie: opposition
CANBERRA — L'Australie a confirmé hier son opposition à une association éventuelle de la Gde-Bretagne à la Communauté économique européenne, à moins que cette association intervienne dans des conditions telles que soit préservé le régime actuel des tarifs douaniers préférentiels entre pays britanniques et la solidarité politique des pays du Commonwealth.

Avant le départ pour Ottawa du secrétaire d'État aux relations avec les pays du Commonwealth, M. D. Sandys, un communiqué a été publié. L'Australie y dit que la Gde-Bretagne ne devrait pas se joindre au marché commun si une telle déclaration devait affecter son droit de "l'unité des pays du Commonwealth et la solidarité des pays du monde libre en général".

Plusieurs observateurs affirment que l'attitude brutale de l'Australie a stupéfié le ministre Sandys et semé la confusion dans la délégation qui l'accompagnait.

Antilles: refus
Port d'Espagne, Trinidad — Les chefs politiques des Antilles britanniques ont répété hier à lord Perth, ministre d'État pour les colonies, que leur territoire serait menacé d'un véritable désastre si la Gde-Bretagne s'associait au marché commun européen sans préserver le régime des tarifs douaniers préférentiels entre pays britanniques. Ils ont ajouté que si cela se faisait, la fédération des Antilles devrait réviser le traité qu'elle a conclu avec les pays du Commonwealth et la solidarité des pays du monde libre en général.

Plusieurs observateurs affirment que l'attitude brutale de l'Australie a stupéfié le ministre Sandys et semé la confusion dans la délégation qui l'accompagnait.

Pakistan: accord conditionnel
Rawalpindi, Pakistan — Le gouvernement pakistanais a admis hier l'ouverture de négociations entre la Gde-Bretagne et le marché commun européen à la condition que toute formule éventuelle d'association assure la protection des intérêts du Pakistan et que les pays du Commonwealth soient consultés à chaque étape des négociations.

que la Banque du Canada aurait imprimé de la monnaie pour éviter que le gouvernement faillisse à ses engagements. Mais si j'avais senti que le gouvernement faisait des demandes inflationnistes pour la nouvelle monnaie, "je ne serais pas resté plus longtemps et le Canada en aurait entendu parler", a-t-il ajouté.

Le Conseil supérieur du livre, dont le but est de promouvoir la diffusion toujours plus étendue du livre français au Canada, est maintenant une réalité. Récemment, les représentants des sociétés ou associations qui s'occupent de l'édition ou de la distribution des ouvrages de langue française au pays ont, en effet, adopté les statuts proposés et élu leur premier comité exécutif. Celui-ci se compose de M. Pierre Tisserand, président, M.M. Louis-Philippe Boisseau et André Dussault, vice-présidents, des R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., secrétaire et R. F. Clément, é.c., trésorier. Le Conseil supérieur du livre comprend des membres actifs et des membres associés. Les membres actifs sont au nombre de cinq: la Société des écrivains canadiens, avec deux observateurs: M.M. Jean Filiatrault et Ch. Hamel; l'Association des éditeurs canadiens, avec trois délégués: M.M. Claude Hurlbut, Pierre Tisserand et R. F. Clément; la Société des libraires canadiens, avec quatre délégués: M.M. Lucius Laliberté, Roger Brissette, le R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., et M. Paul Michaud; la Société des libraires grossistes, avec deux délégués: M.M. André Constant et André Dussault; l'Association des bibliothèques du Québec et l'Association des bibliothèques de langue française font partie du Conseil supérieur du livre, à titre de membres associés. Elles sont représentées, la première par Mlle Cécile Saint-Jorre, la seconde par Mlle Alvine Balise, observatrice. Sur notre photo, de gauche à droite: M. André Dussault, le R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., M. Pierre Tisserand et M. Louis-Philippe Boisseau, tous quatre membres de l'exécutif. N'apparaît pas sur la photo le R. F. Clément, é.c.



Le Conseil supérieur du livre, dont le but est de promouvoir la diffusion toujours plus étendue du livre français au Canada, est maintenant une réalité. Récemment, les représentants des sociétés ou associations qui s'occupent de l'édition ou de la distribution des ouvrages de langue française au pays ont, en effet, adopté les statuts proposés et élu leur premier comité exécutif. Celui-ci se compose de M. Pierre Tisserand, président, M.M. Louis-Philippe Boisseau et André Dussault, vice-présidents, des R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., secrétaire et R. F. Clément, é.c., trésorier. Le Conseil supérieur du livre comprend des membres actifs et des membres associés. Les membres actifs sont au nombre de cinq: la Société des écrivains canadiens, avec deux observateurs: M.M. Jean Filiatrault et Ch. Hamel; l'Association des éditeurs canadiens, avec trois délégués: M.M. Claude Hurlbut, Pierre Tisserand et R. F. Clément; la Société des libraires canadiens, avec quatre délégués: M.M. Lucius Laliberté, Roger Brissette, le R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., et M. Paul Michaud; la Société des libraires grossistes, avec deux délégués: M.M. André Constant et André Dussault; l'Association des bibliothèques du Québec et l'Association des bibliothèques de langue française font partie du Conseil supérieur du livre, à titre de membres associés. Elles sont représentées, la première par Mlle Cécile Saint-Jorre, la seconde par Mlle Alvine Balise, observatrice. Sur notre photo, de gauche à droite: M. André Dussault, le R. F. Luc-M. Lacroix, o.p., M. Pierre Tisserand et M. Louis-Philippe Boisseau, tous quatre membres de l'exécutif. N'apparaît pas sur la photo le R. F. Clément, é.c.

Nous aurons...

(Suite de la première page)

seurs au fonctionnaires supérieurs pour leur permettre d'appréhender les deux langues officielles.

Comme M. Wallace Nesbitt, conservateur de Oxford, signalait que le ministère des affaires extérieures accorde des allocations à ses employés qui désirent apprendre une langue seconde, M. Argue a déclaré:

"Je crois que cette allocation devrait être augmentée. Apparemment, très peu en bénéficie parce que le nombre des gens bilingues au ministère des affaires extérieures ne respecte en aucune façon le caractère bilingue de ce pays".

De son côté, M. Théogène Picard, conservateur de St-Hyacinthe-Bagot, a affirmé qu'il n'y avait "opportunité" les chèques bilingues seraient imprimés.

Je n'ai pas...

(Suite de la page 3)

"Dans des conversations avec mes collègues de la Banque, j'ai laissé entendre qu'une situation pourrait surgir qui justifierait une exception temporaire à cette règle, si je puis m'exprimer ainsi. Si une élection devait avoir lieu prochainement et que le gouvernement faisait pression pour que la Banque pose certains gestes dans le domaine de la politique monétaire que la Banque considérerait complètement injustifiés, le gouvernement pourrait alors estimer de son devoir de ne pas démissionner.

Dans ce cas, cependant, il devrait annoncer son intention de démissionner immédiatement après l'élection, quel que soit le parti vainqueur. Ayant été le centre d'une controverse politique, son utilité comme gouverneur aurait cessé.

"Dans le cours de ma conversation avec M. Coyne le 2 juin, on a fait allusion à ces opinions que j'avais exprimées à mes collègues de la Banque à plusieurs reprises, jusqu'à ma retraite en 1954. Je n'ai exprimé aucune opinion quant à savoir si le cas hypothétique que j'ai décrit plus haut avait une relation quelconque avec la malheureuse situation actuelle."

Fleming: tout est...

(Suite de la page 3)

da imprimait une baisse au taux d'échange du dollar canadien depuis au moins six mois.

M. Fleming répondait alors à une question de M. Lester Pearson qui l'interrogeait sur le sujet.

Le chef libéral a demandé à M. Fleming pourquoi il avait tenu les Communautés dans l'ignorance de ce fait.

M. Fleming a répondu qu'il s'agissait d'une légère modification de la politique du gouvernement mais non d'un fléchissement important du taux d'échange. M. Fleming a dit qu'il n'y avait rien de mystérieux ni de secret à ce sujet parce que les rapports du Fonds monétaire sont publiés mensuellement.

Il s'est alors attaqué à M. Coyne qui a dévoilé la chose devant le comité sénatorial. Il s'agit, dit M. Fleming, d'un autre abus de confiance de la part d'un homme qui prétend lutter pour la sauvegarde des principes.

Une motion libérale: Washington...

(Suite de la première page)

supérieurs aux appareils équivalents des Etats-Unis. Plusieurs sénateurs ont réclamé l'accélération de la production des bombardiers et de la recherche dans le domaine de l'aéronautique.

Selon certains observateurs, le Pentagone a été fortement impressionné par les nouveaux appareils soviétiques et ses experts préparent à l'intention du président Kennedy un rapport qui ferait état d'un grave retard des Etats-Unis dans le domaine de l'aviation militaire.

La motion de M. J. W. Pickerskill déclarait que le projet de loi ne devrait pas se voir accorder une deuxième lecture — approbation de principe — parce que les Communautés ne connaissent pas l'identité du président permanent du Canadian National ni la liste complète des directeurs de la société d'Etat.

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

MINISTRE DES TRANSPORTS

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-ministre et portant la mention "Soumission pour l'entretien des ascenseurs et des escaliers mécaniques — Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 24 juillet 1961, pour le service d'entretien des ascenseurs et escaliers mécaniques à marchandise, et à passagers de l'aéroport international de Montréal (Dorval) P. Q., pour une période d'environ deux ans.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau du Surintendant régional de la gestion des biens, ministère des transports, immeuble administratif, 1000, avenue de l'Est, à Dorval, P. Q., et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

Le secrétaire F. T. COLLINS
5 juillet 1961

Le député libéral a précisé que les Communautés devraient avoir cette information, étant donné que ce sont le président et le bureau des gouvernements qui sont responsables des dépenses en immobilisations. M. Donald Gordon, a-t-il ajouté, est président sur une base quinquennale depuis 9 mois et 11 jours; le gouvernement devrait soit le réengager soit lui trouver un successeur. Par ailleurs, on sait que le Parlement a récemment porté de 7 à 12 le nombre des directeurs du Canadian National. M. Diefenbaker a dit hier aux Communautés que les vacances n'avaient pas encore été comblées.

<



Le premier ministre de la province, M. Lesage, le ministre de la jeunesse, M. Gérin-Lajoie, et le ministre du revenu, M. Paul Earl, examinent un filtre horizontal dans le concentrateur de la mine de Québec Cartier Mining, au lac Jeannine. M. Lesage a inauguré, en fin de semaine, les nouveaux bureaux de la compagnie, à Port-Cartier.

Bolivie: les Oblats ne partiront que sur l'ordre du gouvernement

Le R. P. Herman Morin a déclaré hier soir, à Montréal, que les communistes boliviens lancent des ultimatum aux missionnaires Oblats là-bas, depuis neuf ans, sans aucun résultat.

"Lorsque nous sommes arrivés en Bolivie il y a neuf ans, ils nous avertirent de partir dans 48 heures", a dit le porte-parole des Oblats de Marie-Immaculée. "Nous sommes cependant toujours aux mines d'étain et nous avons l'intention d'y demeurer". Les huit missionnaires Oblats canadiens dans la région ont été avertis vendredi dernier par neuf chefs syndicaux de remettre leur mission et leur poste radiophonique aux prêtres boliviens dans les 12 heures et de s'en aller.

"Si le gouvernement dit que nous devons partir, nous obéirons", a dit le P. Morin. "Autrement, nous demeurerons, même si l'on nous menace de violence".

Le P. Morin a dit que la population, en général, dans la région minière, s'est rangée du côté des missionnaires et les a protégés en d'autres occasions lorsque les mineurs, poussés par les communistes, les ont menacés. Il a ajouté que les communistes sont "furieux" contre les Oblats à l'heure actuelle parce qu'ils croient que la communauté a quelque chose à voir avec l'emprisonnement récent d'un de leurs membres.

Nouveau câble de télécommunications transatlantiques

GROSSES ROCHES — C'est hier que l'on a commencé, dans le St-Laurent, la pose d'un câble de télécommunications transatlantiques qui permettra aux Canadiens de composer des numéros d'appels interurbains en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Australie.

La section de 22.500.000 relle Groses Roches à Corner Brook, à Terre-Neuve et fait partie d'un câble à buts multiples qui reliera éventuellement le Commonwealth à un coût de plus de \$200.000.000.

Le navire poseur de câble, Alert, a commencé sa tâche hier et devrait atteindre Corner Brook d'ici quatre jours.

De Groses Roches, à 240 milles au nord-est de Québec, le câble reliera sur terre le terminus de la Canadian Overseas Telecommunications Corporation à Montréal.

L'extrémité du câble à Corner Brook sera reliée à une section transatlantique que le navire Monarch, du ministère des transports, est en train de poser.

Les autorités de la COTC disent que plus de 120 appels téléphoniques pourront être acheminés en même temps par le

St-Martin: candidat évincé parce que Juif

MONTREAL — M. Harvey Grotzky, qui soutient avoir été refusé à l'appel nominal pour l'élection des commissaires d'écoles protestantes à St-Martin, dans la banlieue, parce qu'il est Juif, a déclaré hier qu'il se propose de contester l'élection du commissaire William Henderson.

M. Grotzky soutient qu'il a en fait été élu la semaine dernière. Il dit que M. Colin Brandwood, secrétaire-trésorier de la commission scolaire protestante de St-Martin, a refusé de l'accepter comme candidat parce que la loi du Québec ne permet pas à une personne d'autre que les protestants, de faire partie des commissions scolaires protestantes.

M. Grotzky a tout de même fait campagne. Il a demandé aux électeurs d'inscrire son nom sur les bulletins de vote. Les résultats ont démontré que 142 votes ont été enregistrés et 100 ont été déclarés "avaries". M. Henderson a obtenu 31 voix et un autre candidat 11.

"Comme plusieurs personnes avaient dit qu'elles écriraient mon nom sur le bulletin de vote, je ne puis que conclure qu'elles ont été avariées à cause de cela et qu'elles m'étaient destinées", a dit M. Grotzky.

nouveau câble qui transmettra également messages et photos. Le lien transatlantique devrait être complété d'ici la fin de l'année et tout le réseau mondial sera terminé en 1964.

M. T. W. Eadie, président de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, a déclaré hier que le câble deviendra partie du projet de sa société pour fournir le service interurbain direct à travers le monde.

Il soutient que la loi du Québec des protestants pour fins d'éducation ne distingue pas les Juifs d'autres.

INSTITUTRICES ET INSTITUTEURS DEMANDES

PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DE TEMISCAMINGUE, QUE.

Salaires de \$3.000 à \$7.000. Ecoles primaire et secondaire. Brevet A ou B nécessaire et au moins deux ans d'expérience.

Adresser votre demande à: M. A. CHRISTEN, secrétaire-trésorier, Case postale 569, Temiscamingue, Qué.

REPRESENTANT AGRICOLE DEMANDE QUALIFICATIONS

EDUCATION : 12e année, minimum
AGE : 25 à 35 ans
EXPERIENCE : Agriculture et vente
AVANTAGES : Salaire assuré, plan de retraite, bénéfices sociaux, automobile.

Tout candidat sérieux croyant posséder les qualifications requises devra écrire en fournissant le plus de détails possibles à:

M. C.A. Lepage, gérant des ventes, International Fertilizers Limited, Case postale 190, Station "B", Québec

Un aéroport de \$1,000,000. sera construit près de Baie Comeau

BAIE COMEAU. — Le Conseil du trésor a accepté les crédits d'un million de dollars pour la construction de l'aéroport de Baie Comeau, près de Baie Comeau. Le Conseil avait précédemment refusé ces crédits. C'est le ministre des transports, M. Léon Belcar, qui a communiqué la nouvelle au député fédéral du comté de Saguenay, le Dr Perrault Larue, au cours d'une conversation téléphonique.

Il y aura tout d'abord construction d'une piste en asphalte de 6.999 pieds de longueur par 250 de largeur qui permettra aux quadrimoteurs et aux avions réactés d'atterrir sans difficulté. Le gouvernement demandera des soumissions d'ici quelques semaines.

L'acceptation de ces crédits met un point final à une longue série de démarches et de plaidoyers de la part du conseil de ville de Baie Comeau et de la Chambre de commerce de la région.

PUBLICITAIRES

Pour la composition et la vente d'annonces

- Personnalité dynamique, 25 à 30 ans, mariés
- Immatriculation ou équivalent
- Parfaitement bilingues
- Expérience du public
- Automobile de modèle récent

Notre compagnie de publication vous offre l'opportunité de vous créer un avenir et de participer activement à une entreprise d'envergure. Nous offrons tous les avantages usuels aux personnes qualifiées.

Ecrire ou s'adresser à:

995 OUEST, SAINT-JACQUES

Entrevues de 9 a.m. à 5 p.m. aujourd'hui

Un projet nigérian, financé par le Canada

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures, M. Green, a annoncé hier que le Canada financera un projet de relevés topographiques au Nigeria.

M. Green a déclaré aux Communes que le projet, qui coûtera \$1.350.000, fait partie d'un programme d'aide spéciale du Commonwealth aux pays d'Afrique. Il s'agit du premier projet entrepris par le Canada au Nigeria, depuis que ce pays a acquis l'indépendance au sein du Commonwealth.

Le projet couvrira un territoire de 28.000 milles carrés et jouera, selon les experts, un rôle important dans l'avenir économique du Nigeria. Il sera complété dans deux ou trois ans.

L'opposition, personnifiée par MM. Paul Martin et Hazen Argue, a endossé le projet.

A la moindre petite tache sur une dent, il faut aller chez le dentiste, pour faire soigner la dent avant que ne s'installe une carie grave qui détruirait la dent.

A TROIS-RIVIERES

Une section classique dans les écoles de la commission scolaire

TROIS-RIVIERES — Une section classique sera établie à Trois-Rivières des septembre, à la Commission des écoles catholiques de cette ville. Le projet a été adopté en principe hier soir à une réunion de la Commission, mais il devra recevoir l'approbation de l'évêque du diocèse, S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier.

M. Lucien Hamelin, directeur général de l'administration, a été autorisé à entreprendre les démarches nécessaires à la mise sur pied de la section classique qui comprendrait deux classes d'élèves latins, si le nombre d'élèves le permet.

Le cas échéant, cette section classique sera logée temporairement dans les locaux de l'Académie de La Salle. Deux professeurs seront engagés et il faudra conclure une entente avec le séminaire St-Joseph sur la question des examens.

Ordre de N.-Y. : appui des débardeurs de Montréal à 400 grévistes de Toronto

MONTREAL — Les dockers de Montréal ont refusé de décharger le cargo britannique "Beemore" par sympathie pour la section de Toronto de l'Association

internationale des dockers (ICT) dont les membres sont en grève depuis lundi matin.

Les bateaux qui devaient prendre la mer ont été immobilisés à Toronto en raison de la grève de 400 dockers qui cherchent à obtenir une amélioration de leurs conditions de travail.

Des dirigeants de la section montréalaise de l'Association internationale des dockers ont déclaré que la mesure ne s'appliquait qu'aux navires allant de Toronto à Montréal. Les navires venant d'outre-mer seront déchargés normalement.

D'après M. Hector Marchand, président de la section de Montréal, c'est la direction de New York qui a donné aux dockers montréalais l'ordre de ne pas décharger les navires venant de Toronto.

INSTITUTEURS DEMANDES

- Cours secondaires
- Brevets exigés
- Conditions très intéressantes

La Commission scolaire de la cité de St-Jean,

185, rue Mercier, St-Jean, Qué. FI. 6-4427

COMPTABLES AGREES

DESCHAMPS & GROTHE

Comptables agréés

J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothe, C.A.

1411, Crescent — Montréal 25

VI. 5-3248

Henri L. Bélanger

et Cie

3826, rue Saint-Hubert

VI. 4-3412

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A.

ARMAND H. VIAU, C.A.

J. SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4926, ave. Verdun, VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E.H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. SAMSON, G.B.E., C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A.

L. J. CÔTÉ, C.A. J. LACROIX, C.A. L. ROUSSIN, C.A.

J. BOURGOUIN, C.A. D. HODI, C.A. R. FORTIER, C.A.

ALBERT GARNEAU, C.A. P. AUGER, C.A. C. PRIMEAU, C.A.

BENNETT SYLVAIN, C.A. P. LÉSAIGÉ, C.A. C. BELL, C.A.

P. CHOUINARD, C.A. P. BARRY, C.A. R. COUILLARD, C.A.

G. TRANAN, C.A. A. CÔTÉ, C.A. T. TREMBLAY, C.A.

D. G. PAGE, C.A. M. GAUTHIER, C.A. J. ROUSSET, C.A.

P. GONTHIER, C.A. M. IMBRIEU, C.A. G. A. ROUSSIN, C.A.

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI

Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, St-Jacques VI. 2-4691

ENFIN!
UNE CROISIÈRE DE 2 SEMAINES
départ de Montréal et
Québec pour vos
VACANCES D'ÉTÉ!

MIAMI — NASSAU

Explorez les magnifiques Antilles où la brise est toujours fraîche... Visitez la belle ville de Nassau... Passez une mémorable fin de semaine à Miami — à bord du bateau de croisière RYNDAM... pourvu de systèmes de climatisation et de stabilisation ultra-modernes. Départ le samedi (22 juillet)... retour le dimanche (6 août)... Cette croisière à bord du magnifique RYNDAM constitue la façon la plus agréable qui soit de passer vos deux semaines de vacances!

DE MONTREAL/QUEBEC LE 22 JUILLET
TARIFS: à partir de \$295.00
Profitez du service de "paiement différé".

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

"It's good to be on a well-run ship"

Holland-America Line

Si vos enfants fréquentent:

● UNE ÉCOLE DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE

Gratuité

Tous les cours donnés dans les écoles de votre commission scolaire, depuis la maternelle jusqu'au niveau le plus élevé, sont gratuits. Les livres sont fournis sans frais par votre commission scolaire, qui en demeure propriétaire.

● UNE ÉCOLE D'UNE AUTRE COMMISSION SCOLAIRE

Gratuité

Si, dans les écoles de votre commission scolaire, on ne donne pas les cours que désirent suivre vos enfants, ceux-ci peuvent fréquenter gratuitement une école d'une autre commission scolaire, à condition qu'une entente à cet effet ait été conclue entre votre commission scolaire et celle où vos enfants sont inscrits. Dans ce cas, les livres de classe sont gratuits, et ils demeurent la propriété de la commission scolaire.

● UNE ÉCOLE DE VOTRE COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE

Gratuité

Vos enfants peuvent suivre gratuitement tous les cours donnés dans une école d'une commission scolaire régionale dont votre commission scolaire fait partie. Les livres leur sont fournis gratuitement et demeurent la propriété de la commission scolaire.

● UN COLLÈGE CLASSIQUE (élem. lat. à versif.) OU UNE INSTITUTION INDÉPENDANTE RECONNUS

Gratuité

Au niveau secondaire (8e à 11e ou éléments latins à versification), si vos enfants sont inscrits dans un collège classique ou dans une institution indépendante, votre commission scolaire paiera au collège ou à l'institution les frais de scolarité annuels jusqu'à concurrence de \$200. par enfant.

La commission scolaire paiera aussi au collège ou à l'institution indépendante une allocation supplémentaire si ce collège ou cette institution fournit gratuitement les livres de classe aux élèves.

Cependant votre commission scolaire n'est tenue à ces obligations que si vos enfants sont inscrits dans un collège classique ou dans une institution reconnue par le Conseil de l'Instruction Publique.

Pour bénéficier de ces avantages vous devez, avant le premier août, donner avis par écrit au secrétaire-trésorier de votre commission scolaire que vos enfants sont inscrits dans un collège classique ou une institution indépendante reconnue. Vous devez fournir de plus un certificat attestant que vos enfants sont admis dans ces maisons d'enseignement. La formule d'avis et le certificat vous seront fournis par le collège classique ou l'institution indépendante reconnue où vos enfants sont inscrits. Vous pouvez aussi obtenir la formule d'avis chez le secrétaire-trésorier de votre commission scolaire.

\$200.00

● UNE ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Gratuité

L'enseignement et les livres sont gratuits dans toutes les écoles spécialisées (Écoles de Métiers, Écoles de Technologie, Instituts spécialisés) relevant du Ministère de la Jeunesse. Les livres cependant demeurent la propriété de l'école qui les a fournis.

● UN COLLÈGE CLASSIQUE (A PARTIR DE BELLES-LETTRES)

Bourse

Si vos enfants fréquentent un Collège classique reconnu par le Conseil de l'Instruction Publique, et sont inscrits en Belles-Lettres ou dans une classe supérieure, le Ministère de la Jeunesse peut leur accorder une bourse à condition que la situation financière de la famille le justifie. Vos enfants peuvent obtenir les formules de demande de bourse à l'institution où ils étudient, ou en écrivant au Service des Bourses, à Montréal, au 9175 St-Hubert et, à Québec, à l'Hôtel du Gouvernement. Les formules doivent être remplies et retournées au Ministère avant le 20 septembre.

● UNE UNIVERSITÉ

Bourse

Si vos enfants fréquentent une Université de la Province de Québec, le Ministère de la Jeunesse peut leur accorder une bourse à condition que la situation financière de la famille le justifie. Vos enfants peuvent obtenir les formules de demande de bourse à l'institution où ils étudient, ou en écrivant au Service des Bourses, à Montréal, au 9175 St-Hubert et, à Québec, à l'Hôtel du Gouvernement. Les formules doivent être remplies et retournées au Ministère avant le 20 septembre.

Allocation scolaire: Si vos garçons et vos filles sont âgés de 16 ou 17 ans et poursuivent des études, vous pouvez obtenir du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social une allocation mensuelle de \$10. par enfant pendant les mois de scolarité. Il suffit d'en faire la demande en écrivant à la Commission des Allocations Sociales, Hôtel du Gouvernement, Québec.

qui s'instruit...s'enrichit

Paul GÉRIN-LAJOIE, Ministre

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
PROVINCE DE QUÉBEC

Gustave POISSON, sous-ministre

Aux ambitions démesurées...

(Suite de la première page)
dérail de 20 millions d'hommes, Thies, Saint-Louis, Koulak, Ziguinchor, Djourbel, Rufisque. Le pays a été divisé en sept provinces, cha une ayant à sa tête un gouverneur, choisi pour son dynamisme et sa fermeté. Le taux de scolarisation atteint actuellement 32% avec environ 130,000 inscrits dans l'enseigne-

ment primaire, secondaire et technique. Le gouvernement prévoit que la scolarisation sera totale dans une dizaine d'années.

A situation nouvelle, langage nouveau

Au cours d'une séance solennelle de l'Assemblée nationale, en avril dernier, le premier ministre Dia définissait ainsi l'esprit qui anime son gouvernement: "S'il fut nécessaire aux derniers temps de la période coloniale de donner à toute force la priorité au politique — au sens traditionnel de l'expression — sur l'économique, s'entêter dans cette voie conduirait aujourd'hui à de catastrophes. Il faut dépasser des catégories usées pour intégrer les réalités qu'elles recouvrent dans l'idée du développement national". Et M. Dia de déclarer la "propension à la facilité, l'irréalisme, le messianisme".

C'est ce refus de la facilité et des formules qui a amené le Sénégal à prendre ses distances à l'égard des projets d'unions politiques artificielles, à éviter les ruptures brutales comme les improvisations, à ne pas s'abandonner à un anticolonialisme verbal, à refuser tout "contre-racisme". Ce qui par-dessus tout caractérise l'expérience sénégalaise, c'est l'heureuse alliance de la fierté, du réalisme et de l'humanisme; c'est un nationalisme "ouvert".

(A suivre)

Funérailles de Mgr Lajeunesse demain matin

La translation des restes de Son Excellence Mgr Martin Lajeunesse, décédé lundi, se fera à 8h, ce soir du salon de l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'église St-Pierre-Apôtre, 1201, rue de la Visitation. Les parents et amis pourront prier auprès de la dépouille jusqu'à 10h, du soir. Jeûne le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, pontifiera aux funérailles. La levée du corps sera faite par Son Excellence Mgr Paul Dumouchel, vicaire apostolique du Kewatin.

St-Lambert: deux commissaires réélus

Une élection partielle à la commission scolaire a eu lieu lundi à Saint-Lambert. Les deux commissaires sortant de charge, MM. Jean-Paul Marcoux et Paul Tourigny ont été réélus. Cinquante pour cent de la population s'est prévalu de son droit de vote. La commission est maintenant composée de M. Horace Bissonnette, président, de MM. Barrière et Léo McCarthy ainsi que des nouveaux commissaires.

Une course à l'or en Colombie-Britannique

Gisement de \$8,000,000 à Lighting Creek
WINGDAM (C.B. (PC) — On tente une fois de plus d'atteindre les millions que recèle la mine d'or de Lighting Creek qui, depuis la ruée vers l'or d'il y a cent ans, est considérée comme la plus riche de toute la région de Caribou.

Certains estiment à quelque \$8,000,000 du million la valeur du gisement qui repose dans le sol rocheux et marécageux qu'on trouve sous la surface d'une vallée qui s'étend sur une distance de 20 milles.

Le filon s'étend vers l'est et l'ouest de ce point minuscule sur la carte, petit centre situé à 25 milles à l'est de Quesnel et à quelque 30 milles à l'ouest de Barkerville, l'ancienne capitale de la ruée vers Caribou.

Plusieurs groupes ont déjà tenté d'obtenir cet or, mais tous les efforts se sont soldés par des échecs. La dernière équipe n'était pas loin de son but quand survint un écoulement qui a tout emporté.

L'eau, ennemi terrible
Le puits que l'on travaille présentement fut creusé jusqu'à une profondeur de 226 pieds par une compagnie britannique, organisée en 1934 par un boursicotier new-yorkais. Mais, en 1936, toutes les structures cédèrent.

Dans la région, tous sont convaincus de la richesse du gisement mais on dit aussi volontiers que ce qu'il faut trouver, c'est une nouvelle méthode pour l'extraction du précieux métal.

Pour le moment, le nouveau système consiste à geler chimiquement le sol, de façon à ce qu'il n'y ait ni écoulement, ni inondation. Mais, qui pourrait dire si la méthode connaîtra le succès?

Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'attrait de l'or est toujours aussi puissant. 100 ans après que Bill Barker a fait fortune à Caribou.

Une faculté de pédagogie à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le recteur de l'université de Sherbrooke, Mgr Irenée Picard, annonce la transformation de l'Institut de pédagogie en faculté de pédagogie et la mutation de M. Pierre-H. Ruel comme doyen de la nouvelle faculté.

Par son élévation au niveau de faculté, l'Institut de pédagogie cesse de faire partie de la faculté des Arts dont il relevait depuis sa fondation, en 1957. Le développement rapide de ses programmes d'études ainsi que l'accroissement régulier et continu des inscriptions ont amené cette transformation.

M. Wilbrod Bherer est réélu président

QUEBEC — M. Wilbrod Bherer a été réélu pour un quatrième mandat consécutif président de la Commission scolaire catholique de Québec.

La Commission a également réélu M. Eugène Huot, au poste de secrétaire-trésorier pour la 26ème année consécutive. Le budget annuel de la commission a plus que doublé en l'espace de trois ans. Il est en effet passé de \$4,000,000 en 1958 à \$9,300,000 en 1961.



Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a reçu à ses bureaux hier le gérant général des Chemins de fer nationaux du Mexique, M. Benjamin Mendez. M. Mendez qui était de passage à Montréal pour des entretiens d'affaires avec la direction de la Dominion Steel and Coal Corporation, partira demain pour Sydney, en Nlle-Ecosse.

A compter du 1er janvier 1966

Titre universitaire obligatoire pour les inspecteurs d'écoles

Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique annonce qu'il vient de prendre des "mesures propres à élever considérablement le niveau culturel et professionnel des futurs inspecteurs" d'écoles.

Ainsi, à compter du 1er janvier 1966, les candidats à l'inspectariat devront, pour être admis aux examens, détenir une licence ou maîtrise en éducation (ou l'équivalent), ou encore dans une des disciplines au programme des écoles secondaires.

Il est à noter que le contenu d'une telle licence ou maîtrise devra comporter au moins 15 crédits en psycho-pédagogie. Le porteur d'une licence ou maîtrise ne comportant pas l'étude des matières psycho-pédagogiques devra suivre des cours dans cette discipline s'il désire être admis aux examens.

De plus, d'ici la mise en vigueur de ce nouveau règlement,

des équivalences plus généreuses seront accordées aux candidats porteurs de titres universitaires, et ce, dans le but de faciliter de maintenir l'accès au poste d'inspecteur de ceux qui ont fait des études universitaires.

C'est en raison d'un des règlements du Comité catholique que les études universitaires ne deviendront obligatoires qu'en janvier 1966. Le règlement en question stipule que pour être admis à l'examen des inspecteurs d'écoles, il faut avoir enseigné dans la province pendant au moins 5 ans.

La nouvelle réglementation touche donc directement les fi-

nissants des écoles normales de ce printemps. Ceux d'entre eux que l'inspectariat intéresse sont des lors prévenus de la préparation qu'ils devront se donner pour avoir droit de poser leur candidature aux examens.

Les autres, qui ont reçu leur diplôme antérieurement, ne sont pas tenus d'avoir fait des études universitaires, pourvu qu'ils se soient inscrits aux examens avant le 1er juillet 1966 et qu'ils les aient terminés avant le 1er janvier 1968.

Le Comité catholique espère, par ce nouveau règlement, que, d'ici quelques années, tous les inspecteurs d'écoles détientront des titres universitaires.

Le lancement d'une fusée à la lune, retardé par une grève de plombiers

LAS VEGAS, Nev. — Le lancement d'une fusée nucléaire vers la lune est retardé actuellement à cause d'une grève de plombiers, a révélé hier un porte-parole de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis.

"Plus les ouvriers feront la grève longtemps, plus les dates des essais du programme Rover seront retardées, a-t-il précisé.

Les plombiers du sud du Nevada sont en grève depuis le 30 juin dernier et une centaine d'entre eux sont employés au centre d'expérimentation situé à 90 milles de Las Vegas.

Les dirigeants du syndicat ont fait savoir que presque 300 plombiers ont rejeté une proposition des employeurs: soit une hausse de 45 cents l'heure sur une période de deux ans. Les grévistes exigent cinq cents de plus s'appliquant à la paie des vacances.

Le salaire de base des plombiers du Nevada est actuellement de \$4.42 1/2 l'heure.



PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION DU SERVICE CIVIL

CHEF DE DIVISION DES
ETUDES REGIONALES

Concours No 61 - 181

Bureau de Recherches Economiques et Scientifiques

Ministère de l'Industrie et du Commerce

Traitement initial: \$9,200.
Augmentations statutaires jusqu'à \$10,400

Pour emploi à Québec

FONCTIONS: Sous la surveillance du Directeur du Bureau de recherches économiques et scientifiques, administrer la Division des études régionales du Bureau et diriger la recherche à entreprendre sur les diverses régions économiques de la province; préparer les plans d'enquêtes sur chacune des régions; voir à l'élaboration des questionnaires requis; initier et maintenir les contacts nécessaires avec les personnes et les organismes responsables dans les régions soumises à l'enquête; préparer les estimés du coût des enquêtes pour l'approbation du directeur; répartir, surveiller et coordonner le travail des spécialistes de la division (économistes, géographes, urbanistes, etc.); diriger le travail d'analyse, préparer et rédiger les rapports pertinents.

QUALITES REQUISES: Grade d'une université reconnue, de préférence au niveau de la maîtrise, en sciences sociales, économiques et politiques, ou autre discipline connexe; environ dix (10) années d'expérience dans la recherche, dont quelques-unes dans un poste de direction; aptitude éprouvée à remplir des fonctions administratives et à travailler en équipe où se rencontrent diverses disciplines; avoir l'esprit de synthèse et le sens de la précision; qualités personnelles appropriées et condition physique satisfaisante.

Les candidats qui désirent prendre part à ce Concours doivent se procurer une formule "DEMANDE D'EMPLOI" en s'adressant à:

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Hôtel du Gouvernement 1454, de la Montagne
Québec, P.Q. Chambre 203
50 est, rue Saint-Joseph Montréal, P.Q.
Tél.: 524-8411 - Poste 2754 Tél.: V1 4-1051 - Poste 38

P.S. — Bien indiquer sur la formule "Demande d'emploi" le numéro du concours auquel vous désirez participer.
Aucune inscription ne sera considérée si elle est reçue à la Commission après minuit, le 24 juillet 1961

COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR L'ENSEIGNEMENT

Désireuse de préparer et de publier le plus tôt possible son calendrier de séances publiques, la Commission royale d'enquête sur l'enseignement prie tous ceux qui se proposent de lui présenter des mémoires, d'en aviser sans retard le secrétaire, en indiquant la date approximative à laquelle ils comptent remettre ces mémoires.

La Commission espère pouvoir tenir ses premières séances publiques à Montréal et à Québec au cours du mois de novembre 1961. Par la suite elle se rendra dans plusieurs autres villes de la province.

Les mémoires doivent être remis en trente (30) exemplaires. Le format de 8 1/2" x 11" est requis, sauf s'il s'agit d'une étude imprimée. Un résumé de deux à trois mille mots au maximum doit accompagner chaque exemplaire du mémoire.

Toute demande de renseignement doit être adressée au secrétaire de la Commission.

Le Secrétaire
LOUIS-PHILIPPE AUDET

100, Place d'Youville
Québec
Tél.: 524-8411, Poste 804

3737 est, rue Sherbrooke
Montréal
Tél.: LA. 5-6311



Quand vous achetez une Envooy, vous en avez pour votre argent... et même davantage. C'est ce que vous pouvez dire au premier coup d'oeil sur l'Envooy—sa présentation soignée dans les couleurs les plus harmonieuses de sa catégorie, sa ligne très "grande voiture", son choix d'intérieurs luxueux.

Admirez ses caractéristiques mécaniques: maniabilité, tenue de route, roulement plus souple que bien des voitures plus chères. Passez chez votre concessionnaire Envooy... avec Envooy, chaque dollar achète plus.

(Pneus à flanc blanc moyennant supplément)

Espace intérieur d'une grande voiture... commodité d'une grande voiture... Envooy vous offre avec ses 4 grandes portes, et sa gamme d'intérieurs séduisants qui peuvent accueillir 5 adultes dans un confort total. Tout cela au prix très, très bas Envooy.

Des quantités d'avantages... que bien d'autres voitures dans la catégorie d'Envooy n'ont pas. Ainsi, le coffre de 16.5 pi. cu., suffisant pour les bagages de toute la famille, la large vitre arrière, et de nombreux autres. Tout cela au prix très, très bas Envooy.

Avec Envooy, l'économie commence à l'achat. Son moteur 4-cylindres "Econo-Power" consomme étonnamment peu, bien qu'il ait tout le "nerf" dont vous pouvez avoir besoin. Tout cela au prix très, très bas Envooy.

La construction irréprochable est un principe Envooy. La finition est parfaite jusqu'à la moindre des parties, les impeccables garnitures des sièges confortables en mousse de caoutchouc. Tout cela, en équipement standard aux prix très, très bas Envooy.

ENVOY
UNE AUTRE VALEUR GENERAL MOTORS

CONSTRUITES POUR GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, PAR VAUXHALL MOTORS LIMITED, LUTON, ANGLETERRE. PIÈCES ET ENTRETIEN DANS TOUT LE CANADA

Vendeurs autorisés Envooy dans le grand Montréal:

PATENAUE AUTOMOBILE
LIMITÉE
10830 Lajeunesse
(Coin Boul. Gouin)
D.C. 9-8461

HAROLD CUMMINGS
LIMITED
5255 Jean Talon O. RE. 9-1911
(Autrefois rue Namur)

DOYLE MOTORS LIMITED
4301 Ave. Rannantyne
Verdun, Qué. PO. 9-4501

JARRY AUTOMOBILE
LIMITÉE
4384 Rue St-Denis, VI. 2-8221

J. P. CHARBONNEAU
AUTOS LEE
3830 Rue Ste-Catherine Est.
LA. 6-4471

CHEVROLET MOTOR SALES
CO. OF MONTREAL LTD.
2107 Rue St-Catherine Ouest,
WE. 3-4781

PARK AVENUE
CHEVROLET LEE
3421 Ave du Parc, VI. 9-5661

BARNABE MOTORS LTD.
1450 Boul. Edouard-Laurin
St-Laurent, Qué. RI. 4-6401

GOHIER AUTOMOBILES
LIMITÉE
1580 Rue Amherst, LA. 6-3701

DUVAL MOTORS (1960)
LIMITED
529 Rue Jarry E., CR. 9-1211

SNYDER AUTOMOBILES LTD.
2225 Rue Notre-Dame Ouest,
Lachine, Qué. ME. 7-4643

Obéissance chez les PP. Jésuites

A l'occasion de la proclamation des obéissances chez les Pères Jésuites, les changements suivants ont été annoncés:

MONTREAL: L'Immaculée-Conception: PP. Claude Desjardins, philosophie morale; Jean-Marc Dufort, théologie dogmatique; Jules Lefort, études spéciales en droit canon; Jacques A. Tremblay, philosophie. Aux études théologiques: PP. G. Chausse, J. Couture, L. Cyr, E. Dupont, E. Fortin, J.-L. Fournier, L. Mailhot, G. Pelland, M. Pelletier, J.-P. Remillard, E. Rioux, J. Taché. Aux études philosophiques: PP. J. Tosti-Guanti et F. Wolff, FF. M. Brosseau, A. Cloutier, G. Cyr, F. Desautels, A. Dumais, R. Gauthier, P.-A. Hébert, J. Lapointe, G. Thérien, G. Tremblay, B. Trotter, R. Blanchette, G. Druas, M. Lefebvre, P. Lucier, A. Mailhot, G. Racine.

Collège Jean-de-Brébeuf: PP. J. Archambault, méthode; J. M. Aubry et J. Lippe, rhétorique; J. de Carufel, assistant-économiste; J. Côté, versification; L. Laurendeau, assistant-préfet des études; R. Marcotte, philosophie; G. Paiement, belles-lettres.

Collège Sainte-Marie: PP. R. Bastien, philosophie, J. Desautels, méthode.

Collège Saint-Ignace: PP. G. Saint-Jean, préfet de discipline; J. Bergeron, éléments latins; A.-G. Bourassa, rhétorique.

Maison Bellarmine: PP. M. Champagne, assistant-directeur national de la Croisade eucharistique; P.-E. Racicot, aumônier du Centre "Rosalie-Jetté" et de l'école supérieure Sainte-Croix.

St-Jérôme: PP. Hamel, professeur de latin au noviciat. Pères tertiaires: PP. F. Arsenault, J. Barry, M.-A. Buisson, L. Charbonneau, J. Chénier, Gaëtan Daoust, G. Demers, J. Gagnier, G. O'Donoghue, Y. Pageau, J.-P. Rouleau, A. Thériot, R. Vigneault.

QUEBEC: Collège des Jésuites: PP. P. Pepin, surveillant; J.-G. Violette, éléments latins; Villa Manresa: PP. P.-E. Beaulieu, prédateur; A. Rivard, ministre et prédateur.

ST-BONIFACE: Collège: PP. G. Labrosse et J.-G. Saint-Arnaud, philosophie; L. Laval, mathématiques; B. Carrière, belles-lettres; R. Chartier, versification; Rosaire Tremblay, surveillant.

PIERREFONDS: Villa Saint-Martin: P.-L. Teimosse, prédication.

CHICOUTIMI: Maison de retraites: P. R. Grisé, prédication. SUDBURY: université: PP. J.-O. Bégin, assistant-bibliothécaire; J.-P. Bellemare, économie; M. Dagenais, versification; R. Toupin, histoire; M. Dupuis, méthode; J. Levas, surveillant; N. Guillemette, philosophie.

PAROISSE: P.A. Genest, directeur de la "Villa Loyola". RIMOUSKI: P.H. Lacasse, prédateur.

HAUTERIVE: P. Georges Desjardins, directeur des retraites fermées.

A cause de l'assurance-hospitalisation

Les infirmières de Québec doivent-elles accepter une diminution de salaire?

QUEBEC. — Le Syndicat professionnel des infirmières des diocèses de Québec et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se demande aujourd'hui si l'instauration du plan d'assurance-hospitalisation va les obliger d'accepter une baisse de salaire et des conditions de travail inférieures à celles dont les infirmières jouissaient avant l'application de cette formule d'assurance.

Voici les faits tels qu'exposés au Devoir par Mlle Gertrude Hotte, i.e.l., présidente du Syndicat professionnel des infirmières de cette région.

Jusqu'au 15 juin 1961, le Syndicat professionnel des infirmières ayant juridiction dans les hôpitaux des diocèses de Québec et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, n'a demandé aucune augmentation de salaire, cela malgré l'instauration du plan provincial d'assurance-hospitalisation.

Les salaires payés aux infirmières ont été déterminés par une sentence arbitrale pour la période s'étendant du 15 juin 1959 au 15 juin 1961. Le syndicat, affirme Mlle Hotte, a respecté la convention. Si l'assurance-hospitalisation a coûté plus cher que prévu, le salaire

des infirmières de Québec n'y est pour rien, affirme-t-elle.

A l'expiration du contrat en vigueur, le 15 juin, le syndicat a entrepris des démarches pour son renouvellement. L'employeur a alors offert des conditions de travail qui représentent une diminution du salaire maximum et la perte de plusieurs avantages acquis par la sentence arbitrale un an auparavant. Le maximum offert était de \$3,328 alors que la sentence arbitrale avait accordé \$3,556. Le salaire proposé par l'Association patronale qui représente les hôpitaux de la région était même inférieur à celui qui, de fait, est payé spontanément par des hôpitaux membres de l'Association.

De plus, ajoute Mlle Hotte, les offres de l'Association patronale ne faisaient pas disparaître

l'inégalité flagrante entre les conditions de travail à Québec et ailleurs dans la province.

Les infirmières de Québec et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière se demandent, dit Mlle Hotte, pour quelle raison les infirmières de Sherbrooke reçoivent un salaire variant de \$3,376 à \$3,769, alors qu'à compétence égale et pour des responsabilités identiques les infirmières de Québec doivent se contenter d'une échelle de salaire variant de \$2,704 à \$3,328 quand, en définitive, l'argent provient de la même source?

Pourquoi, se demandent-elles encore, certains hôpitaux de Québec donnent à des employés non syndiqués, des techniciens de laboratoire, des salaires de \$3,432 à \$4,732. Pourquoi refuse-t-on aux infirmières, dont la préparation et les responsabilités sont au moins équivalentes, le salaire minimum de \$3,120 qu'elles réclament?

Mlle Hotte affirme également que les institutrices qui constituent une classe salariale qui, à plusieurs points de vue, se comparent aux infirmières, jouissent de salaires variant de \$2,600 à \$6,000, cela après avoir complété seulement une année à l'école normale. Est-il exagéré pour les infirmières qui ont fait trois années d'études spé-

cialisées de demander un salaire de \$3,120 à \$4,680 demande Mlle Hotte?

La présidente du syndicat des infirmières affirme ensuite que les hôpitaux non-catholiques ont toujours payé des salaires supérieurs à ceux des hôpitaux catholiques. On pouvait autrefois plaider l'incapacité de payer dit-elle, mais avec l'assurance-hospitalisation, la justice exige à cet égard que les hôpitaux catholiques ne soient pas dans une situation inférieure, affirme-t-elle.

Mlle Hotte conclut ses remarques en disant que les infirmières servent l'intérêt véritable des hôpitaux et de la population en général, de même qu'elles favorisent l'efficacité du plan d'assurance-hospitalisation.

Elle ajoute que les salaires inférieurs sont la cause de l'exode des infirmières vers d'autres milieux où leur travail est plus rémunéré.

Alors que la liste d'attente des hôpitaux s'allonge, dit-elle, les hôpitaux ferment discrètement certains départements à cause du manque de personnel ou recourent à une main d'œuvre non professionnelle.

Ce n'est pas le moyen de procurer à la population du Québec les soins hospitaliers dont elle a besoin, conclut Mlle Hotte.

M. GILLES BEAUSOLEIL, DIRECTEUR

L'U. de M. ouvre un Centre de relations industrielles

M. Gilles Beausoleil vient d'être nommé directeur du Centre de relations industrielles de l'université de Montréal. Il remplace M. Jean-Réal Cardin qui devient professeur au département des relations industrielles de l'université Laval.

L'U. de M. annonce en même temps des transformations importantes et une réorientation du programme d'études conduisant à la maîtrise-ès-arts en relations industrielles. Ainsi, le département de relations industrielles, qui existe au sein de la faculté des sciences sociales, devient un Centre de relations industrielles.

Le changement fondamental apporté au programme du cours s'appuie sur le fait que les relations industrielles doivent être considérées comme un champ de problèmes dont l'examen relève de la sociologie, de la psychologie, de l'économie et d'autres disciplines telles que le droit, les sciences politiques, etc.

Aussi, à l'avenir, la maîtrise en relations industrielles sera attribuée à des candidats qui possèdent déjà un baccalauréat spécialisé dans les sciences sociales ou disciplines connexes après un programme d'études des techniques et des problèmes de relations du travail où les instruments analytiques de leur propre discipline prendront une large place.

En conséquence, au lieu de suivre des cours d'économie

ou de sociologie à l'intérieur du département de relations industrielles, les étudiants suivront ces cours là où ils se donnent, c'est-à-dire dans les départements concernés. Les étudiants qui se destinent aux relations industrielles devront étudier avec le directeur du Centre leur orientation et il s'efforcera de les conseiller dans le choix d'une discipline qui leur permettra de se préparer adéquatement pour leur futur travail professionnel.

Quant au nouveau directeur du Centre, il était jusqu'ici assistant-professeur au département de sciences économiques. M. Beausoleil détient une maîtrise en sociologie de l'université Laval et a fait ses études pour un Ph.D. au département d'économie et de sciences sociales du Massachusetts Institute of Technology.

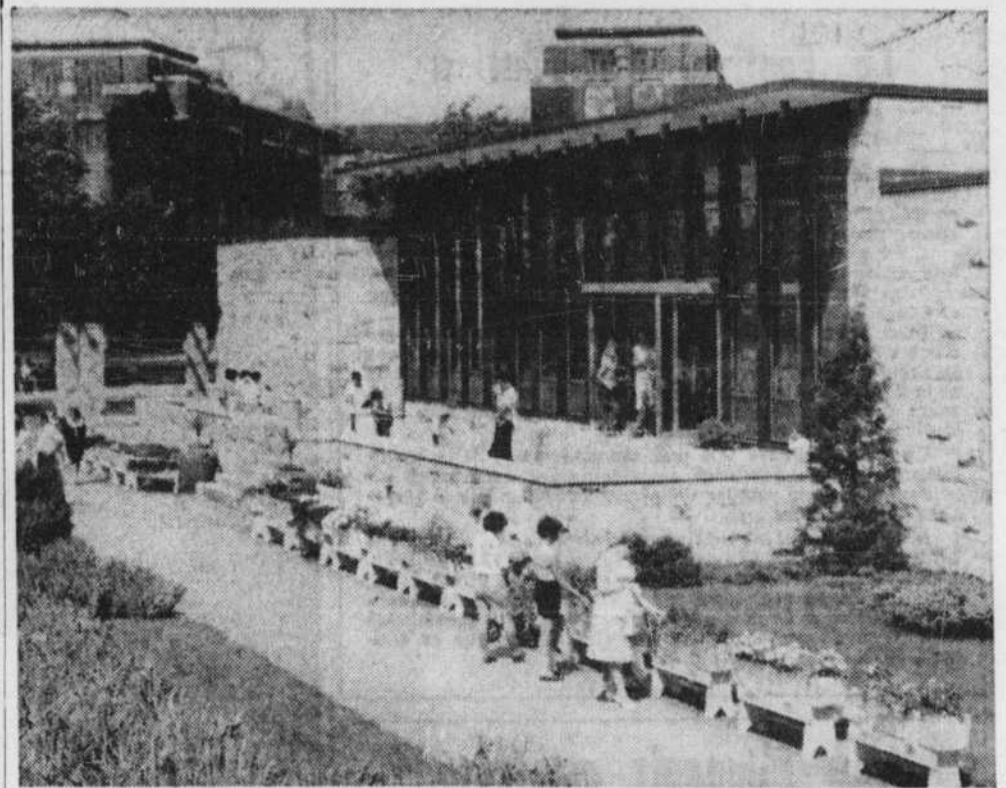
Séjour d'un an à Grenoble du professeur Paul Lorrain

Le directeur du département de physique de l'université de Montréal vient de quitter la métropole pour Grenoble où il poursuivra pendant un an ses travaux sur les accélérateurs de particules et sur la physique nucléaire au Laboratoire de physique nucléaire de l'université de Grenoble.

M. Paul Lorrain y occupera le poste de professeur associé, poste réservé aux étrangers, et il aura le rang de professeur titulaire. En plus des travaux de recherches, il y fera également une série de cours sur les accélérateurs et un colloque sur la théorie électromagnétique.

Durant son séjour en France, le professeur Lorrain sera également conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien et, à ce titre, prononcera des conférences dans diverses universités françaises. Pendant son absence, la direction du département de physique de l'université de Montréal sera confiée à M. Serge Lapointe, professeur agrégé.

Par ailleurs, M. Robert Bouché, professeur titulaire de physique nucléaire,



A tous les amateurs de boîtes à fleurs, le Jardin botanique de Montréal offre actuellement aux abords du restaurant, dans le jardin des plantes vivaces, une magnifique collection de divers arrangements que l'on peut réaliser dans ces boîtes. A rappeler à tous ceux et celles qui désirent participer au concours annuel de boîtes à fleurs que cette année la date limite de l'inscription est le 24 juillet 1961. Si vous résidez à Montréal ou dans une municipalité de l'île de Montréal ayant des frontières communes avec la ville de Montréal, si vous avez une boîte à fleurs, vous êtes éligible. Appelez à UN. 1-3811, poste 2647.

Le Syndicat des marins doit réinstaller un membre expulsé

Le Syndicat international des marins qui avait été condamné en 1959 à réinstaller M. Maurice Marrinan, un membre qui avait été expulsé du syndicat sans que les procédures prévues dans la constitution du syndicat aient été suivies, n'a reçu qu'hier la signification de ce jugement rendu par le juge Roger Ouimet le 17 novembre 1959.

M. Marrinan a été expulsé du syndicat en 1953 pour des motifs qu'il n'a jamais connus.

Les dirigeants du syndicat m'ont ordonné de reprendre mon travail alors que j'étais en convalescence à la suite d'un grave accident de travail. J'étais dans l'impossibilité d'accomplir convenablement mon travail. Je fus alors expulsé du syndicat, dit M. Marrinan.

Or M. Marrinan ne put par la suite se trouver du travail parce que le syndicat, qui possède des clauses d'atelier fermées dans sa convention avec plusieurs compagnies de transport, l'en empêchait.

A cause de sa maladie et par manque d'argent, M. Marrinan ne put tenter des procédures judiciaires immédiatement. Ce n'est qu'en 1956 qu'il s'adressa à la Cour supérieure pour obtenir sa réinstallation.

Et ce n'est que le 17 novembre 1959 que le jugement fut

rendu dans cette affaire donnant raison à M. Marrinan et ordonnant au Syndicat international des marins de réintégrer comme membre M. Marrinan.

Or, dit M. Marrinan, je m'adressai plusieurs fois pour obtenir mon emploi, mais le syndicat ne m'avait pas réinstallé et ne manifestait pas son intention de le faire.

Je m'adressai à mon procureur, j'allai voir d'autres avocats sans résultat, jusqu'à ce que je m'adresse à Me Antonio Lamer qui prit la cause entre ses mains la semaine dernière. Il se rendit alors compte que le jugement de la Cour supérieure n'avait jamais été signifié au Syndicat des marins, dit M. Marrinan.

Me Lamer a alors pris les mesures nécessaires pour faire signifier le jugement hier. M. Marrinan espère être réinstallé comme membre du syndicat et reprendre son emploi. Il projette également d'intenter des procédures contre l'avocat qui a négligé de faire signifier le jugement et lui a causé des pertes de salaire et des dépenses de toutes sortes.

Trois - Rivières: augmentation de la valeur des immeubles imposables

TROIS-RIVIERES. — Les statistiques comparatives du rôle d'évaluation pour taxes municipales, des années 1960 et 1961, ont été déposées lundi soir au conseil municipal. Ces statistiques démontrent une augmentation de \$3,090,981 sur l'année précédente pour la valeur totale des immeubles imposables. En 1960, elle était de \$117,748,008 alors qu'en 1961, elle est de \$120,838,989.

En ajoutant la valeur des immeubles non imposables, la valeur totale du rôle pour 1961 est de \$182,839,520 alors qu'elle était de \$177,589,224 en 1960.

Bal populaire du 14 juillet

Comme il en va chaque année depuis longtemps, l'Union nationale française va marquer avec éclat vendredi prochain la fête nationale du 14 juillet. La principale manifestation consistera en un grand bal populaire qui aura lieu au Palais du Commerce à partir de huit heures, vendredi.

Un grand nombre d'artistes canadiens prêtent leur concours à cette manifestation dont l'animateur sera Pierre Thériault; un orchestre réputé mettra l'accent sur le "musette". Au cours de la soirée, des prix de présence seront adjugés dont notamment un billet d'avion Montréal-Paris et retour, une montre en or, des pièces de cristal de France, etc.

On est prié de retenir ses places d'avance en communiquant avec les bureaux de l'Union nationale française, 429 avenue Viger (VI. 5-5245) qui fourniront tous renseignements désirés.

Un club social franco-ontarien est fondé à Galt

GALT, Ont. — L'Association canadienne - française d'éducation d'Ontario vient de fonder un club social franco-ontarien à Galt, en Ontario. Au cours d'une réunion, groupant 25 pères de familles franco-ontariennes, M. Yvon Brissou a été élu président du nouveau club. M. Gilles Labbé a été élu vice-président et Mme R. Rougerie, secrétaire. Les directeurs sont: Mmes Louis Jolin et Robert Mercier; MM. Emile Dion, Rosaire Chabot, Roger Berger et Lucien Bolduc.

De quoi avez-vous le plus besoin?



VOUS POUVEZ EMPRUNTER À PEU DE FRAIS GRÂCE À LA

CAISSE DE PRÊTS BNE



Oui, vous pouvez emprunter à La Banque de Nouvelle-Écosse, pour toute bonne raison: pour acheter une voiture ou en financer le solde impayé, pour meubler votre nouvelle maison ou une nouvelle pièce, pour payer vos impôts ou vos primes d'assurances, pour consolider vos dettes ou pour régler des comptes de médecin ou de dentiste.

Votre prêt sera protégé par une assurance-vie sans frais supplémentaires de votre part.



LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

BUREAUX PARTOUT AU CANADA AINSI QU'À L'ÉTRANGER

FETE NATIONALE FRANÇAISE

AU PALAIS DU COMMERCE — 1650 RUE BERRI — MONTREAL

Vendredi 14 juillet 1961 de 8 h. pm. à 2 h. am.

Grand BAL populaire

avec l'orchestre de l'Union Nationale Française

Sous la direction de ALPHONSE GHEDIN

EN VEDETTE

MURIEL MILLARD - Miss Music Hall
ROBERT GADOUAS
et le populaire animateur PIERRE THERIAULT

Prix de présence

- 1 VOYAGE EN FRANCE SUR JET AIR FRANCE
- 1 MONTRE EN OR OU 1 COLLIER DE GRANDE VALEUR OFFERT PAR GABRIEL LUCAS, JOAILLIER
- 1 VASE EN CRISTAL DE FRANCE "BAYEL"
- ET PLUSIEURS PRIX SURPRISE ? ?

En prévision de l'assistance nombreuse, il est recommandé d'acheter ses billets d'avance

Prix d'entrée: \$1.50

Billets en vente à l'Union, 429 Avenue Viger — Tél.: VI. 5-5245

Venez on s'amusera à la FRANÇAISE

Le Festival du Film a pensé aux éducateurs

La fréquence des débats sur l'enseignement par le film montre assez l'importance que prend aujourd'hui le cinéma en pédagogie. Malheureusement, les films éducatifs sont encore peu connus et difficiles à trouver.

C'est pour remédier à cette situation que le Festival international du film de Montréal, 1^{er} à 10 juillet, a décidé, cette année, de faire place dans sa programmation au film scientifique et éducatif.

Cinq programmes différents, comportant en tout plus d'une vingtaine de titres produits dans différents pays dont la France, l'Angleterre, la Tchécoslovaquie, les États-Unis et le Japon, et choisis parmi ceux qui s'est fait de mieux au cours des trois dernières années, seront présentés à l'intention particulière des éducateurs.

C'est la première fois que s'organise une telle manifestation sur le continent américain. Cet événement ne manquera pas de susciter un grand intérêt même à l'extérieur de nos frontières.

Les projections auront lieu au cinéma Loews, les samedi 12, lundi 14, mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 août 1961, à 10 heures précises du matin. Le nombre de places étant limité, le corps professoral est invité à retenir ses billets dès maintenant. Location des places: Festival international du film de Montréal, Section du film scientifique et éducatif, 5011, avenue du Parc, Montréal 8.

Alfred Mignault est décédé

M. Alfred Mignault, directeur de l'enseignement du chant et du solfège à la Commission des Écoles catholiques, est décédé à Montréal, lundi, à l'âge de 65 ans.

Fils de Marie-Louise Lachaine et du Dr Pierre-Zoël Mignault, de Saint-Augustin, il avait fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Thérèse. Après avoir étudié quelques années l'art dentaire à l'Université de Montréal, il décida de se consacrer entièrement à la musique et fut l'élève de Alfred Laliberté.

M. Mignault fut longtemps

professeur de piano. Il se consacra également à la composition musicale et on lui doit de nombreuses œuvres tant religieuses que profanes.

M. Mignault fut organiste puis maître de chapelle durant treize ans à l'église Saint-Étienne du Mile-End. Il avait été secrétaire de l'Académie de Musique de la Province de Québec et professeur de solfège au Conservatoire de musique et d'art dramatique de la Province de Québec. En 1947 il fut nommé directeur de l'enseignement du chant et du solfège de la CECM, poste qu'il occupait encore au moment de son décès.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Irène Mongeau, ses enfants Pierre, Lyse (Mme André Banville-Acadre), France (Mme Maurice L'Abbé), et André, ses gendres Maurice L'Abbé et André Banville-Acadre, sa bru Jeannine Leblanc, Mme André Mignault, et de nombreux petits-enfants. Lui survivent également ses sœurs: Mme Joseph Pagé (Alice), et Sœur Ste-Louise-de-la-Croix, C.S.C. (Marie-Laure), ainsi que son frère M. Gustave Mignault.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Adolphe Lemay, 25, rue Laurier, est, les funérailles auront lieu vendredi à 10 h. 30 en l'église Saint-Étienne du Mile-End.

Au Théâtre des Nations

PARIS. — La série des spectacles du Théâtre des Nations se poursuit à Paris. Le dernier en date des spectacles représentés est un drame dramatique de Londres donnant des scènes de "La Sonate à Kreutzer", de Tolstoï. Les artistes étaient le duo Watt et Lovell, qui a été reçu fraîchement par la critique parisienne.

Au Théâtre Sarah-Bernhardt, par contre, une jeune comédienne marocaine a présenté "Les Babouches ensorcelées", avec comédiens, danseurs, chanteurs et musiciens venus de toutes les régions du Maroc. Il s'agit d'une pièce arabe de Taieb el Hadi, bien dans la tradition folklorique du pays.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Georges Auric, président de l'Académie du cinéma, a procédé ces jours derniers à la remise des étoiles de cristal aux vedettes et au metteur en scène ayant figuré au palmarès des Grands Prix du cinéma 1961. On voit ici trois des lauréats: MONICA VITTI, premier prix d'interprétation féminine étrangère pour le film d'Antonioni, "L'Avventura"; JEAN-PAUL BELMONDO, prix de l'interprétation masculine française pour le film de Godard, "À bout de souffle"; et enfin le metteur en scène Jacques Demy, Grand Prix de l'Académie du cinéma pour son film "Lola". On sait que "Lola" sera présentée au prochain Festival international du film de Montréal, et que M. Demy viendra au Canada à cette occasion.

Un non-conformiste par système, un violent par passion: L.-F. Céline

PARIS. — Au cimetière de Meudon on enterrait ces jours derniers le docteur Louis Destouches. C'est sous ce nom — le sien pour l'état civil — qu'a été inhumé Louis-Ferdinand Céline, dont la mort, survenue à la suite d'une embolie, avait été tenue secrète par son entourage.

La nuit dernière encore, ses amis qui le veillaient annonçaient seulement que l'écrivain était gravement malade. Enterrement civil qui dura à peine plus d'un quart d'heure; seules une cinquantaine de personnes l'ont accompagné à sa tombe; c'étaient surtout des compagnons des jours difficiles: Marcel Aymé, Roger Nimier, Lucien Rebatet, Claude Gallimard, Max Revault, J.-M. Goussier, Renée Cosima. Ils entouraient sa veuve, Mme Lucette Almaraz, qui s'éloigna aussitôt que la bière fut descendue dans la fosse.

Le docteur Louis-Ferdinand Destouches est né à Asnières le 27 mai 1897. L'écrivain Louis-Ferdinand Céline, lui, est né en 1903 dans l'imprimerie de Robert Denoël, des mille pages du manuscrit "Voyage au bout de la nuit", qui fut dans nos lettres comme un coup de tonnerre. Une tourmente dévorante, partie des cimes de l'art, de la morale, de l'esthétique, allait s'enfermer jusqu'à l'indolence, en transportant sa violence sur le terrain de la politique et du racisme. Peut-être ne serait-il pas encore parvenu aujourd'hui à la mort. En tout cas cet homme et son œuvre resteront longtemps en discussion.

Une drôle de vie, tant de fois racontée par lui-même, avec ces transpositions nécessaires où il voyait la main de l'artiste. Ses débuts difficiles d'enfant pau-

vre, dans la banlieue parisienne, un enfant qui ne cessait jamais de vouloir coller "au peuple" et d'en exprimer le côté sordide et sublime. Le père cheminot, la mère recomposée et dentellière, un gosse qui travaillait seul et atteignait tardivement un premier bachot passé à la veille de la guerre, puis la mobilisation, le combat, une blessure, une trépanation, une réforme, avec mœurs de militaire et croix de guerre avec palme.

Des années d'errance...

Et sitôt après les études reprises, le deuxième bachot obtenu, au milieu des mêmes expédients, et le regard tourné vers la profession de médecin. De ces expédients, deux complices: les tournées de conférences de propagande antituberculeuse entreprise pour le compte de la fondation Rockefeller; c'est l'entrée de Céline dans les milieux internationaux. L'autre, c'est le mariage avec la fille d'un grand médecin de Rennes. L'étudiant termine ses études, supplée son beau-père dans la direction de sa clinique. C'est la vie bourgeoise, le confort, l'aisance, ce qu'il n'a jamais connu. Il y étouffe. Il part. Médecin à bord d'un navire, aux alentours des années 25, il bouillonne, habile à se procurer les missions qui l'envoient vers des horizons inconnus comme médecin à la S.D.N., puis à la fondation Ford. C'est l'Afrique et ses misères coloniales, l'Amérique et ses Américains vides. "Oh! pas plus vides que les Européens".

Quelques années de voyages et d'errances encore. En 1929, le voici rentré à Paris, à la tête d'une clinique de Vichy où il occupe un service de nuit. C'est alors que commence l'autre aventure, intérieure celle-là: la création littéraire, ou un écrivain va surgir et un homme sombrer. L'argent pèse de tout poids sur cette destinée. Vraie cause, ou motif invoqué, on ne sait, tant chez cet homme le cynisme est de rigueur, et la volonté bien arrêtée de cracher sur tout. Il veut acheter un appartement. Pour trouver l'argent il fera un livre. "Après tout, pense-t-il, Eugène Dabit, en écrivant des confidences, vient de connaître le succès. Tentons la chance." Céline n'a jamais voulu donner d'autres raisons à ses débuts littéraires.

"Le Voyage au bout de la nuit"

"Le Voyage au bout de la nuit", refusé par Gallimard, accueilli avec passion par Robert Denoël, fit scandale. Il y avait de quoi, dans le fond comme dans la forme. Mais on y trouvait aussi un cri nouveau: les rébus d'un homme qui écrivait tout avec le ton, les mots les plus crus de la rue, le cynisme du carabin qui s'y connaît en convulsions et en misères humaines. Il s'en prenait à tout, aux riches, aux pauvres, aux patrons, à la société, aux valeurs reconnues, aux sentiments sacrés. Il fut puni par les amis de Barbusse, porté aux nues par Léon Daudet. On ne savait où le situer, sinon dans la lignée des non-conformistes par système, des violents par passion, dans un torrent de langage si excessif que l'on y décelait sans peine un parti pris de provocation et la tentation "d'épater le bourgeois".

Le livre effraya le Goncourt. Le Renaudot le repêcha. Céline y gagna une confortable rente de son éditeur avec mission d'écrire. Il tira de son expérience à la S.D.N. une pièce de théâtre et la publia en 1933. Ce fut sa seule tentative au théâtre. Avec "Mort à crédit" (1936), son second grand livre, il revient, au récit, à l'autobiographie transposée, qui est

sa manière, comme si ce lyrisme ne pouvait sortir de lui-même.

Un court voyage en U.R.S.S. pour aller "y manger" ses droits d'auteur. Il en rapporte "Mea Culpa" publié en 1937, qui consume sa rupture avec les communistes. Céline vomit cette société comme l'autre, et des lors sa plume va s'égayer sur d'autres chemins. Dénonciateur de la sottise humaine, il la voit au bord de commettre la plus grande folie: le déclenchement d'une guerre. A ce prophète de malheur il faut un bouc émissaire: il dénonce les juifs. Et ce sont: "Bagatelles pour un massacre" (1937), "L'Ecole des cadavres" (1938).

La destinée de Céline va être emportée dans ce sursaut de haine qui le conduira jusqu'à Singmaringen, où il suit le gouvernement de Vichy.

Six années d'exil, dont deux de prison, au Danemark, où il s'est réfugié après la défaite allemande, ayant des avant la guerre caché le "pacotile" de ses droits d'auteur dans ce pays qu'il croyait à l'abri.

Il ne devait rentrer en France qu'en 1951 où, depuis, deux ouvrages, "D'un château, l'autre" (1957), ses souvenirs de Singmaringen, et "Nord" (1960), ont soulevé le voile de silence qui l'avait recouvert et qui n'avaient pu décrire d'autres œuvres publiées précédemment: "Féerie pour une autre fois" (1959) et "Normance" (1954).

C'est que dans ses deux derniers livres, dans "D'un château, l'autre" surtout, Louis-Ferdinand Céline avait retrouvé sa veine, cette peinture, saisie sur le vif et viree au noir, de pauvres fantoches qui s'agitent et se déchiraient au sein d'une tragédie que leurs petites haines ou sordides aménagements en force dérisoire.

Jacqueline Piatier.

(Tous droits réservés, "Le Monde" et "Le Devoir")

HORAIRE

Théâtres

ANJOU — Reouverture en septem-

LA PRIODRIERE — "La folle nuit"

BIJOU — Relâche dimanche et

ALOUETTE — "Exodus" — tous les

BIJOU — "Un homme et son

CANADIEN — "La servante du

CAPITOL — "Nikki" (Maurice

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE —

IMPERIAL — "Aventures des Mers

LOEWS — "Tous les soirs à 8 h. 40;

PALACE — "The Pleasure of his

COMEDIE CANADIENNE — "Tirez

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

ST-DENIS — "Un homme et son

Programme du 1er concert de musique actuelle au Festival

C'est le jeudi 3 août qu'aura lieu le premier concert de musique actuelle, au Festival de Montréal.

D'autres concerts auront lieu le vendredi 4, le samedi 5, le dimanche 6 et le lundi 7.

Tous ces concerts seront donnés en soirée, à 9 heures, à la Comédie-Canadienne.

Le jeudi 3 août, le concert sera donné par l'Ensemble international pour la musique actuelle, sous la direction de Mauricio Kagel (Argentine). Les solistes seront David Tudor, pianiste (États-Unis), Christoph Caskel, percussionniste (Allemagne), et Claire Grenon-Masella, soprano (Canada). L'ensemble sera formé d'instrumentistes de Montréal et de New York.

Voici le programme qu'on entendra à ce concert inaugural du Festival de Montréal:

1. — Earle Brown 1959 (États-Unis): "Penthatis" pour flûte, clarinette basse, trompette, trombone, harpe, piano, violon, alto et violoncelle.

2. — Karlheinz Stockhausen 1959 (Allemagne): "Zyklus" pour un percussionniste-solo soliste: Christoph Caskel.

3. — Morton Feldman 1960 (États-Unis): "Durations" pour flûte alto, cor français, tuba, vibraphone, harpe, violon, violoncelle et piano.

4. — Bruno Maderna 1961 (Italie): "Serenata III" per strumenti e tapes.

5. — Mauricio Kagel 1960 (Argentine): "Sonant" pour guitare, harpe, contrebasse et deux percussions.

6. — Sergio Garavito 1961 (Canada): "Fragments d'Anerka" — Prélude — 1^{er} chant.

Interlude — 2^e chant pour soprano, flûte, clarinette, basson, violon, alto, marimba et bongos sur des textes esquimaux recueillis par Edmund Carpentier (avec l'autorisation des éditeurs G. M. Dent - Toronto).

Soliste: Claire Grenon-Masella, soprano.

7. — John Cage 1961 — création (Canada): "Fragments d'Anerka", pour piano, 17 instruments et bandes magnétiques.

Chez Simpson: les "Eaux dansantes"

Tout nouvellement arrivées à Montréal, chez Simpson, au troisième étage, voici les "Eaux dansantes", un spectacle internationallement connu, qui enchante petits et grands, par sa splendeur magique! Les "Eaux dansantes" s'élèvent et retombent en harmonie avec la musique, changeant selon les couleurs de l'arc-en-ciel. Le mouvement des eaux donne de beaux effets éblouissants de beauté.

Les merveilleuses "Eaux dansantes" sont dues à une combinaison de l'eau, l'électricité, la lumière, la musique, la mise en scène, le mécanisme, étudié depuis plusieurs années grâce à des expériences nombreuses et des recherches dont le coût s'est élevé à plus d'un quart de million de dollars.

Conçues et perfectionnées en Europe, les "Eaux dansantes" furent présentées pour la première fois sous leur forme actuelle à l'exposition industrielle de Berlin-Ouest durant l'été 1952. Pendant huit semaines, à New-York, plus de 1,500,000 spectateurs virent les "Eaux dansantes" et applaudirent leur incroyable variété d'effets. Même les organisateurs les plus sceptiques, les ont admirées et ont présenté ce divertissement aquatique dans le monde entier. Les plus grandes foires et expositions d'Amérique ont aussi retenu ce spectacle dont notamment: l'Exposition nationale canadienne de Toronto et le fameux spectacle aquatique de Flushing Meadows à New York.

En seulement quelques années les "Eaux dansantes" ont apporté un nouvel intérêt au monde du spectacle et se sont révélées comme l'un des plus fascinants et merveilleux divertissements de notre époque.

Double exposition à Coaticook

Le Centre d'art de la Bibliothèque publique de Coaticook annonce une exposition de peintures par Raymond et Léon Plomteux. Le vernissage aura lieu le 15 juillet à 3 hres.

Raymond et Léon Plomteux

sont tous deux nés à Liège, en Belgique. M. Plomteux a exercé à Spa la profession de notaire pendant vingt ans. Mme Plomteux a suivi pendant cinq ans les leçons du peintre législo Alfred Martin.

Is ont émigré au Canada en 1951 et tous deux ont étudié sous la direction d'André Tadrozny et ont exposé à Granby et à Cowansville.

De deux hivers au Mexique où ils ont suivi les cours de peintures données par l'Institut Allende à San Miguel, les artistes rapportent beaucoup de toiles inspirées par ce pays. Ils ont un sens de la couleur qui leur vient de l'étude des impressionnistes français.

Cette exposition est la deuxième dans une série et sera tenue à la Bibliothèque publique de Coaticook.

Elle restera ouverte gratuitement au public du 17 juillet au 3 août.

AU FESTIVAL DE MOSCOU

Film sur Gagarine et sortie de G. Lollobrigida

MOSCOU (Reuters) — Gina Lollobrigida a quitté la première du Festival international de Moscou immédiatement après les allocutions d'ouverture. Elle venait tout juste de descendre de l'avion qui l'amena de Paris, et elle a déclaré qu'elle ne voulait pas décevoir les personnalités soviétiques, aussi n'avait-elle fait qu'un acte de présence. Gina Lollobrigida a affirmé qu'elle n'avait pas eu le temps de se changer et de faire sa toilette, et qu'elle avait l'air d'une "bohémienne". C'est pour quoi elle a quitté la salle avant la projection du film d'ouverture.

L'actrice est à Moscou pour une semaine et elle a signifié son intention de participer au festival. Ce dernier s'est ouvert avec la projection d'un court métrage soviétique, "Premier voyage aux étoiles", film relatant l'aventure spatiale du major Gagarine.

M. Nikita Khrouchtchev et plusieurs hautes personnalités soviétiques ont assisté à la projection de ce film.

La "lumièrre" Festival international du film de Moscou présente des films de 51 pays.

Claudia Cardinale remplacera-t-elle Gina et Sophia

(Par ALAN HARVEY)

(de la Presse Canadienne) PARIS (PC) — Avec l'œil ouvert quand on annonçait Claudia Cardinale à l'affiche de votre cinéma.

C'est la dernière recrue de la lignée des beautés d'origine latine et elle est susceptible de donner quelques inquiétudes à Sophia Loren et à Gina Lollobrigida.

Un critique du journal parisien "Le Figaro", après l'avoir vu au Festival de Cannes, décide de lui accorder la manchette. Même "l'Express", le grand hebdomadaire français, n'a que des éloges pour la jeune femme de 22 ans qui joue dans "La Viaccia".

"Une grande actrice? Peut-être pas encore; ses manifestations d'émotion sont un peu fabriquées, pas assez réelles."

"Mais, sous les larmes de glycérine, quel beau visage, quelle splendeur sensuelle, quel avenir!"

Mlle Cardinale, qui naquit en Tunisie de parents italiens, vit aujourd'hui à Rome. Elle se fit connaître en 1957 alors qu'elle remporta un concours organisé par une compagnie cinématographique italienne pour trouver la plus belle Italienne habitant la Tunisie.

Beaucoup de publicité

Au cours de l'année dernière, à grand renfort de publicité, elle a commencé à attirer l'attention du public, sinon en Amérique, du moins sur tout le continent européen.

Ses tout derniers films — qui ont tous été chaleureusement accueillis — comprennent "Rocco et ses Frères", "Napoleon à Auterlitz", "La Ragazza con Valigia" et "La Fille à la Valise".

Les illuminations

PARIS. — De nouveaux monuments seront illuminés au cours de l'été à Paris, notamment dans le quartier du Marais. Parmi ceux-ci on remarque le cloître de l'église Saint-Gervais, les hôtels de Chalon-Luxembourg, Beauvais, Sully, La Moignon et Rohan, le palais Soubeise et le cloître des Billettes.

Au Salon d'art sacré de Paris

PARIS. — Au 11e Salon d'art sacré qui se tient actuellement au Musée d'art moderne de Paris, les projets d'architecture, souvent très audacieux, dominent. Ceux, en particulier de Le Donné, Guillaume Gillet, Walscheidt, Durant, Gaskelin sont remarquables. Grâce à eux, le sanctuaire moderne est sobre, bien éclairé, adapté aux exigences du culte et de la liturgie. La peinture et la tapisserie sont représentées par des artistes aussi différents que Maurice Rocher, Bella Brisel, Carrouge, Léon Zack, Veronique Filozoff, Vera Pargava, Maghelli, Bro, Godard, Thépot.

Le vitrail donne à Brague, Jani Pichard, Jean Barillet, Barbara Konstant, Lechevalier, une occasion d'exprimer leur talent. Gimont, Juvignat, Gill, Closen, Tourlet, Brochet, Koeppel, Joel Martel, Lambert, Rucki s'imposent en sculpture.

Ce salon est une juste synthèse de toutes les formes plastiques possibles mises au service de la foi.

Programmes de radio

Mercredi, le 12 juillet

C.B.F.

4.00—Radio-Journal

4.05—C.B.F. métropolitain

4.45—Sport-images

7.00—Les nouvelles

7.15—Vox Populi

7.45—Une demi-heure

8.00—Sur nos ondes

9.30—Partage du matin

10.00—Radio-Journal

10.05—Musique-Mag

10.30—Une demi-heure avec...

11.00—Radio-Journal

11.05—Le tour de chant

11.15—Vies de femmes

12.00—Radio-Journal

12.05—The Three Stooges

12.15—Les Visages de l'amour

12.30—Le réveil rural

12.45—Le trio lyrique

12.59—Signal-horaires

13.00—Roy Rogers

13.05—Télé-métron

13.15—Le Super Sex

13.30—Le Super Sex

13.45—Le Super Sex

14.00—Le Super Sex

14.15—Le Super Sex

14.30—Le Super Sex

14.45—Le Super Sex

15.00—Le Super Sex

15.15—Le Super Sex

15.30—Le Super Sex

15.45—Le Super Sex

16.00—Le Super Sex

16.15—Le Super Sex

16.30—Le Super Sex

16.45—Le Super Sex

17.00—Le Super Sex

17.15—Le Super Sex

17.30—Le Super Sex

17.45—Le Super Sex

18.00—Le Super Sex

18.15—Le Super Sex

18.30—Le Super Sex

18.45—Le Super Sex

19.00—Le Super Sex

19.15—Le Super Sex

19.30—Le Super Sex

19.45—Le Super Sex

Quand les fiancées savent ce qu'elles veulent en fait de bagues

TORONTO. — D'après une enquête effectuée chez les joailliers, on a établi le processus habituel en ce qui concerne l'achat d'une bague de fiançailles.

Certaines jeunes filles, apparemment moins romantiques, choisissent elles-mêmes, sans l'aide de personne, ce symbole traditionnel. Environ quatre pour cent des jeunes personnes modernes se classent dans cette catégorie.

Les hommes qui choisissent seuls la bague qu'ils comptent offrir à leur fiancée, forment une proportion de 42 pour cent.

Un même nombre de jeunes gens se rendront avec leur future femme chez le joaillier, tandis que sept pour cent des autres s'y rendront avec quelqu'un de la famille ou des amis, mais non pas la fiancée.

Dans cinq pour cent des cas, on réunit presque un conseil de délibérations, quand vient le moment d'acheter la fameuse bague.

Car en effet, le jeune homme, sa fiancée, les membres de sa famille, et souvent des amis, se mettent de la partie pour effectuer un choix judicieux. Selon les résultats de cette étude, le ressort qui le traditionnel "solitaire" demeure à la mode parmi les diamants montés sur bague, lorsqu'il est question de fiançailles.

Les camps liturgiques de Saint-Donat

Du 21 au 27 juillet aura lieu à St-Donat, le 4e camp liturgique de la saison. Toute jeune fille de 17 ans et plus est invitée à y assister.

Ce camp sera animé par M. le curé François Rioux, de la paroisse Ste-Odile de Rimouski, célèbre liturgiste dont les télé-spectateurs ont pu apprécier la compétence au programme: "Les Uns, les Autres." Dernièrement, M. le curé Rioux est un ancien aumônier d'Action catholique, qui suit, intéressé, particulièrement ses auditeurs. Il est dynamique et plein d'enthousiasme.

Avis donc, à toutes celles qui désirent passer des vacances saines et heureuses, qu'elles se rendent, dans un des plus beaux sites de nos Laurentides.

Pour informations plus complètes, s'adresser à: "L'Apostrophe Liturgique", 480 rue St-Lazare, Montréal. Tél.: Victor 5-0787 ou Victor 2-0287.

LA FOURRURE A L'HEURE DE PARIS

Mme Marie-Alice Reid, coordonnatrice de mode en fourrures de la Maison Reid Fourrures Inc. est de retour d'un fructueux voyage en Europe. En effet, lors de son séjour à Paris, un accord a été conclu entre la Maison Reid et la célèbre maison de couture française, Mendel-Maggy Rouff, de dessiner des modèles qui tout en étant fabriqués exclusivement au Canada porteront la griffe de Paris. Ces modèles comprenant manteaux longs, boléros et étoles seront montrés à une revue de presse en septembre prochain.

M. Jacques Cléroux, dessinateur de Reid Fourrures, démontre de nombreuses années, revient également d'un séjour de trois mois en France où il a circulé dans le monde de la mode et de la haute couture française.

Nul doute que les élégantes de la Métropole seront fort désireuses de voir ces nouveaux modèles.

Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT DEMANDE

Jeune couple, sans enfant, cherche appartement, 2 ou 3 pièces, quartier résidentiel, 500-600. Excellentes références. — Tél. AV. 8-2000. J.N.O.

ASSURANCE AUTOMOBILE

Lloyd's de Londres — Taux intéressants, service efficace. Appelez UN. 8-8711. Soir UN. 2-1235. 4-8-61

CHALET A LOUER

Chalet à louer, dans le "Mont-Sainte-Anne", à Percé, P.Q., \$30 par semaine. Meubles, linge de maison et vaisselle fournis. Intéressant pour vacances familiales. Écrivez à: Mlle André Richer, Percé, Gaspé-Sud, P.Q. 15-1-61

CHAMBRE A LOUER

Pour dame ou demoiselle, près église et écoles, à N.-D.-de-Grâce, 5846, rue Notre-Dame. — Tél. MU. 4-4885. 15-1-61

CENTRE DE PHYSIOTHERAPIE

9550, boul. St-Michel, dans l'édifice de la clinique médicale, Vieux St-Michel, DU. 1-7558. Sur rendez-vous seulement. 17-1-61

GASPIES AU SOLEIL

Âge de 45 ans, je fais, toutes les semaines, la visite des centres touristiques de la Gaspésie. Automobile de luxe (sécurité). Prendrais, tous les vendredis, à leur domicile, entre 7 et 11 heures a.m., 4 ou 5 passagers adultes. Voyage 1 jour. Pour plus amples renseignements, téléphonez à: DR. 4-9802, mercredi soir, de 7 heures à 9 heures, jeudi, de 9 heures à 5 heures p.m. 14-1-61

EMPLOI DEMANDE

Dactylo expérimentée demande travail, (factures, états de comptes, inventaire, manuscrits, lettres, enveloppes, etc.), libre tous les soirs. Téléphonez après 6 heures. P.M. DU-1-1027. 14-1-61



M. et Mme Claude Labrosse (Jeannine Morrisette) qui ont pris l'avion de CPA à destination de Lisbonne, samedi soir, le 8 juillet, pour un voyage de noces de sept semaines en Europe. Leur mariage a été béni samedi matin, en l'église du Sacré-Coeur, à Montréal. M. Labrosse est le fils de M. et de Mme Albert Labrosse, de Montréal, et Mme Labrosse est la fille de M. et de Mme Désiré Morrisette, de Montréal également.

(Photo Canadian Pacific)

Tant que les noirs auront besoin de leurs services les religieuses resteront au Congo

Ce sont les soldats du Ghana qui veillent sur leur maison plutôt que ceux des Nations Unies

Les religieuses de Kaniama

sont: sœur Marie Gertrude, (Yolande Perry) de Cay Desrosiers; sœur Marie de l'Ange Gardien, (Angeline Boissonneault) de New Richmond; sœur Marie Concessionnaire, (Hélène Chabot), de Ste-Elisabeth de Warwick; sœur Marie de Massabie, (Suzanne Perrault), de Montréal; sœur Marie de Saint-Honoré, (Suzette Falardeau), de Saint-Amer; sœur St-Jean-Eudes, (Louise Poirier) de Saint-Siméon; sœur Marie Médicatrice, (Céline Messier) de Saint-Hyacinthe; sœur Marie-Monique, (Monique Boisvert) d'Actonville; sœur Marie-de-Jésus, (Gisèle Beauchemin), de Rouyn.

Séparées des Blancs

Les religieuses ont même pas la consolation de rencontrer des membres du personnel militaire et civil des Nations Unies, bien que des soldats du Ghana veillent amicalement sur la mission.

"Il faut que nous nous tenions loin d'eux, dit sœur Saint-Coeur-de-Marie, sans qui nous aurions l'air de prendre parti contre la population locale."

Quand le monopole à bord duquel j'avais pris place m'a déposé sur la piste de gazon de Mvéné-Ditu, les troupes du Ghana ont encadré l'appareil, pointant leurs armes à la limite des hautes herbes.

Un major de l'armée britannique, prêt à l'armée ghanéenne et responsable des détachements de l'ONU dans toute la région environnante, a expliqué la tension croissante.

Cannibalisme

"Il y a un mois, trois de nos hommes sont disparus et je suis convaincu qu'ils ont été mangés," a-t-il expliqué. Puis, il montra du doigt un soldat congolais aux vêtements délabrés et déclara: "Il est au nombre de ceux qui ont fait le coup. Nous avons réussi à les repérer presque tous."

Une semaine plus tôt, sept soldats congolais qui faisaient partie de l'armée d'Albert Kalonji, "l'empereur" baluba, furent tués et deux Ghanéens furent blessés. Un autre Ghanéen et trois partisans de Kalonji avaient été blessés dans un combat survenu la veille de ma visite.

Dans tout le sud-est du Kasai, les troupes de Kalonji seraient en mouvement dans une tentative visant à affirmer l'autorité des Balubas sur les tribus du territoire entier. L'air est imprégné d'une odeur de fumée qui vient des villages et des camps incendiés.

Les religieuses affirment cependant que maintenant on ne les moleste pas.

"Nous nous sommes toujours bien entendues avec les citoyens de la place, dit la sœur supérieure. Je pense que nous avons établi une bonne réputation auprès d'eux et ils n'ont jamais tenté de s'en prendre à nous."

Mais, au cours des mois qui ont suivi l'accession à l'indépendance, survenue le 30 juin dernier, les choses ont bien changé. Après l'assassinat d'un prêtre belge qui fut décapité, les religieuses s'occupèrent de l'ensevelissement.

Quand l'ancien premier ministre congolais, Patrice Lumumba dépecha ses troupes dans le Kasai méridional, en août dernier, au cours d'un assaut sanglant contre ses ennemis politiques — purge qui coûta la vie à un millier de Balubas — un détachement arriva à Mvéné-Ditu et menaça de tout incendier.

Pas de danger

"Tous les citoyens s'enfuient. Il n'y a que ceux qui étaient à la mission qui sont restés", rappellent les religieuses.

Une demi-douzaine de soldats lumumbistes éveillèrent les religieuses une nuit, les accusant d'offrir asile à des Belges et à des prêtres et de dissimuler aussi un poste émetteur de radio.

Après avoir proféré des menaces pendant plus d'une heure, les hommes se décidèrent finalement à partir.

"Mais, après cela, pendant trois semaines les militaires se sont tenus sur notre terrain presque constamment et la situation était très pénible."

"Une autre fois, toute la population fut plongée dans la terreur. On fournit des armes à tout le monde, même aux femmes et aux enfants. Ils avaient de vieux fusils, des hachettes, des lances, des arcs... Mais quelques membres de la brigade des "Jeunes" sont venus nous dire que nous n'avions rien à craindre, qu'ils nous protégeaient."

C'est alors que les représentants des Nations Unies demandèrent aux religieuses de partir, les menaçant même de les faire évacuer de force.

"Mais nous avons refusé de partir", dit sœur Saint-Coeur de Marie.

"Nous avons demandé à notre maison-mère ce que nous devions faire, et on nous a répondu que nous devions rester à moins que nous ne soyons très en danger."

Dur labeur

Et les sœurs maintiennent fermement que ces incidents ne

constituaient pas un "danger réel"

L'école de la mission est marquée au sceau d'un labeur incessant.

"Quand nous sommes arrivées, en 1954, il n'y avait que la brousse, les herbes nous montaient par-dessus la tête", précise la supérieure. Mais, aujourd'hui les édifices forment un grand carré entourant une cour où des herbes résistantes réussissent à pousser dans la terre stérile.

Au cours d'une tournée des salles de cours, j'ai vu les instituteurs donner des leçons de français et de mathématiques. Une femme, assise sur un banc et tenant son poupon sur ses genoux, apprenait l'alphabet à des bambins.

Alimentation et éducation

Tout près de là, à l'ombre d'un grand arbre, une autre femme s'efforçait de tenir un chœur de bambins occupés. Plusieurs de jeunes portaient des vêtements khakis délavés. Les fillettes un peu plus âgées portaient des robes de coton mal ajustées.

A midi sonnant, des garçons noirs faisant partie de la Croix Rouge congolaise sont venus servir des bols de lait en poudre aux petits du jardin, d'enfance de bimbis occupés. Plusieurs de jeunes portaient des vêtements khakis délavés. Les fillettes un peu plus âgées portaient des robes de coton mal ajustées.

Un peu plus loin, les religieuses montrèrent en riant ce qu'elles appellent "l'université". S'agit d'une longue et basse structure au toit de chaume réservée aux classes élémentaires.

Ce sont l'orphelinat — qui reçoit une quinzaine d'enfants — et la chapelle qui sont les deux édifices les mieux installés.

Aucune des religieuses n'est retournée au Canada depuis son arrivée ici. La supérieure et la religieuse laïenne, sœur Marie du Bon-Pasteur, même que la charmante sœur Marguerite-Bourgeois, sont venues en 1954 et les autres sont ici depuis quelques années de moins.

Chaleur écrasante

"La première année, on ne sent pas trop de la chaleur. Mais, par la suite c'est de plus en plus dur. Peut-être est-ce parce que nous sommes fatiguées — ou peut-être que c'est le fait qu'il n'y a jamais le moindre changement de température. La chaleur ne diminue jamais," dit la supérieure.

Tout récemment, elles ont manqué de farine, de légumes et aussi de viande. Et, ce qui est si grave pour quiconque est au Congo depuis longtemps, il y a eu une sérieuse pénurie de médicaments contre la malaria.

"Si je n'ai pas mes comprimés contre la malaria pendant deux jours je suis terrassée," dit la directrice du groupe.

Bien qu'elles ne soient en contact avec les Canadiens que par les lettres qui leur viennent de leur famille et par les rares visites à Kaniama, les religieuses n'en demeurent pas moins typiquement canadiennes. Leur accent québécois est encore bien marqué.

Devant mes protestations à la vue du copieux repas que m'avait préparé, malgré la disette, sœur Marie-Goretti m'a répondu:

"On ne peut pas faire moins pour un Canadien."

La vésicule biliaire, qui emmagasine temporairement la bile nécessaire à la digestion, peut s'obstruer par des calculs. Il faut donc recourir au médecin lorsqu'on éprouve des douleurs du côté droit ou à l'abdomen.

La Femme au Foyer et dans le MONDE

Le poste de téléphoniste de plus en plus intéressant et rémunérateur pour la finissante des Écoles supérieures

Evolution et progrès fantastiques de l'industrie du téléphone depuis le début du siècle — La téléphoniste qualifiée appelée de plus en plus à un travail qui demande de l'instruction, du développement intellectuel et de l'initiative

La téléphoniste de 1961 a de plus en plus besoin de qualifications diverses pour remplir son emploi de façon appropriée et avec succès et la Compagnie de téléphone Bell recherche avec soin des candidates sérieuses pour les nombreux postes qu'elle a à offrir aux finissantes des écoles supérieures qui cherchent une situation.

Pour fournir une solution à cette double recherche la compagnie a institué des sessions d'études pour les directrices d'institutions scolaires. Six d'entre elles, dont quatre religieuses, ont pris part à la session 1961 et ont visité longuement en observant le travail des téléphonistes, le "service du trafic" chargé des appels locaux et interurbains.

M. Pierre Baillargeon qui a reçu les journalistes avec les directrices d'école a fait remarquer que le travail de la téléphoniste est appelé à ressembler de plus en plus au travail de la secrétaire. Et le temps où la téléphoniste exécutait un travail purement manuel s'éloigne de plus en plus.

En donnant à ces directrices d'école ou à leurs représentantes une idée aussi complète que possible de ses méthodes d'emploi et de ses responsabilités, les charges, le salaire, les conditions de travail et l'importance accrue de la téléphoniste, la compagnie Bell espère continuer de recruter le personnel féminin qualifié dont elle a besoin.

Dés à présent, la téléphoniste a besoin d'un bon bagage de connaissances et doit avoir une grande souplesse d'esprit pour s'adapter aux conditions nouvelles. La transformation de l'emploi de téléphoniste nécessitera en fait de plus en plus de qualifications. C'est pourquoi la Compagnie Bell a intérêt à faire connaître aux éducatrices les changements en cours, afin de les aider à orienter éventuellement leurs élèves vers l'emploi de téléphoniste si tel est le goût de quelques-unes.

Pionniers

Au début du siècle quand le travail de la femme était peu répandu à l'extérieur, sauf pour les gros travaux de ménage à la journée, la Compagnie Bell a cru devoir employer des garçons comme téléphonistes. Mais l'expérience se révélait sans succès. "Les garçons se montraient souvent impolis envers les clients; ils étaient difficiles à diriger et leur arrivée n'était souvent de courtoisie que pour les conversations sans raisons suffisantes. C'est alors qu'on décida d'engager des jeunes filles avec l'espoir de pouvoir améliorer le service. Bien que très audacieuse pour l'époque, cette décision ne fut jamais regrettée. Bientôt, la

"voix souriante" devint une tradition et le travail de téléphoniste devint l'un des mieux connus et des plus populaires pour les jeunes femmes."

En parlant des premières téléphonistes, on les compare souvent à des pionniers parce qu'elles furent parmi les premières femmes à jouer un rôle dans le monde des affaires. Elles l'étaient également avec la compagnie qui, à ses débuts, faisait aussi oeuvre de pionnier et n'avait à offrir à son personnel qu'un local à l'installation rudimentaire. Elle fut tout de même parmi les premières maisons d'affaires, sinon la première, à offrir un travail convenable à la femme à l'extérieur.

Les conditions sont bien différentes aujourd'hui. Les téléphonistes travaillent dans des salles spacieuses où voisinent des salles de repos, lumière et chauffage.

Le groupe de six directrices d'écoles de la région de Montréal qui ont assisté à cette session d'étude, sont les révérendes sœurs Pierre de Nolasque, Congrégation de Sainte-Croix; S. Jean-Baptiste de Sion, de l'Ecole Souart, Congrégation de Notre-Dame; Marie Lydia, Congrégation de Sainte-Anne, Ecole secondaire Stella Maris; Marie-Mathilda, Ecole secondaire S. Luc, Congrégation de Notre-Dame; Marie-Louise Zéphirin, des SS. NN. de Jésus et de Marie; Sainte-Marie - Mathilda, congrégation de Notre - Dame; Mlle Claire Brouillette, assistante directrice à l'Ecole Notre-Dame de l'Espérance et Mlle Thérèse Boucher, professeur à l'Ecole secondaire Marie-Reine.

Conseils pour celles qui se cherchent un emploi

Ce qui n'a pas été appris dans la famille doit être acquis au moment d'aborder le monde des affaires, si on le fait sérieusement en souhaitant le succès.

TORONTO. — Pour les femmes qui se cherchent un emploi, il n'est pas mauvais de se soumettre d'abord à une courte période d'examen de ses propres capacités; c'est de moins en moins conseillé Mlle Muriel Quinte, des services d'embauche de l'Ontario.

Se basant sur la longue expérience qu'elle possède dans ce domaine, Mlle Quinte dit que les chances de promotion dépendent de l'attitude, de la loyauté, de la persévérance et des capacités de l'employée.

Plutôt que de considérer quels avantages une position peut offrir, il vaut souvent mieux étudier d'abord ce que l'on a à offrir à la firme qui embauche. "Plus vous donnez, plus vous recevrez", dit-elle.

"Celle qui cherche un emploi devrait, quand elle trouve une annonce qui l'intéresse, étudier les exigences du poste proposé et se faire une idée du travail impliqué, afin de voir d'elle-même si sa formation et ses dons conviennent."

Il est aussi de bonne politique de se renseigner sur l'activité de la compagnie afin de pouvoir montrer un certain intérêt.

Liste de qualités

Mlle Quinte dit qu'il ne faut jamais oublier que bon salaire signifie bon travail et que les deux parties en cause doivent respecter les conditions du contrat. Il ne faut pas oublier que

Les mots croisés du "Devoir"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 — Diacou prononcé par un avocat
2 — Unité électrique — But prochain d'un voyage spatial
3 — Rudes au toucher — Note inversée
4 — Fit de l'effet — Note — Liée parfois à la précédente
5 — Isolé — Bond
6 — Voyelles — Ce que l'on ne trouve pas
7 — Conseillé par le médecin
8 — Agitées
9 — Existe — Affluent du Danube — Fils d'Isaac
10 — Malfélicite — Fin d'infinifit
11 — Note — Personnel — Article
12 — A sa clef — Spectacle merveilleux — Pronom

VERTICALEMENT
1 — Tours entiers sur soi-même
2 — Masque — En Chaldée — Destinée
3 — Habitants des cieus — Ta
4 — Empoisonnement du sang
5 — Liquide — Document commercial
6 — Recherche la paix — Donne un prix
7 — Apprise — Parente
8 — Envoie des ondes — Pas

beaucoup — Joyeux
9 — Très court — Logique
10 — Pour voyager sur la route
11 — Geste de politesse — Personne canonisée
12 — Célébrer — Acide organique

Solution d'hier

Horizontalement : —
1 — DESSINATRICE
2 — ICI — SOUTE
3 — SURETE — HELE
4 — TRESOR — ARMER
5 — RI — PLUS — RE
6 — JE — REGALER
7 — PIRE — INOUI
8 — UN — TARTE
9 — TES — PEAU
10 — IR — ALLUVIONS
11 — OFFRE
12 — CSAR — EDEN

Verticalement : —

1 — DISTRIBUTION
2 — ECURIE — NERF
3 — SIRE
4 — ESUIT — ARC
5 — INTOLERABLES
6 — ERIGER
7 — AS — SA — TOUER
8 — TO — LIE
9 — RUHR — EN — PISE
10 — ITEM — RODEO
11 — CELER — ANGE
12 — ERE — US

Tissage sur les terrains de jeux

L'art du tissage est organisé encore une fois sur les terrains de jeux, cette année vient de nous annoncer M. René Bélisle surintendant de la division de la récréation du service des parcs. Des monitrices spécialisées dirigeront les fillettes dans l'exécution de leurs travaux.

Les enfants apprendront le travail des montages, du calage des fils de l'ourdissage, du placement sur l'ensouple etc.

Malgré la complexité du montage, l'attention qu'il faut employer, la patience et l'adresse exigées, bon nombre d'enfants par les années passées ont réussi dans ce domaine. C'est un succès, car il n'est pas douteux que beaucoup d'adultes n'auraient pas la patience d'entreprendre pareille tâche.

Les buts du tissage sont d'utiliser habilement ses doigts, d'acquiescer un goût sûr dans le choix des couleurs et de retirer une grande satisfaction d'un travail bien fait.

Les monitrices laissent aux enfants une grande initiative dans la confection de leurs travaux.

Voici maintenant l'horaire et l'endroit où auront lieu ces activités.

Tous les jours de la semaine au parc Roux (2195 Delorimier) et au Centre Notre-Dame-de-Grâce (5311 Côte Saint-Anne) de 9 h. le matin à midi et de 1 h. 30 à 5 h. l'après-midi.

rence, vous et votre travail: évitez de vous vanter et de dénigrer d'anciens employeurs ou toute institution où vous avez pu recevoir un enseignement quelconque. Cela indique parfois une tendance à imputer la responsabilité de toute erreur sur les autres. Expliquez clairement vos intérêts et la façon dont ils correspondent au travail que vous pourriez entreprendre.

Sobriement vêtue

Dans le vêtement, le maquillage et la coiffure, évitez les extrêmes, sauf si vous voulez être engagée comme "effeuilleuse" ou mannequin. Portez des vêtements simples, sobres, chics et, surtout, d'une propreté impeccable; n'oubliez pas le chapeau et les gants. Et ceci s'applique tant au moment de l'entrevue que pour toutes les visites dans le monde des affaires. "Votre façon de vous présenter est tout aussi importante que votre apparence. Votre démarche et votre façon de vous exprimer influenceront votre employeur, d'une façon ou d'une autre."

OPERATRICES

Notre compagnie de publication offre des positions d'avenir à des téléphonistes d'expérience

- Age: 20 à 30 ans
- Célibataires
- Parfaitement bilingues
- Personnes d'initiative et qualifiées seulement
- Connaissance du dactylo essentielle
- Expérience de la vente par téléphone

La compagnie offre tous les avantages usuels et des augmentations de salaires périodiques au mérite.

Ecrire ou s'adresser à : 995 OUEST, SAINT-JACQUES

Entrevues de 9 a.m. à 5 p.m. cette semaine

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'assurances Agées Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers 1411, rue Crescent Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays MARIEN, MARION ROBIC & BASTIEN 2100, rue DUMONT MONTREAL 35

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau" Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc. Canada Dactylographe Inc. 44, rue St-Jacques, Montréal Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois Electricien médical - Rayons X L.G.M.C. P.R.C.S. De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h à midi, 2 à 6, 7 à 8 h, excepté samedi de 10 h à midi, de 2 à 4 LA 3-5252 — 216, Sherbrooke est

Dr C. Melillo

étudiant d'Europe Génito-urinaires, peau, nez, glandes, troubles psychosomatiques, asthme, grippe, impuissance, infertilité, anxiété, insomnie, dépression, rhumatisme, alcoolisme, obésité, diabète, hypertension, etc. 124, rue St-Jacques, V.I. 3-0356

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie



La Bourse de Montréal publie un nouvel indice de prévention et de diffusion

POTINS FINANCIERS

Il y avait affermissement tardif des cours sur les Bourses de Montréal et de Toronto. A Wall Street, la moyenne des industriels de Rj monta de 1.31 points.

Texaco reflétait sur la Bourse de N. Y. la nouvelle de l'approbation du fractionnement des actions sur la base de 2 pour 1, ainsi que la rumeur d'une augmentation du dividende qui sera payé sur les nouvelles actions.

La hausse constante d'Hollinger présage-t-elle du nouveau sujet de l'or?

A. M. Kidder & Co laisse entendre dans son dernier bulletin que le problème de Berlin influenciera de plus en plus sur le sentiment spéculatif, et que ce dernier reflétera aussi la durée probable du regain de vie des affaires. Les prochaines nouvelles concernant l'industrie de l'acier permettraient d'envisager son comportement futur. Quoiqu'il en soit, il aurait lieu d'être modérément optimiste en ce moment.

M. Paul Bédard, bien connu dans le monde des affaires à Québec, vient d'être nommé administrateur de Canabec Catering Services Ltd. de Montréal, dont M. J. A. Hubert, de Corder, Hubert & Bond, Limited, est le président. Nos félicitations. Ces 2 entreprises desservent les institutions, les cafétérias, les cuisines des camps de construction, ou, encore, des chantiers forestiers et des mines et, enfin, les restaurants des hôtels. La dernière entreprise possède une expérience de 22 ans dans le commerce de l'alimentation des chantiers miniers et de une de constructions de toutes sortes.

Le président de Webb & Knapp (Canada) Limited, M. William Zekendick, présidera à 11.15 a.m. aujourd'hui la cérémonie du "couronnement" de l'édifice de la Banque Royale du Canada, en train d'être érigé sur la Place Ville Marie. Cette cérémonie aura lieu au 23ième étage et elle sera suivie d'une réception.

C'est demain que Shop & Save ouvrira public son rapport annuel, de même David & Frères Ltée.

L'offre de 727,000 actions de Bethlehem Steel a été un franc succès dit-on.

Le service d'études financières de G. Beaubien & Co. vient de publier un sommaire fort intéressant sur les activités de la Steel Company of Canada Ltd., une valeur de haute qualité possédant une stabilité remarquable pour son genre d'industrie. La solidité de la situation financière de Steelco ajoute à l'attrait de ses actions pour le placement à long terme, y lit-on.

Waite Amulet Mines vient de réduire son dividende trimestriel de 5 cts à 15 cts l'action, payable le 11 septembre aux actionnaires inscrits le 18 août.

North Star Oil Ltd vient de donner avis à la Bourse Canadienne de la procédure au rachat de ses actions privilégiées, rachetables, en cours, à dividende cumulé, désignées comme "actions privilégiées séries 1956", le 8 août 1961 au prix de \$50 l'action, plus le dividende de \$26.03 cts l'action. La présentation et la remise des certificats pour obtenir le rachat n'importe quel bureau de la Toronto General Trust Corporation, à Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver.

Provo Gas Producers Ltd a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'une option en faveur de Dome Petroleum Ltd couvrant 219,000 actions à \$22.20 chacune, échéant le 1er août 1961, en vertu d'un accord en date du 4 février 1957, a été prolongée jusqu'au 1er août 1961.

Les administrateurs de la Banque Royale, réunis hier en assemblée, ont déclaré le dividende régulier trimestriel de 55 cts l'action, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 21 juillet.

Le rapport du bulletin de cette semaine publié par la Maison Bienville Limited, que les rendements des obligations de la province de Québec varient présentement entre 3.76 et 5.47 pour cent, soit des taux attractifs pour une province en pleine expansion comme la nôtre.

6,690 actions de International Nickel Co. of Canada Ltd ont été émises en vertu du plan spécial d'options de la compagnie; ce qui porte à 29,298,262 le nombre de ces actions en cours.

Bourse de Montréal

La place locale a fait meilleure figure

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne présentaient une allure irrégulière, hier. Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 83 contre 80.

Dans le secteur des papeteries, Abitibi a haussé de 3-4 et Price Bros a baissé de 3-8 à 49 3-8.

Les services publics ont fléchi. Dans le compartiment des banques, Canadienne Nationale, Royale et Provinciale ont gagné chacune 1-2.

Dans le secteur des industries, B. A. P. et Dominion Foundries et Industrial Acceptance ont gagné chacun 1-2.

Dans le secteur des mines, Hollinger, Labrador et Jubilee ont légèrement progressé tandis que McIntyre Porcupine a cédé 1-2.

Les affaires ont porté sur 135,100 valeurs industrielles et sur 200,200 actions minières et pétrolières.

NEW-YORK Le marché a évolué sans orientation précise hier au milieu d'une activité modérée.

L'accroissement des ventes au détail et la possibilité d'une augmentation des crédits affectés à la défense ont eu un effet favorable sur le marché tandis que la tension mondiale et la possibilité d'une mobilisation de la garde nationale et des unités de réserve ont eu un résultat contraire.

Les transports aériens, qui avaient eu un début encourageant, se sont effrités par crainte de l'écroulement d'un appareil des United Air Lines. United a cédé 3-4 tandis que les autres sociétés aériennes étaient mixtes. Texaco a haussé de 1-7-8.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs est demeurée inchangée à 246.90. Le virement a été de 3,100,000 actions au regard de 3,100,000, lundi. Martin a été le stock le plus en demande, baissant de 3-4 à 33 3-4 sur un déplacement de 155,000 actions.

International Nickel a gagné 5-8 et Dome Mines a haussé de près d'un point. Distillers Seagrams et Granby Mining ont gagné respectivement 3-4 et 1-8. Par contre, Aluminum Ltd. et McIntyre Porcupine ont cédé respectivement 3-8 et 1-8.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Le virement a été de 1,190,000 actions au regard de 1,370,000, lundi. Canadian Marconi a gagné 1-8 tandis que Shawinigan a cédé autant. Les pétrolières étaient inchangées et les mines ont varié dans les deux sens avec de légers écarts.

À noter...

Canadian Homestead Oils Ltd a présenté un rapport de renseignements à la Bourse Canadienne. Il y est mentionné qu'elle a vendu sa division de forage, Pennant Drilling Company Ltd, à Clinton E. Wright et Floyd M. Stevenson, de Denver, Colorado, pour un somme de \$750,000. La vente eut lieu le 31 mai 1961.

General Motors Corporation a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis, en vertu du programme d'achat d'action et du plan d'option sur des actions de l'entreprise, un total de 65,120 actions ordinaires; ce qui porte le total en circulation à 285,113,587 actions.

MacDonald Mines Ltd a notifié la Bourse Canadienne que, lors d'une assemblée spéciale tenue le 30 juin 1961, les actionnaires ont approuvé l'annulation des accords existant entre elle et West MacDonald Mines et Noranda Mines et la remise à cette dernière entreprise de toutes les actions de West MacDonald Mines.

On vient d'inventer un dispositif permettant de découvrir la corrosion dans les tuyaux, grâce aux recherches de la Shell Oil Co.

750 actions de Ford Motor Company ont été émises en vertu du plan d'options 1955 sur les actions de la compagnie, ce qui porte à 16,793,089 le nombre de ces actions en cours.

350 actions ordinaires de Harder Farms International Ltd ont été émises au prix de \$10.00 par action à trois de ses employés en vertu d'options en leur faveur. Le total de ces actions en cours s'élevait présentement à 680,560.

1,178 actions ordinaires de International Paper Company viennent d'être émises en vertu du plan stimulant d'options de la compagnie, ce qui porte le nombre de ses actions en cours à 40,912,541.

855 actions de Moore Corporation Limited ont été émises en vertu du plan (1957) d'options en faveur de ses hauts fonctionnaires ce qui porterait le nombre de ses actions en cours à 6,650,947 actions.

En vertu d'un accord en date du 2 décembre 1959, et amendé le 30 novembre 1960, entre Nickel Mining & Smelting Corp et Faraday Uranium Mines Ltd, la compagnie a livré à Faraday \$215,000 montant nominal d'obligations, séries "A", 6%, de première hypothèque en remboursement de certaines dépenses faites sur les terres de la compagnie dans la région de Gordon Lake.

Marcel CLEMENT

Au sujet du cycle des affaires

Un des principaux problèmes statistiques sur lesquels se penchent nos jours les analystes et économistes, c'est de prévoir les tournants du cycle des affaires. Ainsi, au cours des dix dernières années, l'on a effectué à maintes reprises et suivant diverses méthodes des expériences dans le but de résumer les tendances de différents indices de l'activité économique. Une de ces méthodes, celle de l'analyse des indices de prévision et de diffusion, s'est révélée la plus heureuse dans la prévision et l'étude des tournants du cycle.

La grande variété des industries et la complexité de notre système économique font que celui-ci est sujet à de forts mouvements de hausse et de baisse. Chaque fois qu'un mouvement de hausse succède à un mouvement de baisse, ou qu'une reprise fit suite à une récession, la période de transition est plus ou moins longue. Certains secteurs de la vie économique anticipent sur le tournant général alors que d'autres coincident avec lui ou le suivent.

Le problème consiste à identifier le tournant général et à déterminer le moment où il se produit. M. G. Shea, un économiste américain bien connu, écrivait à ce propos dans un numéro récent du Wall Street Journal et établissait une intéressante analogie: "Un parallèle existe entre ce problème et celui de déterminer à quel moment précis une colonne de soldats en marche tourne le coin d'une rue. Serait-ce le premier soldat, la première rangée, la rangée du centre qui déterminerait le mouvement de la colonne et que le mouvement central identifierait le tournant général du cycle des affaires?"

Dans cette analogie la première rangée de soldats constitue ce qu'il est convenu d'appeler un indice précurseur; la rangée du centre qui n'est autre que le tournant lui-même représente un indice instantané; la dernière section, celle qui accuse un retard sur les autres, n'est autre qu'un indice décalé. C'est-à-dire retardataire. La construction, les nouvelles commandes de manufactures ainsi que les cours de bourse sont autant d'indices précurseurs, la production est un indice instantané, et les ventes au détail, un indice décalé. En effet les nouvelles commandes et la construction indiquent un travail à faire, à venir, alors que la production est présente, plus immédiate. Les ventes au détail fléchissent très rarement au cours des premières semaines d'une récession, les gens ne pouvant prévoir la durée de celle-ci. Au cas où la reprise tarde à se produire, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

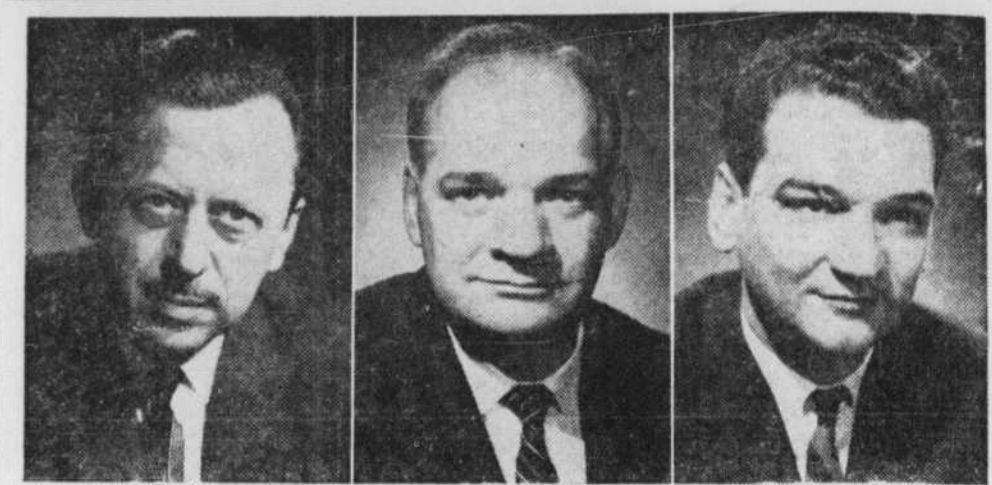
L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.



C. Boulay
Ing. P.



J.-M. Côté
Ing. P.



D. Wermenlinger
Ing. P.

Messieurs Charles Boulay, Jean-Marie Côté et Daniel Wermenlinger, maintenant associés du bureau Cartier, Côté & Piette, ingénieurs-conseils de cette firme dont la raison sociale devient CARTIER, CÔTÉ, PIETTE, BOULAY, WERMENLINGER & ASSOCIÉS. Messieurs René Beavat, Roger Desjardins, Jacques Vinet et René Cayer, tous ingénieurs professionnels, deviennent associés de la firme.

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent être soigneusement étudiées parce que l'indice de diffusion constitue l'arrière-plan qui permet de comparer et d'analyser les changements des indices individuels.

L'étude de la Bourse de Montréal est basée sur la méthode du Dr. Moore, et utilise les indices précurseurs pour étudier les cours de bourse. Comme les données quotidiennes ou calculées sur la base d'une moyenne mobile de cinq jours affichent une allure trop irrégulière, on a obtenu une courbe sans aspérités en utilisant, sur le graphique, les données d'indices sur la base de cinq semaines. L'on a ensuite comparé cette courbe à celle de l'indice des actions fourni par le Bureau fédéral de la statistique à Ottawa. On a conclu que la diffusion devançait l'indice du Bureau fédéral d'environ 2 et 1-2 semaines. L'expérience ne fut pas absolument concluante, puisqu'on est à même de noter, à la table ci-contre, que la diffusion ne devance pas toujours l'indice fédéral. L'expérience suggère par contre que la méthode utilisée fournit un moyen supplémentaire de déterminer le moment où se produisent les hausses et les baisses du cycle des affaires.

Il ne faut voir en ce nouvel indice qu'un instrument, qu'un outil parmi d'autres qui permettent d'analyser une économie complexe dans ses phases d'expansion et de contraction.

Atude d'expansion de l'économie, les indices de diffusion sont supérieurs à 50 p.c. et inférieurs à 50 p.c. lors d'une contraction. Les indices de

diffusion, basés sur les indices précurseurs, signalent le changement à venir bien avant que le font les indicateurs basés sur les indices décalés. L'ampleur et la direction du mouvement doivent

Moyennes de Toronto

	200c	200c	150c	150c
Mardi	391.94	34.59	199.55	94.33
Lundi	390.78	83.97	199.84	95.17
Sem. pass.	590.31	82.17	198.86	95.84
Mois pass.	319.88	81.68	192.48	97.31
Année pas.	484.06	76.17	134.50	81.49
1961 haut	593.69	97.35	200.64	103.41
1961 bas	532.49	80.08	161.42	80.82
1960 haut	533.85	96.80	174.74	104.78
1960 bas	471.44	74.88	148.54	77.78

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs

— — —

Commandes exécutées sur
tous les marchés

— — —

200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — Vt. 4-2886

tes d'obligations
cipalités — Commissions
stitutions religieuses
— Corporations

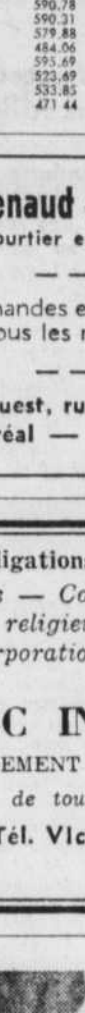
UÉBEC INC.

E PLACEMENT

bligations de tout repos.

Tél. Victor 9-5361

TREAL



House of Lords

seur



POUS FORME DE CIGARE

anes de très haute qualité,
gares House of Lords ne
bles les meilleures; il est
urel qu'on a spécialement
ouse of Lords est soigneu-
avec un art qui lui assure
es connaisseurs les plus
à l'arôme et à la saveur
nel.

**GOLD STRIPE • LILIES
QUEENS • PANETELAS**

annonce n'apparaît

de Frelighsburg

icoltes de Québec S.R.Q. 1961.
sanctionné le 15 décembre 1960.

nties par
antissement

u 1er février 1966
u 1er février 1971
u 1er février 1976

1961

arables en monnaie légale du
 Québec. Titres en coupures de \$100
seulement. Ces obligations ne
1971. À compter de cette date,
aste d'échéance des intérêts sur

de Fiducie
ntre, pour la Coopérative;
 Québec, pour les Coopératives

et un placement légal pour les
le des compagnies d'assurances

couru

s Limitée

Une opinion de Georges Giguère

Un conducteur risque sa vie chaque fois qu'il monte dans un sulky — Marcel Dostie au premier rang

La conduite d'un ambleur n'est pas un sport de salon et un conducteur risque sa vie chaque fois qu'il monte dans un sulky. C'est l'opinion de Georges Giguère, l'un des instigateurs de l'Amble International de \$25.000 qui sera disputé le 16 juillet au parc Richelieu. Avant d'être secrétaire de courses, Giguère était un conducteur bien connu qui connut d'excellentes saisons aux pistes du Canada et des États-Unis.

"Si l'on conduit souvent, ajoute Giguère, il nous arrive toujours quelque chose. C'est la loi de la moyenne. Aucun conducteur n'y échappe pas même les Haughton, les Dancer, les Cobb, les Miller, les Hodgins, que nous verrons ici le 16".

"Dick Thomas, un vétérinaire américain, faisait récemment le récit suivant, après un incident survenu à la piste de Roosevelt :

"Je conduisais l'Ambleur Newport Honor. Je me disposais à prendre la tête du peloton, au premier tournant, lorsque Newport trébucha et tomba, accomplissant une pirouette complète. Je fus projeté en avant comme un catapulte mais, par miracle, je retombai sur mes deux jambes. Quand je retombai, je me marquai que cheval et sulky pointaient dans la direction contraire. J'eus le temps de faire un pas de côté pour éviter d'être écrasé par les quatre chevaux qui suivaient à 32 milles à l'heure. L'un d'eux me frôla et je tombai à la renverse".

Harry Burright, bien connu au parc Richelieu pour ses exploits dans le sulky du trotteur Rexall Boy, est couvert de cicatrices et de bleus des pieds à la tête. Selon Burright, il faut souvent remonter l'instinct chevalin qui évite de nombreux accidents.

"Cela m'étonne toujours de voir la réaction intelligente du cheval quand un accident se produit. Le cheval prend des mesures de sécurité et de protection avec la vitesse d'un éclair, souvent, avant que le conducteur ait eu lui-même le temps de réagir et de se protéger".

Selon Georges Giguère, un ambleur est plus dangereux à conduire qu'un trotteur. "Un trotteur peut faire un écart à droite ou à gauche, sauter même par-dessus un cheval terrassé. Le trotteur ne porte pas d'entraves qui le font trébucher. Les ambleurs, qui portent des entraves, se mélangent dans leurs papiers et ne peuvent contrôler leurs actions en cas d'urgence".

Les casques de plastiques et autres dispositifs de sécurité ont diminué les risques d'accidents, mais le trot et l'amble sont toujours extrêmement dangereux. Les conducteurs le savent. Maintenant, ils y sont habitués. "Combien de fois, fait remarquer Giguère, n'a-t-on pas vu des conducteurs prendre un parti, assez violemment, se relever et conduire un autre cheval dans la course suivante comme si rien n'était arrivé?"

Le mot de la fin est présenté par M. Don Perfect, président des juges au parc Richelieu: "J'ai l'impression que les courses sous harnais offrent moins de dangers qu'au paravent. Nous nous débarrassons en vitesse des chevaux capricieux, que les hommes à chevaux appellent les mauvais acteurs. Un trotteur qui casse est immédiatement placé sur la liste des juges, au rancart. Il doit se qualifier et prouver qu'il peut trotter convenablement et sécuritairement". "Il n'y aura pas de mauvais acteurs, le 16 juillet. La course sera rapide, autour de deux minutes, mais alignera des chevaux fiables, réguliers, puissants."

"Mais ne l'oublions pas. Il faut respecter l'homme dans le sulky. Qu'il gagne ou perde, rien n'empêche qu'il risque sa vie chaque fois qu'il enfourche un sulky".

Stanley Dancer n'a pas l'intention de modifier l'étrange méthode d'entraînement de l'Ambleur False Step, de la Nou-

velle-Zélande... Stanley entraîne et conduit ce cheval acheté au prix de \$100.000 par l'Américain Jack Dreyfus. "En Nouvelle-Zélande et en Australie (pays d'Amat) explique Dancer, on fait normalement joggler les chevaux une vingtaine de tours avant de leur faire amble deux milles très rapides la veille de la course... On ne croit pas là-bas en la méthode américaine qui consiste à faire ambler de temps à autre un mille entier à toute vitesse quelques jours avant la course". Marcel Dostie, qui mène toujours dans le classement des conducteurs avec une impressionnante moyenne de 403, nous fait remarquer que les fameux ambleurs qui seront ici le 16 possèdent l'âge idéal pour la super-vitesse, soit 5 ou 6 ans. Adios Butler, Newport Admiral et Sir Winston Pick ont cinq ans, a noté Marcel, tandis que Bye Bye Byrd, O'Brien Hanover et Tar Boy sont âgés de 6 ans... On remarque cependant que False Step, de la Nouvelle-Zélande et Amat, d'Australie, sont âgés de 8 ans... "Le climat doit être dif-

férent aux antipodes, ajoute Dostie. Les chevaux doivent vieillir moins vite dans ces pays lointains". Rus Caldwell, 345, Bill Haskir, 340 et Leo Pelletier, 333 talonnent Dostie, à disancer respectueusement, dans la course aux honneurs des "meneurs" du parc Richelieu...

	D. 1er	2e	3e	Moy.
M. Dostie	94	23	21	461
Rus Caldwell	113	23	21	345
Bill Haskir	87	18	10	340
Leo Pelletier	82	17	15	333
Laurier Bourdon	69	12	13	317
Roger White	113	18	17	294
Claude Watters	67	8	13	285
Mei Turcotte	132	20	24	274
Maurice Pusey	137	17	23	270
Allan Walker	96	12	18	265
Keith Waples	109	30	22	260
Real Bardier	94	12	18	255
Hervé Filion	182	23	27	252
Marc Giguère	121	15	17	247
Pem Caldwell	128	17	13	238
R. Bouthillier	84	8	13	231
P. Rouillard	179	18	22	224

Inscrits au Richelieu

1e Course — C-3 Trot — \$700
1. Flea
2. Scarles Poppy
3. Prince
4. Calumet Rosecroft
5. Marvian Grace
6. Horion
7. Guy Flare
8. Siler

2e Course — C-3 Amble — \$700
1. Knight Thunder
2. Mars E. Hal
3. White
4. Shooting Stone
5. Sammy Herbert
6. Widower
7. Check Up
8. Meadow Lynch

3e Course — C-3 Amble — \$700
1. Phil Butler
2. Sally Chap
3. Key Command
4. Lady Fair
5. Sodie Forbes
6. Benali
7. Arden Direct
8. Peter M. Direct

4e Course — C-3 Amble — \$700
1. Ron Turcotte
2. Silver Dido
3. Nibbles Prince
4. Daring Guy
5. Chubbis
6. Flash Song
7. Sorina Frost
8. Royal Rodney

5e Course — C-2 Amble — \$1.100
1. Diplomate Rotan
2. Boldie
3. Meadow Bower
4. Mr. Cherish
5. Darn You
6. Volo Diamond
7. Solicitor General
8. Meadow Charm

6e Course — C-1 Amble — \$1.300
1. Wicomico Way
2. Sporty Eden
3. Honest Pick
4. Lint
5. Jerry Patchen
6. Sanjo Pick
7. Clear Sweep
8. Darn You

7e Course — B-2 - C-1 Trot — \$1.700
1. Shadyale Mystery
2. Taz Dares
3. Virgine Timmie
4. Palacosa
5. Pro Mac
6. Prudence Rock
7. Newport Rocket
8. Royal Rodney

8e Course — C-2 Amble — \$1.100
1. Pin Up Daughter
2. Sir Prince
3. Success Key
4. Johnny Johnston C.
5. Success Henry
6. Some Prince
7. Goose Law
8. Flashy Z.

9e Course — B-2 - C-1 Amble \$1.700
1. Chet Volo
2. Sir Prince
3. Captain Creed
4. Andrew Patch
5. Willie Way
6. Topheel
7. Chief Valentine
8. Mr. Gibb

10e Course — C-3 Amble — \$700
1. Tough Luck
2. Delaware Coast
3. Rose Mahon
4. Pirat Dennis Jr.
5. Black Velvet
6. The Saracen
7. Tony Sone
8. Mr. Earl Task

11e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

12e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

13e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

14e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

15e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

16e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

17e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

18e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

19e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

20e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

21e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

22e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

23e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

24e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

25e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

26e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

27e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

28e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

29e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

30e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

31e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

32e Course — C-3 Amble — \$700
1. R. Grandmalson
2. Hanna
3. Casey
4. P. Hebert
5. Hamelin
6. Hervé Filion
7. O. Beauvais
8. K. Waples

Même durant l'été, les joueurs de hockey sont nombreux en N.-Écosse

KENTVILLE N.-É. — Les joueurs de hockey estival sont aussi rares probablement que les compteurs de 50 buts mais cette municipalité de la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, en compte plus que sa part.

Deux cents adolescents, qui suent à grosses gouttes sous le soleil, chaussés de patins et portant l'accoutrement du joueur de hockey, arrivent à cette école estivale de hockey chaque année, pour une période de 10 jours. Ils vivent alors dans une atmosphère de dure discipline qui ressemble fort à un camp d'entraînement de la ligue Nationale.

L'école, qui n'en est rendue dans sa quatrième année, a été organisée par Abbie et George Warden, deux frères de Kentville, qui en avaient assez de la tenue du club de Kentville, membre de la ligue de hockey de la vallée.

Ils espéraient, modestement, que quelques jeunes de l'endroit se présenteraient à l'école. Bientôt, ce fut par centaines que les jeunes de toutes les provinces de l'Atlantique démandèrent leur admission. L'école peut recueillir quelque 200 jeunes de 11 à 17 ans et s'il n'y en a pas davantage, c'est que les facilités manquent.

Une seule exigence "Tout ce que nous demandons, c'est que les gars puissent patiner", dit Abbie Warden, un gerant d'épicerie qui n'a jamais appris à patiner. "S'il peut patiner, nous le renverrons en joueur de hockey".

On peut excuser l'optimisme d'Abbie, quand on sait que 25

AU RICHELIEU

L'épreuve principale de ce soir est l'Amble "Université d'Ottawa" alors que sept marchands de vitesse des catégories C1 et B2 se disputent une bourse de \$1700.

Des représentants du comité des fonds pour la construction de la nouvelle université d'Ottawa seront sur les lieux. Les favoris de cette course, selon le handicapeur officiel, devraient être Chief's Valentine, Mighty Regent et Captain Creed.



EN FIN DE SEMAINE — Le rapide ambleur APMAT sera du groupe des coureurs qui participeront à l'Amble international d'une bourse de \$25.000, qui sera disputé dimanche après-midi, 16 juillet, à la piste du parc Richelieu.

diplômés ont joué dans l'Association ontarienne de hockey l'an dernier, 10 dans les rangs juniors et 16 dans le puissant groupe junior B.

Il est encore trop tôt pour dire combien d'entre eux sont de calibre de la Ligue nationale, mais les Rangers de New York, auraient mis le grappin sur Paul Andrea, de North Sydney, N.-É., qui passera éventuellement au club ferme des Royals de Guelph du groupe junior A.

L'école est dirigée par Abbie, qui en est le président et son

TOUR DU ST-LAURENT

Le Yougoslave Zelco Pokupek sera du groupe

Le jeune athlète de 22 ans, Zelco Pokupek, au palmarès si éblouissant lors de ses participations aux courses cyclistes en Yougoslavie a été nouveau fait parvenir son inscription au "Tour du St-Laurent". Une récente nouvelle apprenait son absence des courses cyclistes pour 1961. Mais, surprise agréable pour l'organisation du Tour, il s'est inscrit sous l'appellation du "Club Hamilton" ce qui laisse supposer que cette année, il ne sera pas coureur individuel, mais supporté par de vaillants coéquipiers de Hamilton et de Toronto.

Pokupek on le sait, a été la sensation du Tour 1960 et aussi la malchance de ce même Tour. Du classement général de 15e, après la 3e étape, il monta au 4e rang, à ce classement général après la 4e étape. Après la 6e étape, il était au 31 rang, à peine 2 minutes en arrière du Leader Antonio Pavan. Après la 8e étape il était Maillet jaune, soit le gagnant à ce moment-là. La fin de la 11e étape, lors de l'arrivée à Québec, il était encore au 2e rang, avec 38 secondes en arrière du meneur le Mexicain Luis Sarate, et tous se souvenaient sûrement de la grande malchance qui lui arriva à peine 5 milles, de la finale, il s'écroula sur la piste de l'exposition provinciale, lors de la 10e étape.

Quelle consternation: il fallait voir la douleur du père, la sympathie de tous les coureurs en- vers un camarade de courses d'une semaine, la consternation du public. Pokupek, le gentilhomme qui n'avait que des amis, le silence statique qui a forcé l'admiration de tous.

Du côté provincial, il est bon de ranceler aux coureurs que la date limite d'inscription est strictement le 17 juillet. Définitivement aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Une très grande nouvelle que nous développerons sous peu: une équipe de France. Supporté par une compagnie, le prochain courrier apportera une lettre du directeur technique stipulant les détails de sa formation. La participation française sera donc pour le moment de 5 coureurs: 4 du Mexique, issu(e) 13 Américains. Plus, évidemment, tous les coureurs canadiens.

Récompense pour les golfeurs

On annonce qu'une jolie épingle en argent "sterling" sera décernée cette année dans la province de Québec aux golfeurs marquant 63 ou moins lorsqu'ils jouent dans des tournois de golf commandités par la P.Q.G.A. ou approuvés par cette association.

Pour protéger le prestige de la récompense, on a décidé de restreindre les rondes gagnantes aux parcours de golf ayant une normale de 70 ou davantage.

Les donateurs de l'épingle sont les expéditeurs du "Scotch VAT 69". Ils espèrent que cette récompense produira plusieurs rondes sous la normale par les golfeurs de la classe "low-handicap". Jusqu'ici, le seul membre de la confraternité des golfeurs à faire partie du club "l'ai brisé le 70" est Clermont Vézina du Royal Québec qui a marqué "69" alors qu'il jouait pour le trophée Duke of Kent.

NOUVELLES BRÈVES

QUEBEC — Les membres de l'équipe canadienne de la coupe Davis commenceront à arriver ici le 19 juillet pour leur entraînement en vue des matches de la ronde éliminatoire de la zone nord-américaine contre le Mexique les 29, 30 et 31 juillet.

Ces joutes Canada-Mexique seront présentées sur les courts de terre battue du club de tennis des employés civils.

J.-Albert Paquet, président du comité de la coupe Davis au club des employés civils, a annoncé que Lorne Main, de Montréal, capitaine de l'équipe, et les joueurs François Godbout, de Waterville, Qué., et John Swann, de Vancouver et Toronto, arriveront ici le 19 juillet.

Le joueur numéro un du Canada, Robert Bedard, de Lennoxville, Qué., n'est pas attendu à Québec avant le 24 juillet.

On présume que Bedard, Godbout et Swann seront trois des quatre membres choisis pour former l'équipe canadienne. Le noyau de l'équipe mexicaine sera probablement formé d'Antonio Palafox et de Mario Llamas. Les autres Mexicains seront probablement Rafael Osunas et Pancho Contreras.

Avec Toronto

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale de hockey, ont annoncé avoir fait signer un contrat au joueur de défense Paul Jackson. Ce dernier a passé la saison dernière avec les champions de la coupe Memorial, les Majors du collège St. Michael's.

Jackson, qui célébrera son 21e anniversaire de naissance le 1er août, a également joué à l'avant pour le St. Michael's la saison dernière. Il a marqué 9 buts et fourni 15 assistances.

Amende de \$500

SAN FRANCISCO — Le lanceur Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, s'est vu imposer une amende de \$100 et une suspension de cinq jours par le président Warren Giles, de la ligue Nationale, pour avoir attrapé un frappeur avec un lancer.

Drysdale a été expulsé de la joute entre les Dodgers et les Reds de Cincinnati après qu'un de ses lancers eut frappé Frank Robinson. Avant l'incident l'arbitre l'avait averti à maintes reprises de ne pas trop coller ses lancers.

Giles a déclaré que la suspension entrera en vigueur jeudi et le demeurera jusqu'à lundi. C'est la première fois depuis qu'il est président de la ligue Américaine, soit depuis 1951, que Giles impose une amende ou une suspension à un lanceur pour une telle infraction.

Drysdale, un spécialiste de la balle rapide, en est à sa première suspension. Les Dodgers, qui

ont des problèmes de lanceurs, se ressentiront de l'absence de Drysdale, un des plus efficaces membres de leur personnel.

Au stade Delorimier

Le combat de championnat poids lourd canadien entre le champion George Chuvalo, de Toronto et l'aspirant Robert Cleroux, de Montréal, a été devancé de deux jours — au mardi, 8 août — pour marquer le 22e anniversaire des entreprises de promotion du promoteur Eddie Quinn.

La date du combat de 12 rounds — le troisième entre les deux boxeurs — avait d'abord été fixée au jeudi, 10 août.

Quinn, dans un communiqué émanant de son bureau, a souligné qu'il avait organisé son premier combat de boxe à Montréal le 8 août.

Cleroux avait battu Chuvalo la première fois qu'ils se sont rencontrés, mais Chuvalo a repris son titre à leur deuxième rencontre.

Bezbout de retour

OTTAWA PC — Le bloqueur Jerry Beabout, obtenu de l'Université Purdue, est revenu au camp d'entraînement des Rough Riders d'Ottawa et l'instructeur Frank Clair lui a donné l'assurance que tout est pardonné.

Le joueur de ligne de 22 ans avait quitté le camp récemment. Il a dit à Clair qu'il était parti parce qu'il craignait de ne pouvoir se mériter un poste au sein de l'équipe.

Clair, qui avait été favorablement impressionné par la tenue de Beabout, l'a rejoint par téléphone à son domicile de Mansfield, Ohio, avec le résultat qu'il est de retour.

TOUS LES SOIRS 8 h.15
DIMANCHE 2 H. 15

C'est un départ!

CLUB HOUSE
CLIMATISÉE
Admission
générale \$1.00

Administre par Provincial Raceways Inc.

PARC RICHELIEU



UNE OPINION — Selon Joe Louis, ancien champion mondial poids lourd à la boxe, le monarque actuel, Floyd Patterson, aurait de la difficulté à vaincre "l'enfant terrible" Sonny Liston. L'opinion exprimée par Louis est également celle de plusieurs anciens champions poids lourds du monde.

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

Vous trouverez la garantie Dow sur l'étiquette du goulot. Nous pouvons vous offrir cette garantie parce qu'à chaque étape de sa fabrication la bière Dow est soumise à un contrôle minutieux qui lui assure une saveur uniforme et parfaite. Servez-vous une Dow.

C'EST UN PLAISIR GARANTI

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr. R. H. WALLACE
Directeur du contrôle de la qualité

Downes détrône Pender

Terry Downes, de Grande-Bretagne, a disposé de Paul Pender, de Brooklyn, Mass., au 9^e round pour ainsi partager le championnat de boxe poids moyen mondial.

L'arbitre Ike Powell a mis fin au combat à la fin du 9^e round alors que Pender se dirigeait dans son coin en saignant abondamment de l'oeil gauche.

Downes, un londonien de 25 ans qui a appris la boxe avec les fusiliers marins américains, devient ainsi le premier britannique à partager la couronne du championnat poids moyen depuis que Randy Turpin a défait "Sugar Ray" Robinson à Londres, il y a 10 ans.

La cote était de 7 à 4 en faveur de Pender qui avait disposé de son adversaire au 7^e round le 14 janvier dernier.

L'arbitre Powell a annoncé que Pender abandonnait le combat en raison d'une profonde coupure au-dessus de l'oeil.

Pender avait été reconnu comme champion du monde à New York, Massachusetts et en Europe, alors que Gene Fullmer, de West Jordan, Utah, est reconnu champion par l'American National Boxing Association.

LE SOMMAIRE

LIGUE AMERICAINE

	AB	P	CS	PPP	R	A
Temple, 2e but	3	0	0	0	1	2
F. Gentile, 1er but	2	0	0	0	2	0
Cash, 1er but	4	0	1	0	6	1
C-Fox, 2e but	0	2	0	0	1	0
Mantle, champ centre	3	0	0	0	3	0
Kalene, champ centre	2	1	1	1	0	0
Maris, champ droit	4	0	1	0	3	0
Colavito, Champ gauche	4	0	0	1	1	0
Kubek, Arrêt-court	4	0	0	0	1	2
Romano, Receveur	3	0	0	0	7	0
H-Serra, Receveur	1	0	0	0	0	0
Howard, Receveur	0	0	0	0	0	0
B. Robinson, 3e but	2	0	0	0	0	2
Running, Lanceur	1	0	0	0	1	0
D-Brandt	1	0	0	0	0	0
Ponfies, Lanceur	0	0	0	0	0	0
Wilhelm, Lanceur	1	0	0	0	0	0
Ford, Lanceur	1	0	0	0	0	0
Lary, Lanceur	0	0	0	0	0	0
Donovan, Lanceur	0	0	0	0	0	0
C-Killebrew, 3e but	2	1	1	1	0	0
Howser, 3e but	1	0	0	0	0	1
TOTAUX	38	4	4	3	27	8

LIGUE NATIONALE

	AB	P	CS	PPP	R	A
Willis, Arrêt-court	5	0	1	0	0	2
Mathews, 3e but	2	0	0	0	0	0
Purkey, Lanceur	0	0	0	0	1	0
B-Musial	1	0	0	0	0	0
McCormick, Lanceur	0	0	0	0	0	0
E-Altman	1	1	1	1	0	0
Face, Lanceur	0	0	0	0	0	0
Koufax, Lanceur	0	0	0	0	0	0
Miller, Lanceur	0	0	0	0	0	0
L-Aaron	1	1	1	0	0	0
Mays, Champ centre	5	2	2	1	3	0
Cepeda, Champ gauche	3	0	0	0	1	0
F. Robinson, Champ gauche	1	0	1	0	2	0
Clemente, Champ droit	4	1	1	2	2	1
White, 1er but	3	0	0	1	1	7
Bolling, 2e but	3	0	0	1	3	2
Zimmer, 2e but	1	0	0	0	0	0
Burgess, Receveur	4	0	1	0	13	0
Spahn, Lanceur	0	0	0	0	0	1
A-Stuart	1	0	1	0	0	0
Boyer, 3e but	2	0	0	0	0	1
TOTAUX	37	5	11	5	30	8

A—Double pour Spahn à la 3^e manche.
B—Frappe pour Purkey à la 5^e manche.
C—Circuit pour Donovan à la 6^e manche.
D—Retiré au bâton pour Bunning à la 8^e manche.
E—Circuit pour McCormick à la 8^e manche.
F—Retiré au bâton pour Temple à la 9^e manche.
G—Court pour Cash à la 9^e manche.
H—Sauf sur erreur pour Romano à la 9^e manche.
I—Simple pour Miller à la 10^e manche.

LIGUE AMERICAINE 000 001 002 1 — 4
LIGUE NATIONALE 010 100 010 2 — 5

Erreurs — Cepeda, Kubek, Boyer, 2. Burgess, Zimmer, Gentile. Laissez sur les buts — Ligue Américaine 6. Ligue Nationale 9. 2 buts — Stuart, Cash, Mays, 3 buts — Clemente, Circuits — Killebrew, Altman, But volé — F. Robinson. Ballon sacrifice — White, Clemente.

	ML	CS	P	PM
SPAHN	3	0	0	0
PURKEY	2	0	0	0
MCCORMICK	3	1	1	1
FACE	1	2	2	2
Y-KOUFAX	0	1	0	0
MILLER (Gagnant)	1	0	1	0
FORD	3	2	1	1
X-Lar y	0	0	1	0
DONOVAN	2	4	0	0
BUNNING	2	0	0	0
FORNIELES	1	2	1	1
Z-WILHELM (Perdant)	1	3	2	2

X—Lance pour 1 frapper à la 4^e manche.
Y—Lance pour 1 frapper à la 9^e manche.
Z—Lance pour 3 frappeurs à la 10^e manche.

Buts sur balles — McCormick 1 (Maris), Miller 1, (Fox), Wilhelm 1 (Boyer). Retraits au bâton — Spahn 3 (Cash, Mantle, Maris), Purkey 1 (Romano), McCormick 3 (Cash, Mantle, Brandt), Face 1 (Gentile), Miller 4 (Kubek, Wilhelm, Gentile, Maris), Ford 2 (Mays, Bolling), Donovan 1 (Boyer), Bunning 2 (White, Boyer), Wilhelm 1 (Clemente).

Attrapé par le lanceur — par Wilhelm (F. Robinson), Balk — Miller, Balles passées — Howard, Arbitres — Landes (N) marbre, Umont (A) premier but, Crawford (N) deuxième but, Runge (A) troisième but, Vargo (N) champ gauche, Dummond (A) champ droit, Temps 2 heures 53 minutes. Assistance — 44,115 personnes. Recettes nettes — \$259,230.81.

Entrée gratuite pour enfants à l'île Ste-Hélène

Les enfants qui se rendront à l'île Ste-Hélène dans des groupes organisés par le service des parcs auront accès aux piscines gratuitement.

Actuellement l'accès aux piscines est gratuit dans l'avant-midi. Au cours de l'été 1960 les admissions gratuites ont atteint le total de 81,478.

Une enquête menée par le service des parcs démontre que les 5-8 des enfants qui fréquentent les piscines l'avant-midi et s'inscrivent aux cours de natation demeurent soit sur la rive sud, soit hors des limites de Montréal.

Pour corriger cette situation normale, seuls les enfants fréquentant les terrains de jeux de Montréal et accompagnés d'un moniteur ou d'une personne autorisée par le service des parcs seront admis gratuitement.

Les droits d'entrée qui avaient été établis le 23 juin 1953 sont aussi modifiés. Ils seront maintenant de:

a) \$0.25 pour les enfants, en tout temps (sauf bien entendu dans le cas mentionné plus haut);

b) \$0.50 pour les adultes, en tout temps.

Les nouveaux taux représentent une augmentation de cinq cents dans le cas des enfants et de 15 cents dans celui des adultes.

Baseball

HIER

Ligue Internationale
Richmond 3, Columbus 2
Toronto 2, Syracuse 1
Jersey City 4, Charleston 1
Buffalo 4, Rochester 2

CE SOIR
Ligue Internationale
Toronto 4, Syracuse (soir)
Buffalo 4, Rochester (soir)
Columbus 4, Richmond (soir)
Charleston 4, Jersey City (soir)

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

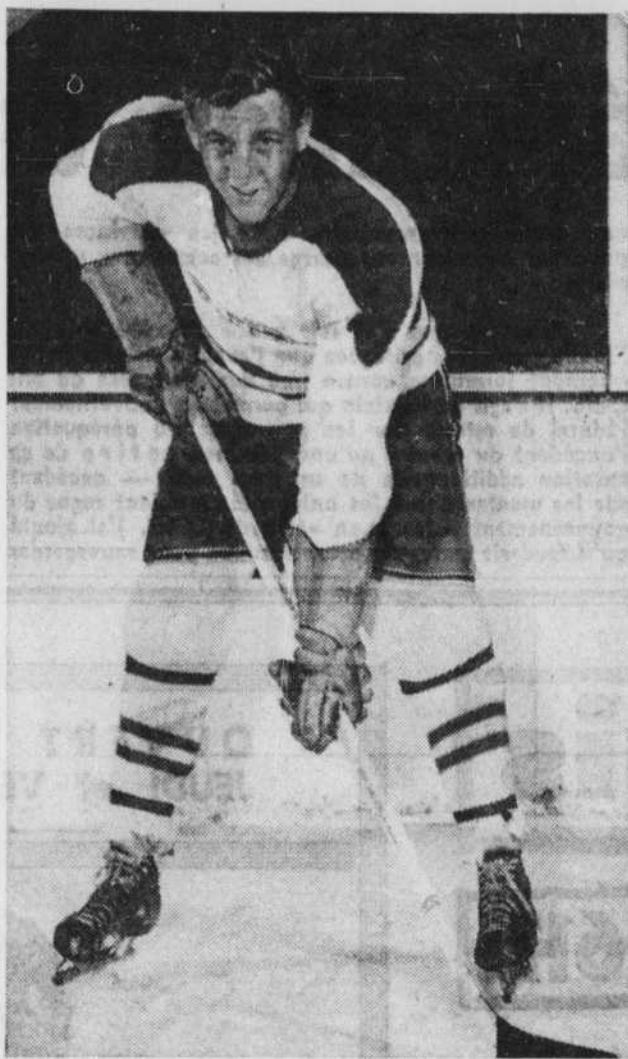
	G.	P.	Moy. Diff.
Cincinnati	33	29	546
Los Angeles	48	34	545
Pittsburgh	41	35	539
San Francisco	43	38	531
Milwaukee	37	39	487
St-Louis	38	42	453
Chicago	34	44	436
Philadelphia	23	53	303

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy. Diff.
Détroit	55	30	647
New-York	53	29	648
Atlanta	48	37	565
Cleveland	47	39	547
Chicago	42	44	488
Boston	40	45	471
Washington	38	46	432
Los Angeles	35	51	407
Minnesota	34	50	405
Kansas City	31	52	373

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy. Diff.
Columbus	52	31	627
Charleston	47	33	586
Buffalo	40	38	513
Rochester	43	41	512
Jersey City	39	39	500
Toronto	35	47	427
Richmond	35	47	427
Syracuse	29	56	341



A L'HOPITAL — Le vétérinaire ailier gauche Dickie Moore, des Canadiens, a subi, hier, une intervention chirurgicale au genou gauche. Les médecins déclarent qu'il va se rétablir rapidement. Cependant, l'habile porte-couleurs du Tricolore sera hospitalisé pour une période de deux semaines.

Les Canadiens de Toe Blake s'entraîneront à Victoria

Les Canadiens de Montréal, toujours champions de la Ligue de hockey Nationale sauf que, pour la première fois depuis 1955, ils n'ont pas à défendre la coupe Stanley, subiront cette année leur entraînement à Victoria, C.B.

Le gérant Frank Selke a annoncé qu'on avait complété les arrangements pour permettre à l'équipe de se mettre à l'œuvre à l'Aréna Memorial, de Victoria, C.B., dès le 17 septembre.

Les Canadiens se sont toujours entraînés sur la glace du Forum de Montréal depuis les 10 dernières années, mais M. Selke a expliqué que cette coutume s'est avérée peu propice en raison des trop nombreuses distractions qu'offre la métropole.

Pour les deux dernières saisons, l'équipe n'était pas en pleine forme lorsque les joutes régulières ont débuté.

"Graduellement, nos joueurs ainsi bien que nos partisans en sont venus à considérer le camp d'entraînement comme une nuisance annuelle, avec le résultat que l'équipe n'était pas prête pour les rudes joutes régulières, au début des deux dernières saisons", a expliqué le gérant Frank Selke.

Les Canadiens se proposent d'inaugurer leur camp d'entraînement en invitant leurs partisans de la Colombie-Britannique à leur rendre visite dès la première journée. Le public aura ainsi l'occasion de fraterniser avec ses étoiles favorites.

Le camp de Victoria sera précédé d'une intensive semaine d'exercices à l'Aréna de Hull, Qué., à l'intention des joueurs des ligues mineures. Les joueurs dont la tenue sera impressionnante seront invités à s'entraîner à Victoria avec l'équipe professionnelle.

Durant leur séjour à Victoria, les joueurs du Canadien auront deux pratiques par jour du 18 au 26 septembre. Puis ils entreprendront une série de 11 joutes d'exhibition durant leur voyage de retour vers l'Est. Les ligues

professionnelles de l'Ouest et de l'Est fourniront l'opposition.

Il s'agit d'un voyage de 26 sept. à Victoria le 27, à Seattle, Washington, le 29, et à Trail, C.B., le 30 septembre.

Poursuivant leur voyage dans les prairies, l'équipe à Edmonton le 2 oct., à Calgary le lendemain, à Regina le 4, et à Winnipeg le 5 oct.

Puis, durant la dernière étape de leur voyage, ils joueront à Fort William, Ont., le 9 oct.

Entraînement à Hull

Le camp de Victoria sera précédé d'une intensive semaine d'exercices à l'Aréna de Hull, Qué., à l'intention des joueurs des ligues mineures. Les joueurs dont la tenue sera impressionnante seront invités à s'entraîner à Victoria avec l'équipe professionnelle.

Durant leur séjour à Victoria, les joueurs du Canadien auront deux pratiques par jour du 18 au 26 septembre. Puis ils entreprendront une série de 11 joutes d'exhibition durant leur voyage de retour vers l'Est. Les ligues

professionnelles de l'Ouest et de l'Est fourniront l'opposition.

Il s'agit d'un voyage de 26 sept. à Victoria le 27, à Seattle, Washington, le 29, et à Trail, C.B., le 30 septembre.

Poursuivant leur voyage dans les prairies, l'équipe à Edmonton le 2 oct., à Calgary le lendemain, à Regina le 4, et à Winnipeg le 5 oct.

Puis, durant la dernière étape de leur voyage, ils joueront à Fort William, Ont., le 9 oct.

Entraînement à Hull

Le camp de Victoria sera précédé d'une intensive semaine d'exercices à l'Aréna de Hull, Qué., à l'intention des joueurs des ligues mineures. Les joueurs dont la tenue sera impressionnante seront invités à s'entraîner à Victoria avec l'équipe professionnelle.

Durant leur séjour à Victoria, les joueurs du Canadien auront deux pratiques par jour du 18 au 26 septembre. Puis ils entreprendront une série de 11 joutes d'exhibition durant leur voyage de retour vers l'Est. Les ligues

professionnelles de l'Ouest et de l'Est fourniront l'opposition.

Il s'agit d'un voyage de 26 sept. à Victoria le 27, à Seattle, Washington, le 29, et à Trail, C.B., le 30 septembre.

Poursuivant leur voyage dans les prairies, l'équipe à Edmonton le 2 oct., à Calgary le lendemain, à Regina le 4, et à Winnipeg le 5 oct.

Puis, durant la dernière étape de leur voyage, ils joueront à Fort William, Ont., le 9 oct.

Entraînement à Hull

Le camp de Victoria sera précédé d'une intensive semaine d'exercices à l'Aréna de Hull, Qué., à l'intention des joueurs des ligues mineures. Les joueurs dont la tenue sera impressionnante seront invités à s'entraîner à Victoria avec l'équipe professionnelle.

Durant leur séjour à Victoria, les joueurs du Canadien auront deux pratiques par jour du 18 au 26 septembre. Puis ils entreprendront une série de 11 joutes d'exhibition durant leur voyage de retour vers l'Est. Les ligues

professionnelles de l'Ouest et de l'Est fourniront l'opposition.

Il s'agit d'un voyage de 26 sept. à Victoria le 27, à Seattle, Washington, le 29, et à Trail, C.B., le 30 septembre.

Poursuivant leur voyage dans les prairies, l'équipe à Edmonton le 2 oct., à Calgary le lendemain, à Regina le 4, et à Winnipeg le 5 oct.

Puis, durant la dernière étape de leur voyage, ils joueront à Fort William, Ont., le 9 oct.

Entraînement à Hull

LA JOUTE DES ETOILES

La Ligue Nationale gagne

SAN FRANCISCO. — L'équipe d'étoiles de la Ligue Nationale qui, à deux reprises, avait perdu un avantage de deux points, est venue de l'arrière en comptant deux autres points, à la 10^e manche pour ainsi disposer de la Ligue Américaine au compte de 5 à 4 lors de la 30^e joute d'étoiles annuelle des ligues majeures, disputée devant une foule record de 44,115 spectateurs au parc Candlestick.

Résultats au Richelieu

1 ^e Course — C-1 Trot — \$1,100	
Demoiselle	8.50 3.60 2.30
Lady S. D.	3.60 2.30
Symphony Boy	3.60 2.30
Temps 2:08.3	
2 ^e Course — C-3 Amble — \$700	
Irish Bud	11.60 3.40 3.30
Gene Blue	8.30 3.20
A. Adios	3.50
Temps 2:10.1	
3 ^e Course — C-2 Trot — \$700	
Perl double \$44.20	
3 ^e Course — C-3 Amble — \$700	
Dual Storm	4.50 3.20 2.70
Yuan	4.30 3.20
Walter G. Grattan	4.40
Temps 2:05.3	
4 ^e Course — C-3 Trot — \$700	
Lord Claire	4.20 2.40 2.30
Therese Princeton	2.30 2.30
Sadie's Mae	3.60
Temps 2:10.2	
5 ^e Course — C-1 Amble — \$1,300	
Quinnella \$7.00	
3 ^e Course — C-1 Amble — \$1,300	
Meadow Dale	4.90 3.00 2.50
Ben Direct	3.20 3.70
McKinley Mahone	3.20
Temps 2:05.3	
6 ^e Course — C-2 Amble — \$1,000	
Key Guard	15.00 6.10 3.60
Just Barry	3.90 3.90
Stewart Direct S.	3.90
Temps 2:05.3	
7 ^e Course — C-1 et C-2 Trot — \$1,100	
Penny Rhendooah	5.00 3.90 3.00
Quay Brisk	4.50 3.10
Noble Scot	3.00
Temps 2:06.3	
Quinnella \$17.80	
8 ^e Course — C-2 Amble — \$1,100	
Golden Arrow	3.30 3.50 3.20
The Tippler	9.20 3.50
Chaldale Eta	3.90
Temps 2:07.3	
9 ^e Course — B-2 Amble — \$1,100	
The Saint	7.30 4.30 3.10
Checkum	19.90 6.40
Mary Hayes	4.90
Temps 2:05.3	

Le Concordia l'emporte 3-2

Après avoir tiré de l'arrière par 2-0, le Concordia s'est rallié pour trois points et a vaincu le Rapid de Vienne au compte de 3-2, hier soir, à Montréal.

Humberto Gambaro, Tom Barrett et Ron Heckman ont été les compteurs du club local. Barrett a enregistré son but sur un lancer de punition. A la demie, le compte était égal, 2-2.

Le héros de San Francisco, Willie Mays, a fait compter le point égalisateur, puis Roberto Clemente a marqué le but victorieux de la Ligue Nationale, qui trainait par 4 à 3 après la première moitié de la 10^e manche alors que la Ligue Américaine avait été tenue à un seul coup sûr durant les huit premières manches.

Le lanceur Hoyt Wilhelm, des Orioles de Baltimore, a été tenu responsable de la défaite de la Ligue Américaine sans retirer un seul frappeur à la 10^e manche.

Un mauvais lancer de la part de Ken Boyer, des Cardinals, avait permis à Nellie Fox de donner l'avantage à la Ligue Américaine qui menait au compte de 4 à 3.

Le frappeur de relève Hank Aaron, des Braves, s'amenant à la place du lanceur victorieux, Stu Miller, a frappé un simple.

Le club de tennis Mont-Royal a défait le Papineau 4-0 et le club Monkland l'a emporté de 4-0 contre La Bohème pour être tous deux sur un pied d'égalité en première position de la Ligue senior inter-club de la P.Q.

L.T.A. Jan Nordstrom, du club Mont-Royal, a été la vedette des rencontres en disposant de Hector LeBlanc, du Papineau, en 12 parties consécutives.

Mont-Royal vs Papineau: 4-0 Simple

Jan Nordstrom, Mt-Royal, bat Hector LeBlanc, Papineau, 6-0, 6-0; Frank Shaeffer, Mt-Royal, bat Paul Bedard, Papineau, 6-4, 6-6.

Doubles: Dr Georges Leclerc, Tom Harvey, Mt-Royal, battent Jean Robert-Roland Michon, Papineau, 6-0, 6-0; Fred Carpenter-Pierre Bonte, Mt-Royal, battent Léo LeBlanc-Jean Nadon, Papineau, 3-6, 6-3, 6-4.

Monkland vs La Bohème: 4-0 Simple

Les subventions fédérales aux universités

M. Lesage dément une déclaration de M. Fleming

QUEBEC, 12 (DNC) — Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a nié carrément, hier, une déclaration faite lundi soir à la Chambre des communes par le ministre fédéral des finances, M. Donald Fleming, dans le cours d'un débat provoqué par des amendements du gouvernement Diefenbaker, à la loi de l'impôt sur le revenu. M. Fleming avait alors déclaré que "le premier ministre Lesage lui a demandé d'exclure de la législation toute référence à l'accord conclu en 1960 et qui a permis au gouvernement du Québec d'accepter les subventions fédérales aux universités".

Voici la déclaration faite par M. Lesage au cours d'une conférence de presse, à Québec :

"J'ai lu ce matin, sur les journaux, une dépêche de la Presse Canadienne relatant un débat qui a eu lieu hier, à la Chambre des communes, au sujet des subventions fédérales aux universités.

"L'on y rapporte que M. Fleming, le ministre des finances, a déclaré que je lui ai demandé d'exclure de la législation "toute référence" à l'accord conclu en 1960 avec le gouvernement du Québec, à ce sujet.

"Je dois dire que je n'ai jamais fait une telle demande à M. Fleming. Il n'y a eu, entre le ministre des finances et moi, aucune communication soit par correspondance, soit verbalement.

INJONCTION CONTRE LA COMMISSION SALVAS

M. Boulanger obtient la permission d'en appeler

QUEBEC. — La Cour du banc de la reine a accordé à M. Joseph Boulanger, membre unioniste du Conseil législatif la permission d'en appeler d'une décision de la Cour supérieure qui avait refusé d'émettre une injonction interlocutoire pour arrêter l'enquête de la Commission royale Salvas sur les pratiques d'achat de l'ancien gouvernement.

M. Boulanger, en demandant une injonction interlocutoire, avait représenté qu'il subirait un tort irréparable si la commission continuait son travail. Mais la cour avait refusé d'accéder à sa demande et avait déclaré que la commission est habilitée à enquêter sur n'importe quelle phase de l'administration provinciale sur une période déterminée.

La cour avait cependant accordé une injonction temporaire interdisant de continuer à enquêter sur la transaction de vente entre l'Hydro-Québec et la Corporation du gaz naturel du Québec.

L'enquête de la commission relativement aux pratiques d'achat de l'Union nationale est maintenant ajournée au 19 septembre.

L'enquête sur la transaction entre l'Hydro-Québec et la Corporation du gaz naturel du Québec a été menée à Montréal et est maintenant terminée. Un rapport de l'enquête devait être déposé le 1er juillet mais le premier ministre Lesage a déclaré qu'il le sera à l'automne, de façon, semble-t-il, à attendre la décision de la cour relativement à l'injonction temporaire.

LE BIEN-ETRE SOCIAL

M. Charles Renaud ira conférer avec des spécialistes européens

Le comité exécutif a autorisé hier le directeur du service du Bien-être social, M. Charles Renaud à se rendre en Europe pour rencontrer des spécialistes des problèmes sociaux.

M. Renaud se rendra en Europe à la fin du mois d'octobre et son voyage d'étude et d'observation le conduira en Suède, en Norvège, au Danemark, en Allemagne, en Belgique, en France, en Suisse et en Italie.

Il se propose de rencontrer dans ces divers pays les officiers supérieurs des organismes d'état et privés dont relèvent les services d'assistance sociale et de santé.

L'échange de vue portera sur certains problèmes sociaux ac-

tuels, tels : l'assistance sociale et la sécurité sociale; les problèmes des personnes âgées; les problèmes de l'habitation pour ces personnes et les ouvriers à revenus modiques.

Le gouvernement provincial contribuera à ce voyage en mettant une somme de \$500, à la disposition de M. Renaud. La part de la cité sera de \$1,000.

Café-Thé Confiture
ADOPTER LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTREAL

"Le sujet a été effleuré au cours d'une conversation d'un caractère strictement amical et privé, au hasard d'un dîner chez Son Exc. le gouverneur général, au mois de février. Nous avions alors discuté ensemble des propositions que j'avais faites dès le mois de juillet 1960 pour que le gouvernement fédéral se retire graduellement des programmes conjoints et remette au fur et à mesure aux provinces les droits de taxation qui leur permettraient de remplir pleinement leurs obligations dans ces domaines. D'une chose à l'autre, la conversation a glissé sur le sujet du bill C-56 qui est devenu le chapitre 13 des statuts fédéraux pour 1960. Je n'ai jamais demandé ou même suggéré la suppression de l'abattement de un pour cent accordé

aux sociétés commerciales dans les provinces qui prennent complètement charge des octrois aux universités.

"Tout ce que j'ai fait a été de réitérer à M. Fleming certaines critiques que j'avais d'ailleurs publiquement formulées contre une des modalités du bill C-56. Il s'agit de l'article qui permet au gouvernement fédéral de retenir sur les paiements de péréquation l'excédent du revenu qu'une province retire de sa taxation additionnelle de un pour cent — excédant sur les montants que les universités auraient reçus du gouvernement fédéral, en vertu de sa loi. J'ai ajouté qu'il faudrait tenter de trouver mieux pour sauvegarder

pleinement l'autonomie provinciale. A mon souvenir, la conversation sur ce sujet en est restée là.

"Je réitère que je n'ai reçu, depuis, aucune communication de M. Fleming ou du premier ministre et que je n'en ai fait parvenir moi-même aucune au gouvernement fédéral ou à quelqu'un de ses ministres ou officiers.

"Ai-je besoin de vous dire ma grande surprise, ce matin, en lisant cette dépêche qui m'annonçait l'action unilatérale du gouvernement fédéral. Il y a certainement malentendu quelque part. J'ai pleine confiance que le gouvernement fédéral sera prêt à entrer en pourparlers avec nous pour régler cette question".

Chez dupuis

Commandes
téléphoniques
acceptées

VI.2-6171

SABLE...PISCINE...Joie des jeunes

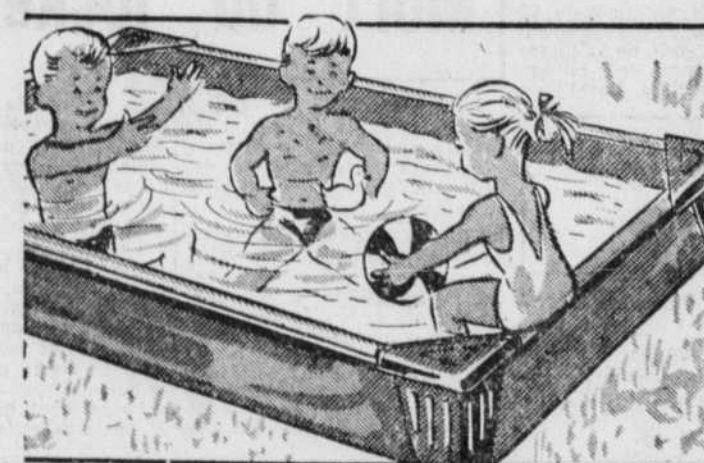


5.98 ORD. 6.98

CASE À SABLE

Métal galvanisé renforcé de barres transversales. Le cadre environ 38 x 38" en bois, extra solide. Siège à chaque coin. Hauteur totale 9".

SABLE, sac de 100 livres, 1.59



PISCINES EN NYLON

11.89

42 x 66"

Modèle avec valve à vider la piscine. Profondeur environ 12", dimensions : 42 x 66" pour les tout petits. Qualité supérieure. Cadre métal et 4 sièges de métal.

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 910

"Philishave" à piles sèches

Votre RASOIR ELECTRIQUE
...qui vous servira partout

Prix ord. 19.95

15.94

Tout est là dans un étui compact qui s'ouvre pour dégager le rasoir et fournir un miroir à même l'étui

L'un des meilleurs rasoirs électriques dans le monde entier. Toujours à la main chez soi, en voyage, au camp, dans la brousse, en avion... Fonctionne indépendamment du courant ordinaire. Il suffit de deux piles sèches. Tirer le cordon, brancher le rasoir et le tour est joué.

LIVRET EXPLICATIF AVEC CHACUN
PLEINE GARANTIE DU FABRICANT
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 240



OUVERT LE SOIR
JEUDI et VENDREDI JUSQU'A **9h.**



3.59
3 pour **10.00**
Prix ord. 6.00
Chemises Sport

En broadcloth "Sanforized" avec fantaisies ou quadrilles tons populaires de
• BLEU • VERT • GRIS • OR
• BEIGE • ROUGE. Manches longues. Col à pointes courtes baleinées. Séries désassorties. Encolures dans le groupe :

Petite 14-14½ Moyenne 15-15½ Moyenne gr. 16-16½ Grande 17-17½
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



7.95 Prix ord. 9.95

Ensembles de Plage

EN COTON SATINE LAVABLE

• VERT • OR • BRUN dans le groupe. Chemises à manches courtes, poche poitrine, col pointes courtes. Culotte taille boxer élastique et cordon coulissant. Intérieur à caecoon ajusté en tricot blanc. Tailles pour hommes : P.M.G.Exg.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 620



Chandails Polo

1.89
3 pour **2.50**

Coton peigné lavable

Pour garçons de 8 à 18 ans. Rayures populaires en vert, gris, bleu, brun, beige et or. Manches courtes. Un coton LAVEZ ET PORTEZ que la maman appréciera autant que le garçon.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 661



1.89

Pour 8 à 16 ans

"Continental"
Pantalons lavables

En coton cordé BEDFORD noir, olive, beige, charcoal. Coupe élégante, glissière devant et ceinture se resserrant chaque côté. 2 poches.

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 660

Chez dupuis

NOUVELLE IMPORTANTE
POUR LES GENS
DURS D'OREILLE!

MAINTENANT!
Vous pouvez vous procurer un

Appareil acoustique
de qualité

ZENITH
\$50 et p.us

NOUS VOUS OFFRONS CES AVANTAGES :

- Test audiométrique donné sans frais ni obligation de votre part
- Consultation privée
- Cordons et piles pour tous genres d'appareils
- Réparation d'appareils de la plupart des marques connues

AIR CLIMATISE

Venez ou appelez pour de plus amples renseignements
Composez VI. 2-5151, local 316

RENDEZ-VOUS À DOMICILE SUR DEMANDE

DUPUIS — TROISIEME, STE-CATHERINE, RAYON 901

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS **Dupuis Sœurs** 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL